

Charles-Edward Saunders

Un bienfaiteur de la nation

Un homme vient de mourir qui fut l'un des bienfaiteurs de la nation, l'un de ceux qui ont le plus ajouté à son potentiel de richesse matérielle.

Ce n'était ni un grand homme d'affaires ni un politicien de renom. Tout simplement, tout modestement, un chercheur, un savant, qui se doublait d'un artiste, amoureux de la musique et, à cause de cela peut-être, de la langue française.

Il s'appelait Charles-Edward Saunders. Il appartenait à une famille où la recherche était de tradition; mais il semblait absorbé par la musique quand son père, l'ancien directeur des Fermes d'expérimentation, l'appela à Ottawa pour y poursuivre certaines recherches sur les blés. Il semble que son propre frère avait réussi des années auparavant un croisement heureux entre certain blé de l'Inde et un autre de l'Europe; mais la trouvaille n'avait pas eu de suite. On n'avait pas songé à l'exploiter, on ne semblait pas en avoir deviné les conséquences possibles.

Charles-Edward Saunders reprit la recherche, multiplia les expériences. Celles-ci paraissent avoir été presque innombrables. Les profanes ont dû souvent sourire, et peut-être se moquer, de ce grand jeune homme qui machonnait tant de grains de blé et qui, à leurs yeux, faisait, selon toute vraisemblance, figure de maniaque, alors qu'il éprouvait par le goût la valeur de ses échantillons.

Finalement, Charles-Edward Saunders crut avoir trouvé. Il confia à la terre son grain de blé. Il lui fallut deux ans et deux récoltes successives pour en obtenir les deux tiers d'un minot de grain. L'année d'après, en 1907, vingt-trois livres de blé furent expédiées pour une expérience sur le terrain à Indian Head, en Saskatchewan. En 1908, on fit des semis à Brandon, au Manitoba. En 1909, on se crut en droit de distribuer au public le blé nouveau, le blé Marquis.

Le succès fut énorme! Dès 1911, ce blé enlevait le premier prix dans un concours international. Il devenait en quelque sorte le type de blé par excellence. Il permettait, par son caractère bâtif, d'utiliser avec possibilité de plein rendement des terres dont la production avait été jusqu'alors hasardeuse. Il ajoutait pratiquement aux terres à blé du Canada et des Etats-Unis de vastes étendues. On a calculé que chaque année il a jeté une vingtaine de millions de dollars, et même plus, de revenus additionnels dans la bourse des fermiers de l'Ouest.

On prétend en plus que ce blé facilite certains croisements, et qu'il a permis la création de types nouveaux par

lesquels l'on espère enrayer l'une des grandes maladies de cette plante, la rouille.

Pendant que, grâce à sa patience, grâce à son ingéniosité, l'or ruisselait ainsi dans l'Ouest canadien et américain, Charles-Edward Saunders poursuivait tranquillement d'autres recherches, faisait de la musique et des vers français. Très doux, sympathique à toutes les souffrances, il prodiguait à des enfants malades les témoignages d'effacement amitié.

Un jour vint où la santé lui manqua. L'homme qui avait fourni aux cultivateurs le moyen de faire tant de millions dut prendre sa retraite, quitter même la ville d'Ottawa, dont le climat devenait maintenant pour lui trop rude. Il n'avait touché qu'un assez médiocre traitement; sa retraite s'en ressentait.

Heureusement, il se trouva quelqu'un pour se souvenir. A l'heure où le Roi faisait de Saunders un chevalier, le gouvernement et le parlement du Canada prenaient les moyens d'assurer la sécurité matérielle de ses vieux jours.

Peu de récompenses auront été aussi complètement méritées.

Il fallait apporter à ce grand homme un hommage particulier. Il fallait dire les services qu'il a rendus au Canada.

Ce sera prolonger cet hommage et faire un acte qui eût plu à Charles-Edward Saunders que de rappeler qu'il fut simplement l'un des exemplaires supérieurs de ces fonctionnaires trop peu connus, de ces chercheurs à peu près ignorés, à qui la nation doit pourtant beaucoup.

Ce sera lui faire hommage encore de ce qu'il a fait de plus, à l'occasion de sa mort, l'extrême importance de la recherche scientifique.

On le rappellait ces jours derniers, au lendemain de la brusque disparition de Marconi: la vie de l'univers est bouleversée, transformée, acheminée vers le mieux-être, par les travaux de savants que le monde ignore trop souvent.

Souhaitons que de plus nombreux jeunes gens chez nous se laissent emporter par le goût de la recherche; souhaitons que les corps publics leur permettent de satisfaire cette noble passion.

... Qui sait, parmi les jeunes étudiants de nos universités, parmi les gamins que les Cercles de Jeunes naturalistes éveillent à l'intelligence des choses de la nature, combien portent en eux un cœur, un cerveau pareils à ceux de Charles-Edward Saunders et capables comme les siens de rendre au pays d'immenses services!

Omer HEROUX

Le carnet du grincheux

"Je m'engage à vous promettre la prime sur le beurre et le fromage", aurait dit un député québécois. Le finaud! S'engager à promettre est moins compromettant que de s'engager à donner.

"J'ai été, je suis, je resterai libéral intégral", dit un orateur politique. Le libéral intégral est comme le conservateur intégral: ce sont des gens qui ne voient pas de vérité hors du parti rouge ou du parti bleu. Il paraît que c'est là le bon sens.

Des tapageurs ont empêché des orateurs de parler, à Saint-Pascal. Ces gens bruyants ont oublié que "le bruit ne fait pas de bien", plus plus à leur parti qu'à un homme.

Les journaux qui se portent à la défense de la prétendue liberté de presse ne sont-ils pour la plupart des feuilles qui tiennent au fond le moins à la liberté, parce qu'elles portent un fil d'argent à la patte?

Avec la chaleur qu'il fait, quoi d'étonnant si, rien qu'à les lire, les discours politiques font sueur?

Des élections nouvelles? Les journalistes accueilleraient cela avec plaisir, eux qui ont dû perdre leurs vacances en 1935 à cause de l'élection de M. Bennett, n'ont pu se rattraper en 1936 à cause de l'élection provinciale et qui consentiraient volontiers à remettre leurs vacances de 1937 pour faire plaisir, à M. Bouchard, auquel ils ne sauraient rien refuser. Les journalistes n'aiment rien tant que ces campagnes politiques d'été.

Ce temps frais qu'on nous promet depuis une quinzaine et qui s'attarde, quelqu'un de distraire à dû l'oublier quel que part. Si on nous le servait enfin? Le Grincheux

Les troupes blanches gagnent du terrain

Capture de Brunete, position stratégique importante — Suprémie de l'aviation de Franco — Prise de 24 chars d'assaut

MADRID, 26 (S.P.A.) — Des troupes rouges, considérées comme tout à fait aguerries, s'efforcent de briser à Villanueva de la Canada l'offensive blanche ayant Madrid pour objectif. Du bourg en question, qui est à 18 milles à l'ouest de l'ancienne capitale, rayonnent des lignes de communication rouges. Les forces qui se heurtent à cet endroit, en ce moment, sont très considérables. Des observateurs pensent que le sort de Villanueva de la Canada influera décisivement sur la bataille dont Madrid est l'enjeu.

Le "gouvernement" a reconnu, dans un communiqué, que les blancs lui ont enlevé Brunete, qui constituait la pointe du saillant que les rouges avaient conquis il y a quelque temps. "L'ennemi", annonce le communiqué, a déployé une formidable résistance et, à l'aide de son aviation et de son artillerie, a arrêté notre progression et pris Brunete.

Mais les troupes blanches ne se sont pas bornées à prendre Brunete; elles ont beaucoup dépassé ce bourg.

BARCELONE, 26 (S.P.A.) — Huit avions blancs ont bombardé la capitale de la Catalogne dimanche, à l'aube. On affirme qu'ils ont aussi tiré de la mitrailleuse dans les rues. Le nombre des tués s'élèverait à 65, celui des blessés, à 150. Certains Barcelonnais pensent qu'un navire de guerre a coopéré avec les aviateurs.

Camp blanc de la région de TERUEL, 26 (S.P.C.-Havas) — Les troupes blanches de la montagne ont conquis de Teruel ont pris, il y a quelques heures, le mont Entram-Basaguas, qui domine un réseau de chemins.

MADRID, 26 (S.P.A.) — Le "gouvernement" affirme que les rouges ont abattu près de Brunete, samedi, un avion allemand d'un type très récent et qu'ils ont fait prisonniers trois aviateurs allemands qui étaient à bord. Il affirme aussi que l'Espagne blanche a reçu de l'Allemagne récemment 10 avions Dornier perfectionnés et que l'appareil abattu samedi était du nombre.

SALAMANQUE, 26 (S.P.C.-Havas) — Le grand état-major de l'Espagne blanche estime que les rouges ont perdu 30,000 hommes au cours d'offensives qu'ils ont tenté d'effectuer dans la région de Madrid récemment. Il a annoncé cela dans un communiqué radio-phonique.

Le grand état-major a aussi annoncé, dans ce communiqué, que la prise de 24 chars de combat soviétiques a marqué samedi la bataille qui se déroule près de Madrid en ce moment et que, depuis le commencement de cette bataille, les blancs ont abattu plus de 100 avions rouges, ce qui leur assure la supériorité aérienne.

Le gouvernement King nommera bientôt cinq nouveaux ministres à l'étranger

Il y en aura avant longtemps un en Belgique — Puis à l'Etat libre d'Irlande — Et dans trois Dominions — Des perspectives du côté de l'Allemagne

Le couronnement d'une oeuvre sensée de MM. King et Lapointe

Ottawa, 26 — Le premier ministre se propose de transformer notre service diplomatique et de l'étendre d'une façon considérable. Dans la vie internationale le Canada est encore un pays très jeune. Il n'a abandonné la tutelle de la Grande-Bretagne que depuis la guerre. C'est à l'oeuvre principale de M. Mackenzie King et de M. Ernest Lapointe de créer des légations canadiennes à l'étranger et d'obtenir, pour notre pays, un siège à la Société des Nations. On sait à quelle résistance passionnée et violente ces deux hommes se sont heurtés chaque fois qu'il s'est agi de donner au Canada un statut de nation souveraine. La fondation des légations canadiennes, les tenants d'un impérialisme arriéré l'ont interprétée comme l'expression d'une volonté et d'une émancipation nationale. Il eût été impertinent de soutenir le contraire, mais il était facile par contre de montrer que le temps était venu, pour le Canada, d'avoir son propre service diplomatique.

Service "en devenir"

A l'heure présente ce service est encore, pour nous dire sans donner à ce jugement un sens de blâme, à l'état embryonnaire. Nous avons un commissaire canadien à Londres de même que l'Angleterre a un commissaire britannique résident à Ottawa. Il y a un ministre plénipotentiaire canadien à Paris et la France a sa légation dans notre capitale. Nos relations diplomatiques avec les Etats-Unis et le Japon sont établies sur les mêmes principes. De telle sorte que nous jouissons de tous les pouvoirs et privilèges diplomatiques. Depuis quelques mois, la Belgique a nommé un ministre à Ottawa. Il s'agit donc tout d'abord de nommer un ministre canadien à Bruxelles, afin de compléter le cycle actuel.

Avancements à faire

Il est probable que M. Mackenzie King assignera de nouveaux postes à quelques-uns de nos ambassadeurs. Il n'est pas bon que nos ministres plénipotentiaires demeurent trop longtemps dans le même pays. C'est la pratique universelle suivie. Nos ambassadeurs peuvent se ranger dans l'ordre suivant: Londres, Washington, Paris, Tokyo. Ces jours-ci on ajoutera Bruxelles. Il se produira au moins une vacance assez prochainement. M. King en profitera pour opérer un remaniement général du personnel des diverses légations, afin de permettre non seulement à nos ministres mais à nos fonctionnaires de ces légations de connaître d'autres pays et d'acquiescer de l'ex-

gne, à l'Italie, aux grandes républiques sud-américaines: le Brésil, l'Argentine. Avec la multiplication de ses légations à l'étranger, le Canada devra adapter sa politique extérieure conformément à ses intérêts propres et se donner un Secrétariat des Affaires étrangères dont le titulaire officiel ne soit pas le premier ministre.

Cela implique évidemment quelques centaines de milliers de dollars de plus par année, en salaires et en allocations. Mais si nous voulons tenir dans le monde le rôle que notre commerce commande, il nous faut nous résigner à ces déboursés supplémentaires, prix d'une indépendance de plus en plus reconnue par les grandes puissances.

Le complément d'une belle oeuvre

Quel complément à l'oeuvre canadienne accomplie par MM. King et Lapointe si au cours des prochaines années, ils établissent six ou sept légations à l'étranger? Les Canadiens auraient alors l'impression d'appartenir à une nation libre. Il ne resterait plus ensuite qu'à adopter un drapeau national distinctif, MM. King et Lapointe ont là, devant eux, une tâche splendide à accomplir. Il faut les encourager de toutes nos forces, secondar leurs efforts, appuyer leurs demandes en vue de la transformation et de l'agrandissement de notre service diplomatique. Il est à souhaiter que dans le choix des nouveaux ministres et dans celui du personnel des légations, l'on pense à attribuer aux Canadiens

Léopold RICHER

L'industrie sidérurgique en Allemagne

L'Etat en prend la direction pour les fins d'armements

BERLIN, 26. (S.P.C.-Havas). — L'Etat prend la direction de l'industrie sidérurgique de l'Allemagne, afin, paraît-il, d'aider cette industrie à accroître sa production de manière à répondre aux exigences de l'armement et du plan quadriennal de construction. Il exercera cette direction par l'intermédiaire du général Hermann Goering, qui ajoute à ses nombreux titres celui de grand maître de forge du Reich. Il y aura formation d'une compagnie portant le nom du général. On annonce que l'Etat procédera de manière à sauvegarder tous les droits de la propriété privée.

Le gouvernement anglais continue les négociations

Il tente de faire accepter au moins l'essentiel de son plan de non-intervention

LONDRES, 26. (S.P.A.) — La Grande-Bretagne poursuit sa tentative de faire accepter l'essentiel du plan transactionnel qu'elle a tracé pour circonscrire la guerre d'Espagne par le maintien du régime de non-intervention. Il se peut, dit-on, que ce soit son dernier effort en la matière. Quoi qu'il en soit, des experts britanniques sont en train de rédiger les questions à poser aux 26 autres pays membres du comité de la non-intervention. Ces questions doivent permettre de connaître de façon précise les opinions des 26 autres pays membres du comité de la non-intervention. Ces pays ont déjà déclaré accepter en principe le plan britannique. Mais on sait que l'un d'eux, l'Italie, veut inverser l'ordre d'application de deux mesures qu'il comporte: elle exige que la reconnaissance de droits de belligérance précède l'exclusion des combattants étrangers.

Billet du soir

A la page...

L'auto file à bonne allure; les journalistes se laissent bercer mollement par les souples ressorts de la voiture. Pauvres journalistes: la tâche qu'ils ont choisie délibérément les arrache, même le dimanche, à leur foyer. Ils se consolent en s'abandonnant au plaisir rafraîchissant de la promenade au grand air. Un peu plus, à regarder du haut de la voiture les piétons poussiéreux qui fondent sous le soleil, ils s'imaginaient devenus subitement des bourgeois cossus roulant vers l'une de ces villas ombragées et fleuries qui bordent la route du nord.

La réalité est, hélas, tout autre. La voiture porte bien, mais c'est un taxi payé par une organisation politique. Les journalistes s'en vont à la page, mais c'est pour y entendre et y enregistrer des discours et encore des discours...

...A la page, spectacle bigarré. Baigneurs et baigneuses promènent sous le nez même des orateurs politiques des dos nus couleur de vieux parchemin. Un journaliste de langue anglaise qui regarde d'un oeil débauché cette exhibition de chair presque brulée dit à son voisin: "Ah, ces femmes, pourquoi ne s'habillent-elles pas? on pourrait au moins conserver l'illusion qu'elles peuvent être désirables!"

A tous ces baigneurs et baigneuses qui se soucient de la politique comme de leur chemise mais qui s'incrustent quand même devant l'estradade pour provoquer les orateurs guindés dans leurs faux cols et suant comme des chandelles de suif, je préfère ces autres baigneurs, les vrais — qui, là-bas, font de savants plongeurs dans le lac et désignent d'élegantes arabesques dans les vagues miroitantes.

...La chaleur monte, monte toujours et le soleil éblouit les journalistes qui pestent contre la politique et les politiciens indifférents aux rigueurs du thermomètre.

Un homme se démène, fait de la belle rhétorique qui retombe en eau sur son corps. "Assistance sans précédent... Enthousiasme sans précédent..." (C'est pour la radio, car ceux qui sont là savent fort bien qu'il y a plus de baigneuses désœuvrées que d'auditeurs fervents).

Parle donc plutôt, mon bonhomme, de la chaleur sans précédent et de la torture que la inflige aux journalistes en les clouant sur l'estradade avec les belles envolées, alors que l'eau verte les fascine, qu'ils voudraient nager entre deux eaux pour ne plus entendre les acclamations sans précédent. Mais, on te pardonne, car ce n'est pas de la faute. Tu fais ton métier de politicien comme le journaliste fait le sien. L'un et l'autre nous sommes peut-être dans ce cas, mais à votre habileté je préfère encore le gros bon sens de tous ces jeunes gens qui profitent de l'été pour se baigner au grand air et flâner dans le sable fin, au lieu de faire ou d'écouter des discours qui pourraient, avec avantage, être placés dans le réfrigérateur jusqu'à l'automne...

Enfin, l'automobile prend la route du retour. Les journalistes ont déjà oublié la petite crise d'envie qu'ils ont eue à l'endroit des baigneurs et baigneuses. Sans rire, ils

Bloc-notes

font même l'éloge des orateurs: "Un tel a fait le meilleur discours de sa carrière..."

Preuve que le journaliste est incorrigible. Il peste, jure qu'on ne l'y reprendra plus, alors qu'il sait parfaitement que, même avec tous ses petits ennuis, son métier reste encore, pour lui, le plus beau...

Lucien DESBIENS

Elections

Il n'est pas du tout probable que le Québec ait de nouvelles élections avant des mois et des mois; mais il semble bien que l'Ontario en aura d'ici le commencement de l'hiver prochain, peut-être même avant cela. Il est vrai que des ministres du cabinet Hepburn ont déclaré n'en rien savoir, mais les ministres ne disent pas tout ce qu'ils savent, surtout tant que le premier ministre ne dit rien. Il y a à peine trois ans, M. Hepburn renversait le parti conservateur, représenté par le gouvernement Henry, qui ne valait pas mieux que, chez nous, l'administration congédiée l'an dernier. M. Hepburn fit élire en juin 1934, après une campagne violente, 71 libéraux contre 17 conservateurs. Depuis, il a gouverné de telle sorte qu'il s'est mis à dos tout un groupe de gens influents dans la finance, le commerce et l'industrie. D'autre part, il a eu de son côté tout l'élément rural et l'élément urbain moyen. Ces mois-ci, l'élément financier et industriel lui fait meilleure mine, à cause de son attitude sur la question ouvrière. L'élément syndicaliste, nombreux en Ontario, lui fait maintenant grise mine, à cause de cette même attitude. Politicien avisé, retors et fantasque, M. Hepburn a peut-être pris un peu vite la mouche, au sujet de la politique fédérale; et sa rupture avec M. King peut bien le servir moins qu'il l'aura pensé. Il est possible qu'il y ait de ce côté des tentatives d'arrangement; mais les paroles de M. Hepburn resteront et l'on ne manquera pas de les exploiter contre lui dans les milieux ultra-libéraux. On ne prévoit pas que M. Hepburn, s'il fait une élection ces mois-ci, soit battu; mais s'il gagne, il ne devra pas avoir sa majorité de 1934. Il est encore trop tôt néanmoins pour risquer un pronostic bien défini sur le résultat d'une élection dont on ne sait pas au juste quand elle aura lieu, ni même si elle doit avoir lieu.

Assemblées publiques

S'il n'y a pas eu de bruit à l'assemblée libérale de la région mont-réale, hier, par contre, dans la région de Québec, les orateurs du groupe national opposé au ministère n'ont pu parler, à cause d'une manifestation de turbulents. D'où que ceux-ci soient venus, ils n'ont pas servi la cause pour laquelle ils ont fait tant de zèle. Ils ont fourni aux orateurs une excellente sortie, plus retentissante que tous les discours qu'ils eussent pu faire. Les nationaux ont vite saisi le point et ils ont fait leur profit de la circonstance; en quoi ils ont bien manoeuvré. Quelque opinion que l'on entretienne, il est évident que le fait d'empêcher des orateurs de dire ce qu'ils veulent dire en assemblée politique

les sert plutôt qu'il les dessert. Brimer des gens qui essaient d'exposer leur point de vue aux électeurs est de mauvaise tactique; au surplus cela peut s'interpréter comme si l'on craignait qu'ils aillent faire de dangereuses révélations. Dans le comté de Kamouraska, jadis, les moeurs politiques ont été plutôt violentes. Mais cela s'est calmé, depuis des années et des années. On aura remarqué par les comptes rendus que les électeurs groupés à Saint-Pascal n'ont pas eu l'air de prendre part au chahut; il a été le fait d'une toute petite bande, où il y avait assurément des gens du comté. Plus de calme, moins de cabale, et qu'on laisse parler les gens. Si ce qu'ils disent ne plaît pas, il reste la ressource de vider soi-même la place et de la leur laisser toute.

Licence ou liberté?

Des messieurs qui n'ont peut-être même pas pris la peine de lire le texte en marge duquel ils profèrent leurs commentaires s'en prennent à ce qu'a dit quelqu'un d'autorisé, qui a dénoncé la liberté absolue de la presse, "ce qui veut dire le droit pour le journaliste d'empoisonner aussi bien que de fausser l'opinion", en même temps qu'il dénonçait "la liberté sans frein de la parole, ce qui veut dire la licence d'enseigner toutes les erreurs, de colporter toutes les calomnies, le congé donné aux révolutionnaires de chanter les bienfaits de la révolution aux apôtres du communisme de venir nous apprendre leur héroïsme en Espagne..." Il faut être joliment piqué pour voir dans ces paroles la condamnation de la juste liberté de presse et de parole. Ceux qui s'offusquent de ces propos confondent liberté avec licence; ou que ce soit, la liberté a et doit avoir des limites, un frein, une borne; elle ne peut être absolue. Ainsi il y a des bornes mises à la liberté de la presse par le droit civil et par le droit pénal. Il y en a aussi que mettent les convenances et le sens social. L'écrivain ne saurait avoir droit aux mêmes égards que la vérité et les doctrines subversives le même droit que les doctrines saines. Voudrait-on mettre sur le même plan le bandit et l'honnête homme, la justice et l'injustice, le bien et le mal, le bon sens et l'absurdité, le vrai et le faux? la propriété et le vol, l'erreur et le vrai? Or c'est à cela que tendent la liberté sans frein de la parole et de la presse, la liberté absolue d'écrire n'importe quoi, de raconter tout au long ce que dit par exemple un anarchiste ou un communiste. La liberté bien entendue de la presse est juste et raisonnable. Que cette liberté verse dans l'apologie à peine déguisée d'un état de choses antisocial et antichrétien et elle devient un fléau.

G. P.

700e anniversaire

La ville de Berlin célébrera, du 14 au 22 août, le septième centenaire de sa fondation par une exposition et des spectacles historiques: c'est la nouvelle que vient de communiquer M. James J. Bulger, gérant du service des voyages de l'American Express au Canada.

Voyage populaire du "Devoir"

En Europe à la saison la plus propice

Paris et son Exposition, la Suisse, l'Italie, le sud de France — Voyages facultatifs: Allemagne, Hollande, Belgique, Angleterre — Choix de variantes — Prix attractifs

Départ à bord du "Lafayette" le 1er septembre — S'inscrire sans retard

Pour ceux qui préfèrent, avec raison, pérégriner en Europe en fin d'été, le *Devoir-Voyage* profite du départ du *Lafayette*, de la Ligne française, de Québec, le 1er septembre, pour offrir un *Voyage populaire* dont le but principal est Paris et, il va sans dire, la visite de son Exposition mondiale qui sera alors en plein épanouissement. On ne saurait entreprendre un voyage en Europe à une époque plus propice, alors que la nature, se pare de ses plus beaux atours, alors que le climat se fait plus clément, alors surtout que le flot touristique s'étant retiré l'on peut circuler plus à l'aise.

Cette tournée unique constitue une véritable aubaine, tant au point de vue du prix et de l'intérêt de l'itinéraire, avec ses variantes, le tout préparé comme suit le faire le *Devoir-Voyage*, qu'au point de vue de l'avantage de pouvoir faire la traversée au milieu d'une atmosphère d'un charme tout particulier: celui de l'entourage, de la conversation, des amusements en société, sans oublier celui de la fête.

Pour satisfaire le plus grand nombre, en raison des loisirs que chacun désire consacrer à cette belle aventure, le *Devoir-Voyage* a préparé plusieurs combinaisons.

D'abord un *voyage rapide*, de 26 jours dont 8 à Paris, y compris tous transports, rencontre et transferts, hébergement chambre à 2 lits, petits déjeuners visite et excursions en autocar, taxes et pourboires (sauf à bord des océaniques); aller et retour en 3e moderne, par personne: \$217. (Léger supplément pour chambre seul à l'hôtel).

En classe cabine \$150 en plus; en touriste \$60 en plus.

Ensuite, pour ceux qui ont plus de temps à disposition, le *Voyage principal* de 47 jours, dont 30 en Europe y compris huit jours à Paris à des prix exceptionnellement attractifs.

aller et retour par personne: —
En classe cabine \$540
En classe touriste \$446
En troisième \$383

Ce voyage principal, sous la direction d'un guide compétent chargé de voir à tous les détails de la tournée de Paris jusqu'au retour, et comprend un autocar sur les hauteurs des Alpes jusqu'au grand St-Bernard, en dehors des sentiers battus, pour de là se rendre en Italie et y visiter les principales villes, dont Rome (4 jours), puis, au retour, par voie de la Côte d'Azur, encore en autocar, pour atteindre Marseille et rentrer à Paris par voie d'Avignon en traversant les provinces si pittoresques du centre de la France.

De nombreuses variantes permettent l'écourté du voyage à 40 jours; le retour par la Méditerranée; la prolongation à Paris à volonté; la visite de l'exposition de Dusseldorf; le retour par voie de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre se font à des conditions avantageuses.

Dans tous les cas sont compris les passages océaniques aller et retour, classe au choix; le transport en Europe; chemin de fer 2ème classe en France, 3ème en Angleterre (équivalentes à notre première — coach) autocars de 1ère classe; hébergement dans d'excellents hôtels bien situés, chambre à deux lits sans bainoire (chambre seule et avec bainoire moyennant un léger supplément); tous les repas en route et aux hôtels (sauf à Paris où seul le petit déjeuner est inclus); le transfert avec bagage à main des gares aux hôtels et inversement; les visites et excursions en autocar avec guides; les taxes, entrées aux musées, pourboires aux hôtels; une carte de légitimation donnant droit à dix entrées à l'Exposition de Paris et à une réduction de 50 p. c. sur tout voyage en France en marge de nos itinéraires; enfin les services expressés partout de nos représentants.

D'autre part, quelle que soit la classe choisie à bord des océaniques, les voyageurs sur le continent formeront un groupe unique, logeant aux mêmes excellents hôtels et bénéficiant de tous les services énumérés sans distinction.

Tous les prix du *Voyage principal* comme des *Variantes* s'étendent pour deux personnes logeant ensemble, chambre à 2 lits, aux hôtels. Une chambre à un seul lit peut être obtenue moyennant un léger supplément; de même pour chambre avec bainoire privée.

Le succès de nos autres tournées,

NECROLOGIE

BOYER — A Montréal, le 24, à 30 ans. Mme Joseph Boyer, née Hélène Gervais.
LEBEAU — A Montréal, le 23, à 76 ans. Edouard Lebeau, époux de Louise Bruneau.
DESLAURIERS — A Montréal, le 23, à 71 ans. Des Lauriers.
DIONNE — A Montréal, le 23, à 58 ans. Mme Nap. Dionne, née Griseida Lacroix.
GRAVEL — A Montréal, le 23, à 50 ans. Adrien Gravel.
LAMARRE — A Montréal, le 23, à 37 ans. Fernand Lamarre, époux de Cécile Poitras.
LANDRY — A Montréal, le 23, à 14 ans. Fernand, fils de Mme Fernand Landry, née Antoinette Gaudreau.
LEBAULT — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 23, à 73 ans. Amélie Lebeau, veuve d'Alfred Lebault.
LESERANCE — A Montréal, le 24, à 64 ans. Joseph Leserance, époux d'Elisabeth Magnan.
MORIN — A Montréal, le 23, à 66 ans. Rosanna Chartrand, épouse de Joseph Morin.
PILON — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 23, à 75 ans. Zélie Pilon, ancien maraîchier et époux de Fulbert Lévesque.
GEOFFRION — A Timmins, le 17, Ernest Geoffrion.
ROY — A Montréal, le 23, à 59 ans. Mme Zénonia Roy, née Anna Barbeau.
SAUBIOL — A Montréal, le 23, à 31 ans. Amanda Saubiol, épouse d'Alme Saubiol.
THIBEAULT — A Montréal, le 23, à 77 ans. Ferdinand Thibault, époux de Marie Desbiens.

L'assemblée de St-Pascal n'a pu avoir lieu

Un groupe turbulent envahit l'estrade et les orateurs s'en vont — Quelques essais de discours ne réussissent pas à calmer l'élément tapageur — Clameurs, menaces, coups de voix, mais pas de blessés

La foule assiste à la bagarre sans paraître prendre parti

Québec, 26 (D. N. C.). — Les orateurs du Parti national n'ont pu tenir leur assemblée, hier après-midi, à St-Pascal de Kamouraska. Leur estrade, qu'ils avaient trouvée détruite le matin et qu'ils avaient dû reconstruire en hâte, a été prise d'assaut par un groupe d'adversaires. Trois mille personnes rassemblées sur le terrain de l'exposition ont été témoins du coup de main. Après s'être rendus maîtres de la place, les assiégeants ont demandé un discours à un M. Alfred Desjardins, de St-Pacôme. M. Desjardins dit quelques mots et l'assemblée finit là. Il n'y eut personne de blessé parmi les visiteurs ni parmi la foule.

Quelques cailloux volèrent sur la scène, S. H. le maire J.-E. Grégoire, entre autres, reçut, dit-on, un assez fort coup de poing, mais tout le monde s'en tira indemne.

Le chahut commença dès les premiers mots. M. Georges Bossé, cultivateur de St-Pascal, qui présidait l'assemblée conjointement avec M. Edouard Lavoie, industriel de Mont-Carmel, était à demander à la foule d'écouter paisiblement les discours lorsqu'à une cinquantaine de pieds de l'estrade un groupe, assez compact, se mit à crier: "Hourrah pour Duplessis!" M. Bossé voulut les calmer, mais rien n'y fit; le groupe criait plus fort.

M. Emilien Rochette, voyageur de commerce, s'empara du microphone pour faire applaudir les noms de MM. le Dr Hamel, Oscar Drouin, René Chalouit, J.-E. Grégoire et Dr Adolphe Marcoux. Les mêmes adversaires criaient toujours et jouaient des gaudes pour s'approcher de l'estrade.

"O Canada"

M. Rochette entonna alors *O Canada*. Les assiégeants continuèrent de crier et d'avancer pendant que les autres chantaient.

M. Rochette dit: C'est avec beaucoup de peine que le vois quelques bons Canadiens français faire la besogne que vous faites et empêcher de parler des gens qui se sont tant dévoués pour la province de Québec.

Des voix. — Taisez-vous, vous parlez trop.

M. Rochette. — C'est avec fierté que je me tiens aujourd'hui à côté d'hommes comme Hamel, Chalouit et Drouin.

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Bon-Air, s'est noyé hier après-midi, en plongeant du haut d'une chaudière, dans la baie Saint-Christophe, à Pont-Viau. On a repêché son corps trois heures plus tard. Il a été impossible de le ranimer.

Mort mystérieuse d'une comtesse

Londres, 25. — (P.G.) — La jolie comtesse de Cardigan, âgée de trente-trois ans et femme du fils et héritier du marquis d'Albany, s'est tuée samedi soir en tombant sur la chaussée d'une fenêtre du septième étage de l'hôtel Savoy.

Mort accidentelle

Samedi matin, la Cour du Concomer a rendu un verdict de mort accidentelle à l'enquête tenue sur les circonstances qui ont entouré la mort d'A. F. Cameron, 33 ans, et de W. P. Dickson, 43 ans, tués tous deux instantanément vendredi matin au cours d'un accident survenu sur le boulevard Taschereau.

Tuée au cours d'un accident

Mme Cyrias Gauthier, de Montréal, a trouvé la mort, samedi après-midi, vers 2h. 30, dans un accident d'automobile survenu à Mattawa, à quelque 15 milles de North-Bay. M. et Mme Gauthier, leur fille et leur gendre, M. et Mme Adolphe Dufresne, leur fille Carmen, et leur petit-fils Jean Dufresne, se dirigeaient vers Mattawa quand l'automobile dans laquelle ils se trouvaient, au moment d'une rencontre, glissa sur un accotement mou, dérapa et capota. Mme Gauthier mourut presque instantanément. M. et Mme Adolphe Dufresne, grièvement blessés, furent transportés à l'hôpital général de Mattawa. L'état de Mme Dufresne est grave. Les autres personnes qui étaient dans l'automobile s'en sont tirées avec de légères blessures.

Femme d'un magistrat tuée

North-Bay, Ont., 25 — Mme J. S. McKessock, 60 ans, de Sudbury, est morte aujourd'hui à l'hôpital, 10 minutes après y avoir été admise, pour y être soignée de blessures graves qu'elle venait de s'infliger au cours d'un accident d'automobile survenu peu auparavant sur la grande route à un mille au sud de Trout Creek. La voiture dans laquelle elle avait pris place avait capoté dans un fossé.

Une auto capote dans un fossé

A onze heures, hier matin, sur la route de Beloeil, en tentant de doubler une autre voiture, Adrien Blanchette, 25 ans, 1866 rue Champlain, s'est écrasé dans un fossé. Il souffre de légères blessures, tandis que Mme J. Deslauriers, 59 ans, même adresse, s'est infligé une fracture de l'épaule droite. Un troisième occupant, 20 ans, 1666 rue Montcalm, s'en est tiré sans blessure.

Brûlée vive

Lévis, Qué., 25 — Prise au milieu des flammes qui venaient de se communiquer à son petit logis, hier, Mme Arthur Fontaine, 47 ans, s'est fait brûler à mort. On croit que cet incendie a été causé par une lampe surchauffée.

Plongeon fatal

Jean-Paul Saint-Denis, âgé de 21 ans, domicilié au 2340, avenue

Eau des Carmes Boyer

indispensable en voyage

Voyageur demandé

Situation intéressante à homme bilingue bien recommandé pour vendre à Montréal et environs: Valais, verrerie, coutellerie et spécialités de ferronnerie et d'articles électriques.

Ecrire case 50, le "Devoir", Montréal

remet à M. Albert Desjardins, de parler. M. Desjardins, chef des cantonniers du comté s'exécute de bonne grâce, mais comme il y avait encore trop d'émotion dans la foule, ses paroles se perdirent dans le brouhaha général.

Les auditeurs se dispersèrent peu à peu. Et les orateurs reprirent la route de Québec.

A propos de crédit social

Paris, 26. — M. Louis Baudin, professeur à la Faculté de droit de Paris et conférencier à Montréal il y a un an de l'Institut scientifique franco-canadien, a fait une communication à l'Académie des sciences morales et politiques sur le crédit social.

Le système, aujourd'hui célèbre dans toute l'Amérique du Nord, n'est qu'une forme de la théorie du pouvoir d'achat, échafaudée sur des raisonnements savants mais inexacts. Il comporte notamment la distribution par l'Etat aux citoyens d'un "dividende national" qui est supposé représenter la part de chacun dans la masse des biens matériels ou non, légués par les générations passées, et qui aboutit fatalement à une inflation.

Les partisans du crédit social ont été portés au pouvoir en 1935 dans la province canadienne de l'Alberta. M. Aberhart, premier ministre, a essayé de passer de la théorie à la pratique. Il n'a réussi qu'à émettre une monnaie fondante, aujourd'hui retirée de la circulation, à entrer en conflit avec la Cour Suprême, en cherchant à réduire les intérêts des dettes provinciales et surtout à créer une mystique qui s'est étendue dans tout l'Ouest canadien. Il faut espérer que la reprise économique actuelle mettra fin à cette agitation.

Il se noie dans le St-Laurent

Lotbinière, Qué., 25 — Louis-Laurent Perusse, 24 ans, s'est noyé samedi dans le fleuve Saint-Laurent, tout près de Lotbinière. On a retrouvé son cadavre quelques heures plus tard.

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY CAMILLE

SOURCE

Efficace contre l'indigestion, la Coûte, le Rhumatisme, Maladies du Foie et autres maladies. En vente chez votre Pharmacien. AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED QUIMET 54, Rue St-Paul Est, Montréal.

Bénédiction papale

Drysdale, province d'Ontario, 26 (CP) — La famille Onézime Massé, qui compte 21 enfants et qui passe pour la famille la plus nombreuse au Canada, a reçu une bénédiction spéciale du Souverain pontife, transmise par Son Excellence Mgr Kidd, évêque de London, en présence de 1,000 personnes. Drysdale est située à environ 50 milles au nord-ouest de London. On remarquait aussi la présence de nombreux prêtres, de notables de plusieurs paroisses environnantes. M. Harry Gignac, commandeur de St-Grégoire-le-Grand, a offert des félicitations à la famille au nom de la reine mère Mary.

La cérémonie s'est déroulée en plein air, à l'ombre de l'église. M. et Mme Massé et vingt de leurs enfants ont pris place aux premiers rangs. Un seul enfant manquait, Thérèse, 21 ans, qui travaillait à Detroit et qui n'a pu prendre part à la fête.

Mgr Kidd a parlé en français puis en anglais. Il a déclaré qu'il n'y a pas de cadeau plus précieux qu'un enfant. Quand le Souverain pontife a entendu parler de cette belle et grande famille, dit-il, son cœur s'est ému. Il a exprimé le désir de vous envoyer une bénédiction spéciale que je vous transmets avec grand plaisir.

Chèque de \$15,000

Québec, 26 (CP) — Au nom du gouvernement provincial, le sous-secrétaire de la province, M. Jean Bruchési, a adressé un chèque de \$15,000 au président du congrès de la langue française de 1937, Mgr Camille Roy. Cette somme constitue un octroi pour défrayer les dépenses occasionnées par le congrès.

Nègres acquittés

Decatur, Ala., 25 — Quatre jeunes nègres, qui depuis six ans et demi vivaient dans la crainte de la chaise électrique, ont été libérés hier quand le fameux procès Scottsboro a pris fin. L'Etat venait de refuser de poursuivre les procédures contre les nègres accusés d'avoir attaqué deux blanches, Victoria Price et Ruby Bates, sur un train allant de Chattanooga à Memphis, le 25 mars 1931.

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

Les mêmes. — Hourrah pour Du-

COMMENÇANT AUJOURD'HUI Chez Max Beauvais

GRANDE Vente D'ÉTÉ

RÉDUCTIONS SEMI-ANNUELLES

Le voici, cet événement que des milliers d'hommes de Montréal prévoyaient et attendaient! Ils connaissent bien la qualité Max Beauvais et ils savent, avec certitude, que c'est cette haute qualité régulière qui leur est maintenant offerte à des réductions véritables.

Vous êtes invités à venir profiter de ces splendides VALEURS!

Max Beauvais *Limité*
385 rue St-Jacques O.

"Le Magasin de Qualité pour Messieurs"

ARTHUR POULIN, président

VETEMENTS
CHAPEAUX
SOULIERS
ET ARTICLES
POUR HOMMES

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BRAU ET MODEREMENT CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 90.
Minimum aujourd'hui 74.
Même date l'an dernier 90.
Minimum l'an dernier 74.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.60, 11 h. a.m. 29.55. Midi: 29.50.
Chiffres fournis par la maison M.R. de Montréal

Des bibliothèques pour la culture québécoise

M. Paquette, secrétaire provincial, expose un projet d'importance — Une suite aux bibliothèques paroissiales

Le gouvernement provincial va armer la province de bibliothèques afin de combler les lacunes des gens de tout âge et de contribuer le plus possible à la culture générale du peuple canadien-français.

Le secrétaire provincial, M. le docteur Albini Paquette, a bien voulu indiquer les grandes lignes du projet du gouvernement au représentant du *Devoir*, ce matin, à son bureau du palais de justice.

Interrogé sur l'aide que le gouvernement était censé apporter aux bibliothèques pour enfants, le ministre a déclaré:

«Le projet du gouvernement provincial est beaucoup plus vaste que vous l'imaginez. Avec mon sous-ministre, M. Bruchési, je suis en train de le mettre au point et je le présenterai bientôt à la considération de mes collègues du cabinet. Si je n'avais dû aller en Europe, le projet serait peut-être déjà en marche.»

«Le gouvernement se propose, dit-il, de parsemer la province de bibliothèques. Dans chaque village, dans chaque ville, il y aura des bibliothèques. Il y aura dans les villes des bibliothèques séparées pour enfants, il y aura dans les campagnes une section de la bibliothèque publique réservée aux enfants.»

Le goût de la lecture

Le ministre se défend d'avoir eu de temps pour exposer son projet, mais il ajoute:

«Il importe de donner aux jeunes le goût de la lecture si l'on veut qu'ils aient plus tard, que nous-mêmes aujourd'hui? Dans nos villages, de grands jeunes gens aspirent des heures et des heures à bavarder dans un petit restaurant, à griller des cigarettes. Ils perdent un temps précieux. J'ai une conscience d'avoir rendu un grand service à ma province si je pouvais faire de la bibliothèque publique paroissiale le point d'attraction des jeunes gens, si je pouvais voir la petite bibliothèque planter le petit restaurant. Les loisirs sont plus en plus rares aujourd'hui, soit en raison du chômage, soit en raison de la durée hebdomadaire. Il faut combler ces vides de façon profitable.»

Le secrétaire provincial a des lettres. Il connaît le plaisir de la lecture. Depuis qu'il est ministre, il doit regretter, entre toutes, les heures qu'il consacrait naguère à lire. Il répond:

«On ne s'habitue au livre, à l'enrichissement continu qu'il apporte à toute une vie que dans la jeunesse. Il convient d'habituer la jeunesse à fréquenter le livre et à ne plus le quitter. Par le livre, ou par la lecture en général, on acquiert la culture. Or, la culture est notre salut, à nous Canadiens français, en ce pays. C'est par la culture que nous nous imposons dans l'Amérique anglo-saxonne. Elle favorisera un accroissement, une élévation en qualité de la personne de chaque habitant du Canada français.»

«Avec vous, monsieur le ministre, le mouvement intellectuel au Canada n'est pas en péril...»

Ce qui se fait en Ontario

Cette question des bibliothèques me tient à cœur, poursuit M. Paquette. La province d'Ontario a le pas sur nous en ce domaine. Là-bas, le gouvernement provincial double l'octroi municipal en faveur des bibliothèques publiques. Dans la province de Québec, nous procéderons probablement autrement. Nous défrayerons la plus grande partie, environ les deux tiers, de la dépense d'établissement des bibliothèques. Si une municipalité veut souscrire cent dollars, le gouvernement ira d'une somme de deux cents.

«Les livres seront-ils variés? Présentement, les bibliothèques paroissiales existantes contiennent presque uniquement des romans à l'eau de rose.»

Les livres qu'il faudra

«La fondation des bibliothèques paroissiales a été un bel effort. Nous en tiendrons compte. Nous voulons varier le contenu des rayons. Il y aura des livres pour les enfants, comme je l'ai dit, et il y aura des livres pour les jeunes gens; il y aura des livres pour les gens de tout âge.»

Il y aura en nombre des livres sur les métiers, sur les arts domestiques, sur les professions; des livres sur l'économie politique; des livres sur la géographie physique, politique et humaine de la province et du Canada; des livres d'études sociales. Enfin, chaque bibliothèque devra former un tout aussi complet que possible pour l'enfant, l'étudiant en vacances, le curé du village, l'avocat, le notaire ou le médecin puissent en être des abonnés réguliers et satisfaits. Le livre canadien aura préséance dans nos bibliothèques.

«Comment se fera le choix des livres? Cette délicate besogne sera probablement l'œuvre de personnes averties. Nous désirons que ces bibliothèques soient des foyers de culture saine et vivifiante. L'avenir de nos enfants et de notre peuple en dépend. Elles seront le complément

A Sainte-Anne de Beauré

25,000 pèlerins se rendent au sanctuaire — Présence de S. Em. le cardinal Villeneuve

Québec, 26 (D. N. C.). — 25,000 personnes ont envahi hier, le sanctuaire de Sainte-Anne de Beauré où de brillantes manifestations religieuses ont marqué la veille de la fête patronale de la grande thaumaturge.

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, Son Ex. Mgr L.-J.-A. Melanson, archevêque de Moncton, Son Ex. Mgr J.-H. Schlarman, évêque de Beauré, évêque de St-Hyacinthe, et une centaine de prêtres réguliers et séculiers se trouvaient parmi les fidèles qui sont allés s'agenouiller aux pieds de la statue miraculeuse de la grande sainte.

Les hôtels et maisons de pension de Sainte-Anne de Beauré regorgent de pèlerins qui attendent la grande journée de la fête de leur protectrice, aujourd'hui.

Hier, les principales manifestations religieuses furent la grande messe chantée à 10 heures, les Vêpres solennelles de la veille de la fête ainsi qu'une grande procession aux flambeaux dans la montagne, au cours de la soirée. Environ 2,300 automobiles étaient parquées sur les terrains avoisinant le sanctuaire. Les Pères Rédemptoristes, administrateurs du sanctuaire, ont distribué plus de 15,000 communions au cours de la journée, entre 5 heures 30 et 11 heures.

Deux pèlerinages spéciaux avaient été organisés pour cette journée. Celui de Granby était composé de 500 personnes, dirigées par M. l'abbé Breton et accompagnées de Son Ex. Mgr F.-X. Decelles, évêque de St-Hyacinthe. Ils eurent leur messe à six heures et un exercice à 11 heures, au cours duquel M. l'abbé Edg. Roy donna le sermon. Un millier de pèlerins venaient de St-Michel de Bellechasse et de Berthier, dirigés par M. l'abbé H. Barabé, curé de Berthier. C'est M. J. Cloutier qui avait organisé ce pèlerinage, qui se fit par bateau.

Les pèlerins eurent leur messe à 10 heures et un exercice à 2 heures, alors que le R. P. U. Héon, des Pères Rédemptoristes, donna le sermon.

La grande messe solennelle fut chantée à 10 heures par Mgr J.-H. Schlarman, évêque de Beauré, assisté des R. P. J.-M. Bégin et J.-B. Les Vêpres furent chantées à 3 heures par le R. P. F. Gagnon, recteur, curé de la basilique, assisté des RR. PP. Donat Vézina, Patrice Leblanc, L.-X. Aubin, E. Roy, C.-E. Voyer et L.-P. Mathieu.

Dans la soirée, la grande procession dans la montagne était sous la direction de S. Ex. Mgr L.-J.-A. Melanson, archevêque de Moncton. Son Eminence le cardinal releva par sa présence l'éclat de la cérémonie. À la fin de la procession, le cardinal adressa quelques mots aux pèlerins, en français et en anglais. Il se déclara édifié de cette grande manifestation de foi. Il pria ses auditeurs de mettre cette foi en pratique et d'en tirer des œuvres méritoires. «Demandez des miracles corporels à sainte Anne, dit le cardinal, mais implorez surtout cette grande thaumaturge pour qu'elle nous accorde des miracles spirituels.»

Campagne d'hygiène

Chicago, 26 (A. P.). — Le département de l'hygiène de Chicago vient de lancer une grande campagne contre la syphilis. Le chef de service, M. le Dr Louis Schmidt, fait appel à quelque 7,000 médecins afin d'obtenir leur concours: ces médecins seraient appelés à fournir des détails sur tous les cas de syphilis qu'ils ont traités, mais sans cependant donner les noms de leurs patients. Il est question d'un plébiscite qui permettrait aux habitants de Chicago de dire s'ils sont prêts à se soumettre à une analyse du sang et gratuit et secret qui serait faite par le médecin de famille.

Le crédit social

Calgary, 26 (C. P.). — Le premier ministre Albert a déclaré hier au *Prophetic Bible Institute* que si les experts des banques ne sont pas en mesure de contribuer à l'établissement d'un système de crédit social en Alberta, le gouvernement est tout disposé à leur fournir les services de ses propres experts. On sait que le gouvernement albertain vient d'envoyer une circulaire à toutes les succursales de banque qui se trouvent dans la province pour leur demander de contribuer à l'établissement du crédit social en les assurant qu'elles seront rémunérées de leurs services et que le gouvernement assume tous les risques de l'entreprise.

Une "belle découverte"

Ames, Iowa, 26 (A. P.). — Un étudiant en chimie du nom de Léon Prens prétend avoir découvert un gaz asphyxiant assez fort pour faire fuir les masques dont on se sert pour se défendre contre les gaz. Ce gaz peu coûteux se fabriquerait avec des déchets des raffineries de cuivre, de zinc et de pétrole et du sel ordinaire. Prens, qui est lieutenant dans l'armée des États-Unis, n'est âgé que de 23 ans; il étudie à l'*Iowa State College*.

ment et le prolongement de l'école. A ce moment, le secrétaire vient mettre sous les yeux du ministre les noms de plusieurs visiteurs impatients. M. Paquette constate qu'il a déjà accordé plus de temps qu'il ne pensait au représentant du *Devoir*. Celui-ci prend congé non sans féliciter le secrétaire provincial de son beau projet.

Alfred AYOTTE

Reprise des hostilités

Sommission à l'armée chinoise — Les hostilités reprennent à Langfang

Tientsin, 26. (S.P.A.). — On annonce que le général Katsouki, commandant en chef des troupes japonaises postées dans le nord de la Chine, a sommé la 29e armée chinoise d'évacuer complètement la région de Peiping (on a déjà plusieurs fois annoncé que le commandement de la 29e armée chinoise avait entrepris de retirer ses troupes de la région en question, pour se conformer à un accord conclu avec des autorités militaires japonaises, mais qu'un élément très antijaponais de cette armée, la 37e division, ne tenait pas compte de l'ordre d'évacuer).

Les hostilités ont recommencé: des troupes japonaises effectuent des opérations "punitives" contre des troupes chinoises postées à Langfang, à mi-chemin entre Tientsin et Peiping. Les Japonais accusent ces troupes d'avoir attaqué des signaux de l'armée japonaise. Il paraît que les pertes des Chinois sont très considérables mais que celles des Japonais ne le sont pas.

Tokio, 26. (S.P.A.). — Le prince Konoze a réuni son cabinet aujourd'hui. On dit que le gouvernement considère comme un fait très grave la reprise des hostilités dans le nord de la Chine. Des observateurs disent qu'il se peut que l'armée japonaise attaque Peiping même, pour faire reconnaître les privilèges d'ordre économique que le Japon revendique quant à la Chine septentrionale. Le Parlement doit se réunir demain, pour entendre une déclaration du premier ministre.

La fiducie à la semaine de Droit de Paris

Rapport de Me René Demogue — Présidence de Me Emery Beaulieu

Paris, 24 (Havas). — Hier matin la Semaine de droit tint sa cinquième séance, consacrée à l'examen des applications de fiducie en droit moderne sous la présidence d'Emery Beaulieu, vice-président de l'Association des juristes de langue française et délégué du Canada, assisté de M. Perich, professeur à la faculté de droit de Belgrade.

M. Demogue, professeur à la faculté de droit de Paris, précisa que la question est de savoir dans quelle mesure il convient d'introduire la fiducie dans les droits nationaux très nombreux qui ignorent encore cette institution. Les délégués de Pologne, d'Autriche, de Yougoslavie, de Suisse, d'Italie, d'Égypte, de Belgique ainsi que François Prevel pour la France et Thibaudau-Rinfret pour le Canada prirent part à l'importante discussion.

M. Demogue résumant le débat a remarqué que la résurrection de l'ancienne "fiducia cum creditore" avait rencontré des objections plus sérieuses et plus nombreuses, mais qu'en revanche la fiducie ayant pour but les intérêts particuliers tels que la matière de fondations en l'administration de certains patrimoines appartenant aux incapables, avait reçu un accueil moins défavorable de la part des congressistes. En France, le problème est d'ordre législatif comme l'indique dans son intervention le professeur à la faculté de Poitiers, Savatier. De midi à 1 heure, trente congressistes furent reçus au palais de justice par le bâtonnier Étienne Carpentier qui les remercia de leur visite et de l'aide apportée à préciser certains points délicats de la jurisprudence moderne. Ils furent ensuite reçus au de la cour de cassation par M. Paul Matter, premier président de la cour de cassation et M. Louis Frémicourt.

Pour défendre l'Angleterre

Londres, 26 (CP). — L'"Army Committee", qui vient de lancer une campagne de recrutement, préconise la création d'une réserve centrale de deux divisions de troupes mobiles que l'on pourra envoyer à la première alerte en n'importe quel coin du monde où l'Empire britannique sera menacé. L'"Army League Committee", dont le président est M. Leopold-S. Amery, ancien ministre, n'est pas un organisme officiel, mais une association volontaire d'hommes publics et de militaires qui viennent d'enquêter sur la situation déplorable de l'armée anglaise. Leur rapport insiste surtout sur les insuffisances du recrutement et le fait que le nombre des réservistes a diminué de 210,000 à 135,748 de 1913 à 1937.

Décès d'un député

Londres, 26. (C.P.). — M. George Hardie, député travailliste, frère de feu Keir Hardie, fondateur du parti travailliste indépendant, est décédé aujourd'hui à l'hôpital à l'âge de 63 ans. Il était l'un des militants du mouvement socialiste anglais depuis près de cinquante ans.

Tito Schipa défile le maire de Sydney

Wellington, Nouvelle-Zélande, 26 (A.P.). — Tito Schipa, ex-ténor du Metropolitan Opera, a déclaré aujourd'hui qu'il a reçu des messages de félicitations de M. Achille Starace, secrétaire du parti fasciste italien et du comte Dino Grandi, ambassadeur d'Italie à Londres, pour avoir défilé ouvertement le maire de Sydney, Australie, en continuant à terminer ses concerts à l'hôtel de ville de Sydney, par un salut à la fasciste. Le maire de Sydney avait menacé Schipa de lui refuser l'usage de la salle municipale s'il continuait à saluer à la fasciste ses auditeurs australiens.

Protestation de M. Oscar Drouin

Il donne sa version de l'assemblée de Saint-Pascal — On prendra les mesures voulues pour se protéger

Québec, 26 (D. N. C.). — M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, nous a remis à midi la déclaration suivante, sur les incidents de St-Pascal de Kamouraska, où les membres du nouveau parti ont été empêchés de parler. La déclaration est signée: "Le Parti National".

«La liberté de parole et la liberté d'assemblée existent-elles encore dans notre province? On a le droit d'en douter, après les événements de cet après-midi à St-Pascal.»

«Nous sommes arrivés, M. Hamel, M. Grégoire, M. Marcoux, M. Chaboult et M. Emilien Rochette, vers deux heures de l'après-midi. Six mille personnes environ nous y avaient devancés et attendaient paisiblement.»

«Sur proposition de M. René Chaboult, M. Bossé, cultivateur de St-Pascal, et M. Savoie, industriel de Mont-Carmel, acceptèrent la présidence de l'assemblée.»

«A peine le président avait-il ouvert la bouche pour annoncer l'ordre des orateurs que le tumulte commença. Et il s'amplifia de plus en plus au point que personne autre ne put adresser la parole.»

«Der le début il était évident qu'une grosse organisation montée d'avance était là pour troubler l'assemblée. A n'en pas douter, d'après les manœuvres de certains groupes, un chef et des sous-chefs commandaient la manœuvre.»

«Nous étions heureusement en plein air. Autrement, les scènes de l'Ange-Gardien se seraient renouvelées, plus violentes et plus sanglantes. Au centre de la foule, il y avait un carré, une centaine d'hommes qui se tenaient coude à coude et qui paraissaient encadrés de gars en chemise. A gauche de l'estrade, un camion d'hommes debout hurlait comme des bêtes fauves en choeur avec ceux du centre.»

«A droite, un autre groupe, dans un auto entouré de complices, faisait tapage. "A un moment donné, le carré du centre s'avança en triangle vers l'estrade. Les orateurs et leurs amis y recurent des cailloux qui venaient de droite et de gauche. Les autres, pendant ce temps-là, tentaient de démolir la tribune pièce par pièce. Un certain nombre, lancé à l'assaut, escaladèrent l'estrade. Tous les orateurs se virent menacés. M. Grégoire, maire de Québec, fut bousculé et frappé d'un des assaillants asséna un violent coup de poing en pleine figure à un paisible vieillard. Plusieurs des occupants recurent aussi des hourrahs, des bousculades, contre lesquelles ils n'étaient pas en mesure de se défendre. Bientôt, tous les émetteurs, environ une centaine, dont quelques-uns avaient le whiskey, s'étaient emparés de la place. L'un d'eux avait arraché une planche avec laquelle il menaçait tout le monde.»

«Lui meneur, un nommé Albert Desjardins, chef des cantonniers du comté de Kamouraska, salarié du gouvernement, employé de M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, avait conduit ce brillant assaut. "En face d'une violence si savamment organisée, composée d'hommes capables de tous les excès, notre meilleur parti, pour le moment, afin d'éviter peut-être des effusions de sang, était de nous retirer.»

«Dans un tumulte et un péle-mêle indescriptibles, le nommé Albert Desjardins prit la parole pour injurier les orateurs, chanter les louanges de son maître, M. Maurice Duplessis. "A noter, rumeurs ou faits, les cantonniers avaient appris que si l'assemblée réussissait, leur situation serait en jeu, et que, pendant quatre ans, le comté de Kamouraska jeûnerait. Pour lui, ni chemins, ni autres octrois.»

«A preuve que cette conviction s'était accréditée dans l'opinion, c'est que durant la nuit, des hommes avaient travaillé à démolir notre estrade.»

Ces faits se passent de commentaires. Les mêmes conclusions d'ordre pratique qui s'imposaient après la bagarre de l'Ange-Gardien deviennent plus urgentes que jamais. «Pour notre part, puisque le gouvernement paraît vouloir protéger le désordre, l'encourager et l'organiser, M. Duplessis ne devra pas être surpris, si le public intelligent qui veut se renseigner et, pour cela, prend la peine de se rendre aux assemblées se charge, à l'avenir, du maintien de l'ordre et de se faire respecter. C'est son droit.»

Cet après-midi, le mécontentement a été manifeste dans la foule contre les émetteurs. Nos gens de Kamouraska et d'ailleurs n'endurent pas de se laisser malmenés par une clique organisée. Ils ne permettront pas que l'on accredité ailleurs que le peuple canadien-français ne peut pas écouter la discussion d'une politique ou d'une doctrine sans se livrer à des actes d'apaches. «Dignes de gouvernements moribonds, de telles manœuvres ne les sauvent jamais.»

«Le passé est là pour le prouver». (signé) Le Parti National

Politique d'économie

Vendôme, France, 26 (A.P.). — Le premier ministre Camille Chautemps a déclaré hier à Naviell qu'il ne saurait y avoir de progrès social durable si l'on ne rétablit l'ordre dans les finances. Il a annoncé qu'il a l'intention d'équilibrer le budget en comprimant les dépenses. On interprète cette déclaration comme un avertissement aux socialistes qui constituent le plus fort groupe du Front populaire et qui ont approuvé un programme de réforme sociale à leur récent congrès.

Au Cap de la Madeleine

Départ de trente missionnaires pour l'Afrique et le Nord-Ouest — Présence de quinze mille personnes

Les Trois-Rivières, 26. — Quinze mille personnes sont passées au petit sanctuaire marial du Cap de la Madeleine, au cours de la journée d'hier, pour saluer les trente missionnaires qui doivent partir, ces jours-ci, pour les missions de l'Afrique et du Nord-Ouest. Ces pèlerins, de tous les coins de la province de Québec sont venus voir une dernière fois ceux qui vont s'embarquer pour les lointains pays d'évangélisation, et ont participé à la grande fête missionnaire annuelle du Cap de la Madeleine.

Mgr Alfred-Odon Comtois, évêque des Trois-Rivières, a la tête des fidèles de son diocèse a présidé aux fêtes de l'après-midi. On remarquait parmi les partants, quatorze Pères Oblats, quatre Frères de la Sainte-Croix, deux Frères Maristes et trois sœurs du Bon-Pasteur, de Québec. Des quinze mille pèlerins qui sont passés au petit sanctuaire, cinq mille sont venus dans l'avant-midi et les dix mille ont participé aux manifestations solennelles de l'après-midi.

Hier matin, de nombreuses messes dites aux autels du petit sanctuaire. A neuf heures le Rév. Père Gilles Marchand, O.M.I., provincial des Oblats du Canada, a célébré une messe pour les parents et pour les amis des missionnaires. Le Rév. Germain Dandaneau, O.M.I., directeur des pèlerinages, prononça le sermon de circonstance. A dix heures, le Rév. Père Eugène Nadeau, O.M.I., prêcha le chemin de la croix en plein air. Un millier de personnes prirent part à la cérémonie. A dix heures 30, les missionnaires parlants défilèrent dans les jardins du sanctuaire, pour prendre part aux cérémonies de l'après-midi. Les cadets du Sacré-Coeur ouvraient la marche. Le clergé, les missionnaires et Mgr Comtois étaient entourés de détachements des zouaves pontificaux. La démonstration eut lieu au calvaire. La bienvenue à Son Excellence Mgr Comtois et aux missionnaires fut souhaitée par le Rév. Père Athanasie Francoeur, supérieur et gardien du monastère.

Le R. P. Azarie Ménard, O.M.I., pronça le sermon de circonstance. Il manifesta le missionnaire, planteur de croix. Après quoi, le provincial des Oblats, le R. P. Gilles Marchand, remit leurs obédiences aux missionnaires. Mgr Comtois tira les conclusions de cette cérémonie. Il montra dans le missionnaire un modèle de fidélité à sa vocation et invita les fidèles présents à imiter cette générosité, chacun dans la sphère où Dieu l'a placé.

Dieu le veut, telle doit être notre devise, suivit-il suggéré par Mgr Comtois. Suivit l'évangélisante cérémonie du baisement des pieds. Le salut du Très-Sacrement fut célébré, au pied du calvaire, par S. E. Mgr Comtois. Ce dernier avait, comme diacre, le R. P. Gilles Marchand, provincial des Oblats, et comme sous-diacre, le R. P. Pierre Pepin, supérieur du noviciat de Ville La Salle. Mgr Dionis Gélinas agissait comme cérémoniaire. On remarquait, autour de l'autel le R. P. Arsène Roy, O.P., le R. P. Ernest Castonguay, O.M.I., curé de Ste-Madeleine, les RR. PP. Desautels et Guy, de St-Boniface, et le R. P. Jodoin, de Richelieu. Au cours du salut, les missionnaires, hommes et femmes, se sont agenouillés au pied de l'autel pour se consacrer à la Vierge du Rosaire, patronne du petit sanctuaire.

Cette grande journée missionnaire annuelle s'est terminée hier soir, au milieu d'un concours nombreux de pèlerins, quand le R. P. Prime Girard, O.M.I., missionnaire depuis près de trente ans, chez les Esquimaux de la baie d'Hudson, a donné une conférence sur les missions, dans les jardins du sanctuaire.

Le Père Girard est missionnaire à Pondichéry, depuis 1912, date de la fondation de la mission de Mgr Turquetil, ce vaillant apôtre arrivé d'une tournée de conférences en France et à Rome. Il a donné plus de 300 conférences sur ses missions du pôle nord, dont une, mémorable, à l'Angélique de Rome, devant plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. La liste des missionnaires parlants a été publiée dans le *Devoir* du 21 juillet, mercredi dernier.

Décès de R. F. Camille Gervais

Le R. Frère Camille Gervais, Clerc de Saint-Viateur, est décédé au Juvénat des Saints-Annes, à Berthierville, le 24 juillet, après quelques jours de maladie.

Le Frère Gervais était né à la Pointe-aux-Trembles, le 24 octobre 1870, et était entré au noviciat de Joliette le 3 septembre 1890. Il avait fait ses premiers vœux de religion le 31 juillet 1892 et ses vœux perpétuels le 31 juillet 1893. Il fut professeur au collège Saint-Joseph de Lévis de 1891 à 1895, à Cohoes, N.-Y., de 1895 à 1897, et à St-Eustache jusqu'en 1904. Il fut plus directeur à St-Louis-de-Gonzague de 1904 à 1906 et de nouveau professeur à St-Eustache. Il enseigna aussi au Juvénat de Berthierville et au collège de Beauharnois. Depuis 1923 il remplissait les fonctions d'infirmier au collège Bourget de Rigaud, et au Juvénat des Saints-Annes de Berthierville, où il est décédé samedi.

Un premier service a eu lieu à Berthierville, ce matin et la dépouille mortelle a été transportée à Joliette.

Les funérailles auront lieu à Joliette, le 26, à 10 h., heure d'été, et l'inhumation au cimetière de la communauté.

Les chantiers navals de Sorel seront vendus

Le gouvernement fédéral en disposera de cette façon ainsi que de sa flotte de dragage de Sorel

Ottawa, 26 (D.N.C.). — Les autorités fédérales ont décidé de disposer par contrat des travaux à accomplir dans le chenal du Saint-Laurent, en même temps que de vendre la flotte de dragues et les chantiers navals à Sorel parce que l'on peut faire faire les travaux à meilleur marché par contrat.

Les arrangements ont été pris pour la vente de la flotte de dragues et de vaisseaux auxiliaires ainsi que de l'outillage à Sorel, à la *General Dredging Contractors, Limited*, de Montréal, pour une somme de \$1,700,000.

La valeur des dragues, etc., a été établie par une compagnie indépendante.

Il est prévu, dans le contrat de vente que les employés actuels à Sorel et sur les dragues continueront de travailler pendant le reste de la saison.

On a également accordé le contrat pour le reste des travaux de creusement à la *General Dredging Contractors*, à une unité de coût recommandée par la commission qui a fait enquête sur la question. Cette unité de coût, d'après les ingénieurs du ministère, est considérée comme raisonnable et équitable. Les travaux seront faits dans l'ordre prévu dans le rapport de la commission et seront accomplis chaque année dans la mesure où les crédits votés à cette fin le permettront.

Nominations

Québec, 26. — Le gouvernement provincial annonce officiellement les nominations suivantes dans le dernier numéro de la *Gazette officielle*:

M. Delphis Labonté, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Julien de Wolfestown, dans le comté de Wolfe;

M. Aimé Malo, de Québec: pourvoyeur dans le service intérieur de la voirie;

M. Thomas Tremblay, avocat, de Montmagny: assistant-gérant de la Commission des liqueurs de Québec;

M. le docteur J.-Alexandre Nadeau, de Saint-Charles de Bellechasse: coroner pour le comté de Bellechasse;

MM. L.-C. Allaire, marchand de bois, S.-Vianney, et Emile Bernier, cultivateur, Rédemption: juges de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Rimouski, J.-A. Brassard, commerçant de Montmagny, Antoine Marcolle, commerçant, Paul Ouellet, gérant du bureau de la paroisse de Roberval, tous quatre de Roberval: juges de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Roberval, Ubalde Deschenaux, cultivateur, Notre-Dame de Pierre-ville: juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Richelieu, Jack McDermott, agent d'assurances, et Martin Perrier, imprimeur, tous deux d'Allymer: juges de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Hull, Alfred Théoret, épicer, Valleyfield: juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire de Beauharnois.

A propos de grève

Québec, 26. (D.N.C.). — Le Syndicat national catholique de Saint-Grégoire de Montmorency, a tenu une grande réunion hier soir à 8 heures, en la salle paroissiale de l'endroit, sous la présidence de M. Joseph Leclerc, président des délégués à la fédération.

Au cours de cette réunion, à laquelle assistaient une foule considérable d'employés à la filature de la "Dominion Textile Company", les officiers et les membres du Syndicat ont discuté de cette importante question de la grève. Aucune décision officielle n'a été prise, déclarait hier soir, M. l'abbé Georges Côté, aumônier général de la C. T. C. C. On sait cependant que M. Leclerc a fait connaître à l'assemblée le résultat du scrutin, pris durant toute la semaine dernière, et qui démontre que les ouvriers de cette industrie sont favorables à la grève puisqu'ils ont voté par une forte majorité.

La décision relative à la grève sera prise d'ici quelques jours, croit-on, alors que M. Joseph Côté ira rencontrer, à Montréal, les officiers de la fédération et leur faire connaître la décision prise par les employés de la filature de St-Grégoire de Montmorency.

Le fascisme

Londres, 26. (C.P. Havas). — Le primate de l'Église catholique en Angleterre, S. Ex. Mgr Arthur Hinsley, archevêque de Westminster, a défendu aujourd'hui dans une lettre au *Times*, l'attitude de l'Église catholique vis-à-vis de l'Espagne. L'archevêque de Westminster a rappelé que l'Église a été persécutée en Espagne, et que ses biens ont été confisqués. Il a ajouté qu'il était faux de dire que le Vatican est l'allié du fascisme, qui dénote une ignorance absolue des déclarations des Papes depuis 50 ans. Le Pape était représenté au couronnement de roi George VI; il parle souvent avec estime et affection de la Grande-Bretagne; si les relations du Vatican avec l'Italie fasciste sont cordiales, elles le sont beaucoup moins avec l'Allemagne, un autre Etat totalitaire. Le Vatican n'a pas rompu les relations diplomatiques avec le gouvernement de Valence. En Belgique, la hiérarchie catholique a exercé son influence contre les fascistes belges: les rexistes.

En janvier 1934 le ministre de la marine d'alors, M. Alfred Durneau, a nommé une commission pour étudier la question du niveau de l'eau dans le port de Montréal et le chenal du Saint-Laurent. Cette commission devait étudier les causes de la baisse du niveau de l'eau dans le port et le chenal et faire des recommandations en conséquence.

La commission a soumis son rapport le 18 janvier 1937. Elle a fait une étude approfondie du problème. Elle recommande, en plus des travaux en cours, des travaux de creusement pour une somme de \$11,500,000. Ces travaux sont nécessaires, prétend la commission, pour assurer une profondeur de 35 pieds au-dessous du plus bas niveau de 1934. Tous les détails des travaux sont indiqués dans le rapport de la commission. Quand ces travaux seront terminés, l'état du chenal sera conforme aux nécessités de l'heure.



Directrice : Germaine BERNIER

Plages et bain de soleil

Méditation sur la pudeur

Mes sœurs, méditons ensemble, voulez-vous, cette question de la "pudeur" dans le costume, que l'on appelle autrefois "la modestie dans la toilette", ou encore de la bienséance des habits", comme disait saint François de Sales. Écoutons les avis de ce grand psychologue: ils sont toujours d'actualité:

"Saint Paul, dit-il, veut que les femmes chrétiennes soient revêtues d'habits convenables, se parant avec modestie et retenue. Or, la bienséance des habits dépend de la matière, de la forme et de la propriété."

Pour la propriété, passons, puisqu'il s'agit de bains...

Pour la forme et la matière, évitons l'ouïssance, lorsque celle-ci est mince et claire (voire rose crevette...) et celle-là ultra collante, le rôle du vêtement est plutôt ironique!

Quant à la matière et à la forme, reprend le Saint, la bienséance résulte de plusieurs circonstances: du temps, de l'âge, des qualités, des compagnies et des occasions.

Voyez, que de nuances! Il ne s'agit pas de se baigner avec des bas et des manchettes, comme en 1900, ni de se scandaliser au même degré s'il s'agit d'un bébé ou d'un adulte.

Quant aux compagnies, vous devinez que les voisinages mixtes imposent davantage de retenue et de réserve, car nous sommes, plus souvent que nous ne le pensons, responsables des tentations des jeunes gens...

Si vous êtes en milieu mondain où votre devoir (au bain comme ailleurs) est de "tenir votre rang", que ce soit, certes, avec élégance, mais avec une ferme dignité de chrétienne. Est-il normal qu'une femme honnête — à plus forte raison chrétienne — ait une mise indécente? "On dit qu'on ne pense pas à mal. Moi, je dis que le diable y pense toujours", ajoute saint François de Sales. Et il recommande que ce qui est récréation ne devienne pas occupation. Je songe alors à ces tournées enliées passées (en tenue plus que légère) à se mouiller ou se sécher, à deviser de rien ou à remuer des cartes, serrées sous une tente...

Oh! mes sœurs, que de réformes à accomplir autour de nous... peut-être en nous!

Pour entraîner les autres au bien, le mieux n'est-il pas d'abord de nous affirmer nous-mêmes sur le chemin de la vertu? Écoutons l'imitation:

A propos de notre ardeur à propager des idées:

"Le royaume de Dieu ne consiste pas dans les paroles, mais dans la vertu."

A propos de la force morale dont nous devons témoigner puisque nous avons en nous la grâce divine:

"La raison naturelle enveloppée d'une grande obscurité discerne encore le bien du mal, le vrai du faux; mais elle est dans l'impuissance d'exécuter ce qu'elle trouve de meilleur, n'ayant plus la pleine connaissance de la vérité ni la pureté des affections."

Ah! Seigneur, que votre grâce m'est nécessaire pour commencer le bien, pour le poursuivre, pour l'achever!

Sachant que vos commandements sont bons, justes et saints, qu'ils condamnent tout ce qui est mauvais et nous apprennent à fuir le péché, le mal, à accomplir votre loi.

Oh! mes sœurs, nous pourrions chercher longtemps, nous verrions que les écrivains sacrés, les saints et l'Eglise elle-même ont insisté, à tous les siècles, sur la question de la décence du costume et de la tenue. C'est donc qu'elle est d'extrême importance.

Le nudisme, d'ailleurs, nous choque, il nous porte au mal... Or, l'indécence n'est le chemin... Prions la Vierge très pure d'assagir les vier-

A MES FILS

D'un pas délibéré, mon fils, va ton chemin;
Sache peser un acte, et regarder en face
Le devoir qui grandit, près du plaisir qui baisse;
Quand tu donnes, souris, et tends aussi la main.

Si tu possèdes peu, ne désire plus rien...
Trop souvent la richesse a fait sombrer la race;
Aime plutôt l'effort; garde ton bras vigile;
Et qu'autour de ton nom flotte un parfum chrétien.

Veux-tu, sous le fardeau, n'être jamais vulgaire?
Ne marche pas courbé, les yeux fixés à terre,
Comme un morne valet de la réalité.

Mais sur ton front levé, quand le labeur s'achève,
En abreuvant ton âme aux sources de Beauté,
Laisse passer un peu d'idéal et de rêve!

PIERRE LESTIENNE

(Extrait de "Les Etincelles du Foyer")

ses folles des plages... de leur rappeler que la pudeur est préservatrice de pureté en nous et dans les autres.

Pensons que notre corps à nous est le temple du Saint-Esprit, que nous sommes "d'autres Christs" et que lui, le Sauveur bien-aimé, a souffert sur le Calvaire du dépouillement de ses vêtements.

Reconnait-on son image en nous? Résumé: ne prêchons pas: donnons l'exemple de la décence.

Aimons souffrir la moquerie... pour l'amour de Dieu. Possédant la grâce divine en nous, quelle responsabilité est la nôtre!

ODON.

La petite histoire

Mme Roland

A 11 ans, Marie Philpon désira entrer dans un couvent pour y faire sa première communion. La maison que choisit sa famille était le couvent des religieuses de la Conception de Notre-Dame, chanoines de Saint-Augustin. Les pages qu'elle consacra à la pieuse maison sont parmi les plus agréables de ses Mémoires.

"La première nuit que je passai au couvent fut agitée. Je me sentais loin de ma bonne mère, qui sûrement pensait à moi avec attendrissement. Je me levai doucement, j'allai près de la fenêtre; le clair de lune me permettait de distinguer le jardin sur lequel elle avait vue.

Le plus profond silence régnait dans ces lieux: l'écoulement, pour ainsi dire, avec une sorte de respect."

La fièvre révolutionnaire n'atteignait Mme Roland que vers la fin de 1788. Mais quand son mari fut nommé ministre de l'Intérieur, elle se mêla aux réunions politiques et fut presque toujours l'inspiratrice de son époux.

Mme Roland ne se gênait pas pour blâmer son mari et ses collègues de leur trop grande confiance en la bonhomie de Louis XVI; c'était elle encore qui morigénait les ministres quand elle le jugeait nécessaire:

"Maintenant, écrivait Mme Roland, que vous êtes tous plébiens ou à peu près, et vrais révolutionnaires, si d'ici à quinze jours vous n'avez pas déposé un grand caractère et pris des mesures imposantes, il sera démontré que vous ne valez pas plus que les autres."

Mme Roland trônait au milieu des girondins Brissot, Lanthanas, Barbaroux, Louvet, Buzot. Comme eux, féroce révolutionnaire dans les premières années de la tourmente, elle regrette les excès de la Révolution, mais quand il est trop tard.

Arrêtée une première fois, mais avec des formalités illégales, Mme Roland fut mise une seconde fois en état d'arrestation alors qu'elle venait d'être libérée. Elle fut incarcérée à Sainte-Pélagie, où elle continua la rédaction de ses Mémoires.

Le 31 octobre 1792, le jour même où les vingt et un girondins condamnés étaient conduits à l'échafaud, un mandat spécial d'arrêt fut délivré par Fouquier-Tinville contre "la nommée Philpon, femme du nommé Roland, ci-devant ministre

de l'Intérieur, prévenue de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et d'avoir cherché à introduire la guerre civile". En conséquence, Mme Roland était transférée de Sainte-Pélagie à la Conciergerie.

Le 8 novembre 1793 elle comparut devant le tribunal révolutionnaire. Son amie Sophie Granchamp l'avait aidée à revêtir une toilette à effet, savante et simple, robe blanche, les cheveux noirs tombant sur ses épaules, la tête couverte d'un fichu de linon, c'est ce qu'elle appelait sa toilette de mort. Tandis que, d'une voix ferme, l'accusée faisait sa défense, qu'elle avait habilement préparée, le président, qui n'aimait pas l'éloquence, l'interrompit brutalement. Elle se tourna vers l'auditoire en criant:

"Je vous demande acte de la violence qu'on me fait."

Le sort de Mme Roland était réglé d'avance. Elle fut condamnée à la peine de mort.

Tandis qu'elle était conduite à l'échafaud, son amie Mlle Granchamp vit passer le sinistre cortège. Mme Roland était fraîche, riante, voulant se montrer "romaine" jusqu'au bout.

Place de la Révolution, une colossale statue en plâtre de la Liberté, à fort défilé républicain et de défilé des oripeaux mythologiques.

"O Liberté, s'écria Mme Roland, que de crimes on commet en ton nom!"

Puis elle passa aux mains du bourreau.

Dans ses Mémoires, Mme Roland déclare être allée du catholicisme au déisme, puis de là à l'athéisme. Au moment de monter sur l'échafaud, lui fut-il donné de faire la marche inverse? Peut-être. Quand les projets de suicide obsédèrent sa pensée entre les murs de Sainte-Pélagie, elle terminait ainsi un cahier de Souvenirs:

"Je ne sais plus conduire ma plume au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie. J'aime mieux m'ensevelir dans ses ruines. Nature, ouvre ton sein. Dieu juste, recois-moi... Divinité, je vais me réunir à ton essence."

La vie de Mme Roland est un exemple de l'insupportable des dons de l'intelligence que les sentiments religieux ne dirigent pas.

D'après J. FURET.

La vie pratique

Les torchons

Les emplois des torchons, à la cuisine et pour le ménage, étant nombreux et variés, il est nécessaire d'en faire un choix judicieux.

Rarement, un grand magasin vous offre des torchons en coton: leur usage a démontré qu'ils usent mal, laissent sur les ustensiles, surtout sur la verrerie, des "peluches" désagréables, nécessitant un second essuyage, d'où perte de temps.

Il nous reste à choisir entre la toile métis et la toile pur fil. La première, d'aspect bel aspect, est évidemment d'un prix plus avantageux. Mais les fibres de nature différente qui la composent s'usent de façon inégale; l'étoffe s'use plus vite dans un sens, et par là-

même est hors d'usage. Par conséquent, si nous désirons un article vraiment solide, il est préférable de prendre du "pur fil" qui durera plus longtemps.

Suivant l'usage auquel on le destine, le linge d'office n'a pas non plus la même texture: les casseroles, les plats de métal ou de terre brune se trouveront bien d'une friction énergique avec une étoffe "forte". Les torchons "qualité lourde" seront appréciés pour l'essuyage de la vaisselle, tandis qu'il faudra réserver aux verres une texture fine et souple. Et pour nos meubles, nos chaussons, nous trouverons de doux tissus "simili-cha-mois" qui feront merveille.

Mais tout est bien cher! Le linge s'use assez vite; il faut souvent inspecter ses armoires et songer à renouveler en partie ses richesses! De ce fait, des sommes assez importantes sortent de l'escarcelle familiale. Aussi, de tout temps, la ménagère économe a judicieusement essayé de remplacer l'argent par... beaucoup d'ingéniosité.

Vous savez toutes par expérience, mesdames, quels beaux et bons torchons il est possible de fabriquer avec la partie la moins usagée de draps devenus inutilisables. Avec des morceaux plus petits provenant de chemises d'homme ou de femme, on accumule, dans un sac spécialement affecté à cet usage, une provision de "chiffons" pour essuyer casseroles, fourneaux, tringles de métal; et même légumes à l'eau, ou lapon préparé, ou polissoir, etc... Si ces morceaux sont en soie, c'est une trouvaille pour l'entretien de nos meubles vernis; s'ils sont en laine, ils serviront à faire briller les meubles cirés. Jusqu'à nos vieux bas qui, coupés au ras du pied et fendus derrière, s'emploieront pour soulever le couvercle de nos casseroles. Et si vous avez essayé pour faire reluire vos souliers des chiffons de velours, vous n'en voudrez plus employer d'autres. Ils remplacent à peu de frais les tissus "chamoisés".

L'entretien de tout ce linge n'est pas chose difficile mais... il y a la manière! Que de fois ai-je entendu pester des ménagères — et des blanchisseuses — contre ces maudits torchons si difficiles à dégraisser! Et que de fois ai-je vu des femmes, pourtant soigneuses à d'autres points de vue, se servir de linges qui étaient loin d'être d'une blancheur immaculée! Un peu de réflexion montrerait qu'un tel usage pêche à la fois contre l'hygiène et contre l'économie.

Contre l'hygiène: car le torchon sali promène sur toutes les pièces à essuyer les saletés qu'il a déjà recueillies. Contre l'économie: il est logique de penser que, plus il est sale, plus il faut le frotter énergiquement (c'est alors que les blanchisseuses n'hésitent pas à se servir de la brosse!) d'où, fatigue plus grande de la lavasse et, usure prématurée du linge. Beau bénéfice!

Donc, pour entretenir facilement nos torchons, évitons d'abord de les salir beaucoup, et, pour cela, remplaçons les fréquemment. Si nous avons soin de les faire tremper assez longtemps dans une eau alcaline, en insistant avec du savon, sur les parties tachées, la lessive chargera ensuite de les rendre blancs sans difficulté, et nous les conserverons plus longtemps.

Les chiffons blancs ou de couleur — en toile ou en coton — peuvent se nettoyer comme les torchons, s'ils ne sont pas trop maculés. Mais, s'ils ont servi à des nettoyages particulièrement malpropres, si leur remise en état demande beaucoup de savon et... beaucoup d'énergie, mieux vaut les sacrifier sans regret et les jeter tout simplement. D'ailleurs, le résultat du nettoyage ne serait pas merveilleux, et le tissu ne nous coûte guère!

De cette façon, nous pourrions avoir une armoire bien garnie de torchons, sans, cependant, nous ruiner à en acheter et sans passer trop de temps à les remettre en état.

H. ADAM
(L'Organisation ménagère)

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELAIR 3361

La vieille dentelle

Est-ce parce que je choisis de préférence les jours de pluie, les jours où l'on ne peut pas sortir, pour ranger mes armoires, que ces jours-là sont si pleins de mélancolie? Le ciel gris, le ruissellement des gouttières, le long des toits, suffiraient, en effet, à donner de la tristesse. Ils suffiraient... si autre chose, hélas! ne m'en donnait pas!

Des tiroirs que je n'ouvre jamais, des coffrets dont je ne salue jamais le couvercle, sont bécotes, ce jour-là, car il faut bien pourtant revoir les reliques que j'y garde. Et le passé, et mon pays, et des figures disparues s'évoquent invinciblement, fantômes dont je deviens immédiatement la proie.

S'il en est que je voudrais chasser à jamais de ma mémoire, telle est l'éveil en moi de rancunes et de douleur, il en est d'autres, au contraire, que je voudrais fixer pour toujours près de moi. Quand je ferme les tiroirs où que je pousse les tiroirs à leur place, il me semble que la tombe se clôt une seconde fois sur ceux qui m'ont aimé et protégés, ceux qui, s'ils avaient vécu plus longtemps, auraient bien su me garder de tout chagrin!

Reliques du culte pieux que je leur garde, quelques lettres, quelques photos décolorées et quelques objets sans valeur vont palissant, mourant d'année en année...

Telle cette vieille chose qui fut un rideau brodé sur du fil et que je me souviens d'avoir vu naître fleur à fleur, feuille à feuille, comme j'avais vu le réseau se faire fil à fil, noeud à noeud...

Vieille chose qui a trop servi, que les soleils de Catalogne ont brûlée quand ils venaient mordre les vitres avec leurs chaudes dents de feu, vieille chose que j'ai ramassée, déjà hors d'usage, dans une maison vide où on l'avait laissée, parce que "ça ne valait plus rien", vieille chose entre mes doigts, parmi les trous irrémédiables du réseau, tout un bouquet de chimériques roses blanches!

Le premier noeud avait été fixé au dossier de ma petite chaise d'enfant, sur laquelle j'avais été priée de m'asseoir "pour tenir l'ouvrage", ce dont j'étais infiniment fière. J'appris ainsi de bonne heure que pour intéresser les tout petits au travail, il est habile de les persuader qu'ils y jouent déjà un grand rôle. Ma mère aurait-elle pu réussir son ouvrage, et les mailles du filet auraient-elles été bien régulières si je ne me fusse point trouvée là?

Je vois encore les blanches, les longues, les adroites mains maniant le petit moule rond et la navette chargée de fil. Tout cela s'agitait rapidement, et leur agilité me semblait prodigieuse. Arrivais-je jamais à en faire autant?

L'ouvrage s'allongea, plus pareil à quelque corde ma tendue qu'à la trame d'un rideau, mais quand, servant le dernier noeud, ma mère coupait le fil et rangeait la navette, quand je voyais s'apprêter le métier aux sveltes montants, je devinais que l'instant merveilleux était arrivé où la longue bande transparente prendrait sa force, et d'avance, je tendais mes petits doigts.

"Tiens ce coin... tiens ferme!... Là, tire légèrement..."

Les mailles se déployaient, régulières, finement nouées, et, consciente de contribuer à l'œuvre charmante qui se préparait, je tenais fièrement le bout de la longue

bande et n'aurais pas cédé ma place pour un empire!

Enfin, la trame était montée sur le métier de bois; l'aiguille enfilée commençait à courir sur les mailles, exécutant ce qui s'appelle, je crois, "le point de reprise", et les boutons de roses naissaient, entourés de feuilles délicates. La grâce de l'ensemble effaçait l'angustie forcée des détails. Un semis charmant venait éclore jour après jour, comme un parterre irréel ciselé dans la neige...

Les rideaux de filet brodé ont duré des années. Déjà grande, je venais les soulever quelquefois pour appuyer mon front pensif contre les vitres. Celles-ci ne me montraient que la rue étroite, la grille façade de la maison voisine, et une bande de ciel bleu... Une nostalgie secrète assaillait mes 15 ans: les boutons de roses des rideaux me faisaient rêver d'un jardin vrai où il y aurait des fleurs vivantes et où l'on pourrait courir tout le temps, pas seulement aux vacances!

Maintenant, pour avoir le jardin réel et les vivantes roses je n'ai qu'à ouvrir la porte de ma maison. Tout un bouquet m'accueille où se mêlent cent coloris et autant de parfums, sous les panaches des mimosas et le bercement délicat des palmiers... C'est exactement ce que mes 15 ans rêvaient.

Mais toutes les roses éclatantes de mon jardin africain ne me font pas oublier le bouquet qui se meurt aux plis du rideau de guipure!

Et je prends la vieille dentelle avec d'infinies précautions pour que la fine trame usée ne se rompe pas davantage, et j'y enfouis mon visage, hélas! comme si, pour le caresser, vous étiez encore là, ô mains chéries!

MARIE BARRERE-AFFRE
(La Maison)

Pour faire un vivoir différent

Si la maîtresse de maison n'aime plus la disposition de son vivoir, si elle veut lui donner un caractère plus hospitalier, un air plus digne, elle a toujours le privilège de faire poser des murs à panneaux. Les murs à panneaux constituent un fond d'effet favorise incontestablement l'ameublement. Il y aura plus de vie dans une pièce où l'on fera poser des murs à panneaux.

Une maîtresse de maison décida récemment de rénover tout l'intérieur de sa demeure. Comme elle se souciait guère d'entreprendre une modification à la structure, à cause des dépenses qu'elle entraînerait, elle se limita à la décoration des pièces où la famille demeurerait la majeure partie du temps.

Les panneaux dont elle fit le choix étaient remarquables par leur originalité et le dessin qui en constituait le fini. Le bois n'était pas de dimension régulière, ce qui dégageait la pièce d'un aspect trop uniforme. De plus, à l'extrémité supérieure, il y avait un arrangement architectural qui formait un joli relief. On avait ainsi à une décoration supplémentaire des murs.

Le contour du foyer fut enduit de tuile chinoise d'une couleur vive; ainsi le contraste était fort joli. Les planchers et les fenêtres furent réparés.

Quand ces travaux furent complétés, la ménagère recouvrit tous les meubles d'un matériel coloré et conforme aux tentures. Comme résultat, l'aspect de cette pièce fut totalement modifié, et la maîtresse de maison possédait maintenant un vivoir entièrement différent de ceux du voisinage.

Accessoires d'autos à prix de solde chez Eaton

20% à 50% RABAIS SUR LES PRIX REGULIERS. Dans presque tous les cas les quantités sont limitées. Ce qui veut dire de venir de bonne heure. Nous ne mentionnons que quelques articles... venez voir les autres mardi.

Bougies d'allumage

Bosch — Rég. — 36 Mardi — 29

A-C et Champion — Rég. — 75 Mardi — 49

Ornements de radioteurs

S'adaptant au bouchon plat de radiateur Rég. 50 à 1.25. Mardi 39

Bidons pour l'huile

Commodes dans le garage et la maison. Rég. 29. Mardi 10

Bouchons de radiateur

Plaqué chrome. Plusieurs formes fantaisie dans le lot. Rég. 30 à 75. Mardi 15 à 50

Accessoires d'auto, au quatuor

T. EATON & Co

DE MONTREAL

Essai d'une somme catholique contre les sans-dieu. Volume de 565 pages: 1.25.

LE COMMUNISME ET LES CHRETIENS, par François Mauriac, R. P. Ducloux, Nicolas Berdiaeff, Alexandre Marc, Denis de Rougemont et Daniel Rops. — Une critique implacable mais impartiale. Brochure de 265 pages: 90.

POUR CONNAITRE LE COMMUNISME, par le R. P. Delaive. Brochure de 255 pages: 55.

L'EGLISE EST-ELLE POUR OU CONTRE LA GUERRE? par P. Sauvage. Brochure de 80 pages: 25.

LE MYTHE DU COMMUNISME, par le R. P. Villain. Brochure de 60 pages: 15.

LA "LIBERTE CHRIE" DU PARTI COMMUNISTE, par P. Crozier. Brochure de 32 pages: 10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

NETTOYAGE d'un ton plus clair-POUR TOUT



VOS TOILETTES de soirées d'été doivent être d'une propreté irréprochable si vous voulez paraître à votre plus grand avantage pendant la saison mondaine estivale. Le nettoyage d'un ton plus clair est tout indiqué pour maintenir vos toilettes en parfait état, parce qu'il pénètre à fond le tissu le plus délicat sans le détériorer. Appelez Frontenac 3131 pour un prompt service.

ROBES DE SOIREE D'ETE à partir de \$1.50
PANTALONS de FLANELLE 85c

FRONTENAC 3131
Dechaux
FRERES LIMITEE
2142 RUE BEAUDRY - MONTREAL
SUCCURSALE: 223 RUE STE CATHERINE EST.

Feuilleton du "Devoir"

Tante Bathilde

par Mme Charles PERONNET

3 (Suite)

—Voilà un bien mauvais résultat! Je vous aimais visites, et j'ai bonne envie de ne plus vous recevoir, répondit Bath en souriant. Moi qui voudrais tant, au contraire, vous apprendre à aimer votre foyer, à l'embellir, à le rendre cher à vos trères.

—Hélas! c'est bien difficile, si on n'est pas sage.

—Pourquoi donc? Votre vieille maison a tout à fait grand air, vous le savez bien; les abords en sont un peu sévères, je l'avoue. Ne serait-il pas possible de les égayer avec quelques rosiers de Bengale et quelques

plantes grimpantes? Voilà pour l'extérieur. Passons à l'intérieur maintenant. Ne pensez-vous pas qu'avec un peu de peine et de soin on rendrait fort agréable cette grande salle à manger à trois fenêtres, ce joli fumoir plein de meubles anciens et ce grand salon qui vous paraissent si maussades?

—Peut-être, Bath; mais je suis bien paresseuse, vous le savez, et mes frères sont si brouillons!

—Ils sont dans leur rôle de garçons. A vous, ma petite Rachel, de leur faire apprécier ce logis qu'ils mettent si volontiers sans dessus-dessous, de respecter leurs goûts,

de leur créer des habitudes et de commencer à leur donner un intérieur heureux et soigné... Ne vous récriez pas, je sais très bien que votre vieille Perronne n'est point la grâce en personne et qu'elle mène la vie dure à ses administrés.

Rendez toutefois hommage à son dévouement, à la sécurité que sa présence vous apporte, et dites-moi un peu s'il ne vous serait pas possible de lui venir en aide?

—Mes essais précédents n'ont pas été couronnés de succès.

—Etait-ils sérieux, persévérants?

—Non, je l'avoue; je range la maison pendant deux jours, j'essaie de vous imiter: d'épousseter nos vieux bahuts, d'orner de fleurs nos antiques falenaces, et puis... tout cela me semble fastidieux, monotone, et personne ne m'encourage et ne semble jouir de mes réformes.

—En êtes-vous bien sûre, ma chérie? Vos frères deviennent de jeunes gens, et comme tous les hommes, ils seront bientôt sensibles aux prévenances, à un repas, je ne dis pas luxueusement, mais agréablement

servi. Ils habiteront plus volontiers un salon dont les meubles ne seront pas couverts de poussière, où le piano sera ouvert, le feu préparé pour une soirée fraîche, et la bibliothèque accessible à leurs recherches. Je vais plus loin: ils aiment beaucoup leur petite sœur; mais ne pensez-vous pas qu'ils seraient flattés d'un peu plus de soin dans sa toilette, d'une petite intention de recherche et de coquetterie. Suis-je trop sévère?

Rachel rougit et jeta un regard désolé sur sa robe brun mal coupée, ses cheveux relevés sans grâce et son chapeau fané.

Bath l'embrassa tendrement.

"Je suis terrible aujourd'hui, n'est-ce pas, et vous êtes si gentille, que c'est un plaisir de vous gronder. Je continue donc mon discours. Il est très permis d'apporter un soin raisonnable à sa toilette, et je crois qu'un peu d'attention sur ce point fait partie des égards que nous devons à notre entourage. Grand-père aime beaucoup à me voir vêtue de couleurs claires et gaies, il dit que cela repose ses

yeux et donne un air plus joyeux à notre pauvre intérieur. Vos grands garçons penseraient peut-être de même, et leur petite Rachel leur paraîtrait plus aimable dans une jolie robe de cotonnade rose, par exemple, que dans ce vilain fourreau brun. Voulez-vous essayer? Nous allons faire venir de Grenoble quelques mètres de toile de Vichy, et à nous deux nous opérerons des merveilles.

—Vous êtes mon bon ange, Bath, et je vous aime. Il faut me gronder souvent, car vous savez que depuis la mort de ma pauvre maman j'ai poussé comme une petite herbe des champs. J'ai donc bien besoin qu'on m'aide et me dirige.

Mes frères n'ont plus que moi maintenant, et je voudrais tant remplacer un peu mes parents auprès d'eux!

—Vous le pouvez, ma chérie; ils reviendront d'autant plus volontiers au foyer que vous l'aurez rendu attrayant, et ils s'attacheront d'autant plus à leur petite sœur, qui aura fait tant d'efforts pour leur plaire.

—Je vais me confesser à fond

L'assemblée libérale de Pointe-Calumet

MM. Godbout, Bouchard, Bastien, Bertrand, Lacombe et Rochon critiquent l'administration Duplessis — M. Vadboncoeur parle au nom de la jeunesse libérale — M. Bertrand ne démissionnera pas mais travaillera à "replacer au pinacle de la province le génie politique qu'est M. Godbout"

POUR DE NOUVELLES ELECTIONS

Malgré la chaleur lourde d'hier, après-midi, le grand ralliement libéral organisé sur les terrains du Calumet Country Club, à St-Joseph-du-Lac, a remporté un vif succès. Pour la première partie de l'assemblée, il y avait devant l'estrade plus de baigneurs et de baigneuses en costumes de bain que d'auditeurs sérieux. Mais lorsque M. T. Damien Bouchard, chef parlementaire de l'opposition provinciale, a commencé son discours, il avait un auditoire considérablement accru.

Les orateurs au programme ont été MM. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'opposition libérale provinciale, Cléophas Bastien, député de Berthier à l'Assemblée législative, Charles-Auguste Bertrand, député provincial de Laurier, Jean Rochon, ex-député provincial des Deux-Montagnes, et Jacques Vadboncoeur, président de la Jeunesse libérale de Montréal. L'assemblée était présidée par M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, à la Chambre des Communes.

M. Adélard Godbout

"Vous aurez deviné, avant même que je vous en avertisse, que je n'ai pas l'intention de prolonger l'assemblée. Il ne serait pas humain de vous retenir dans cette chaleur, sous ce soleil, et je dois d'ailleurs séparer avec deux autres orateurs le temps qui reste.

A vous voir, nous écouter sous ce soleil, avec une patience admirable, cela me rappelle une recette que l'on recommandait dans le temps jadis et qui consistait à se mettre un peu plus chaud à l'intérieur afin de pouvoir supporter la température extérieure. Dans ce cas-là, disait-on, vous ne vous apercevrez de rien.

"J'ai à vous féliciter de cette attention que vous nous portez jusqu'à la dernière minute sans trahir la moindre fatigue de la chaleur. C'est peut-être que vous pensez que le feu prendra quelque part bien-tôt. Vous savez, sans que j'aie besoin de vous donner de détail où le feu va prendre si la situation politique ne change pas.

Le libéralisme

"Je remercie le président de l'assemblée de ses bonnes paroles encourageantes à notre égard. M. Lacombe, vous êtes venu témoigner que la doctrine libérale est la même pour tout le pays, vous qui êtes au fédéral, que cette doctrine ne change pas; qu'elle reste telle pour une élection après l'autre, pour les élections après les autres, pour les hommes après les autres.

"Cela nous encourage, nous du parti provincial, de voir venir de l'arène fédérale nous tendre la main. C'est un hommage. Malgré les résultats qui n'ont pas été heureux aux dernières élections, malgré les orages qui sont tombés sur nos têtes, nous n'avons pas, je pense, démenti de ceux qui pensent encore à l'avenir de leur pays.

"Je suis ici aujourd'hui l'invité de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, une pionnière dans les associations politiques libérales de la province par le travail efficace qu'elle a accompli. Mais nous ne devons pas rougir d'être libéraux, aujourd'hui moins que jamais.

"J'ai été, je suis et je resterai libéral"

Si j'ai été un libéral dans le passé, je suis resté un libéral intégral et le serai toujours. On nous reproche souvent d'être partisans. Je dis: Continuez d'être des partisans de la cause libérale. C'est la cause libérale qui est celle de l'avenir. Qu'est-ce que c'est que d'être partisan? C'est se comprendre les uns les autres. C'est oublier ses vues personnelles pour comprendre l'ensemble d'une situation, d'une cause noble. C'est travailler à quelque chose avec ce qu'on a défini la semaine dernière à la Semaine Sociale de Saint-Hyacinthe: la coopération.

On nous réclame partout

Vous parleriez de nos adversaires? Mais leur parti est tellement près de la défaite que nous pouvons en parler comme nous le désirons. Peut-être avez-vous été surpris de voir revenir des libéraux devant vous; peut-être vous êtes-vous demandé la raison de notre retour. Mais on nous réclame partout. On nous demande d'aller partout. L'Association Saint-Denis-Dorion m'a invité à venir parler à Saint-Joseph-du-Lac; je n'ai pas eu d'hésitation à répondre à cette invitation.

Malgré les élections, malgré les comptes publics, nous n'avons pas honte de nous présenter de nouveau devant vous qui êtes l'électorat de la province. Nous le faisons sans honte. Nous ne boudons pas nos adversaires qui, eux, ont employé des méthodes sans scrupules contre les hommes et le parti libéral.

L'enquête des comptes publics

L'enquête vous a ébranlé quand on la commença l'an dernier. Il y a plus d'un an que l'enquête a été faite. M. Godbout n'aura pas la main assez forte contre ses anciens amis et ne se verra pas contre les scandales que l'on nous annonce. Le grand champ de bataille des dernières élections, c'est l'enquête des comptes publics. Nous avons dit alors, nous: "Nous la voulons, aussi, l'enquête des comptes publics, mais complète, impartiale. Nous demandons une enquête devant des juges. Nous avions même institué une enquête pour laquelle nous avions choisi des juges au-dessus de toute suspicion quoique avant d'exercer

cette charge, les deux magistrats avaient été auparavant, l'un un excellent libéral, l'autre un excellent conservateur.

D'après M. Duplessis, l'enquête allait révéler de telles ignominies qu'il faudrait agrandir les prisons et les coffres-forts de la province pour recevoir d'une part les voleurs et d'autre part ce qu'ils seraient appelés à remettre. N'est-ce pas vrai, M. Duplessis vous avait promis cela?

Et qu'avez-vous eu? Combien de personnes ont été arrêtées, combien de millions ont été restitués? Ce qui compte d'abord, surtout dans des promesses comme celles-là où le soupçon plane sur des réputations, c'est de respecter la vérité. Deux séries d'enquêtes se sont terminées à Québec et qui est en prison? Qui a restitué de l'argent?

Je n'ai pourtant pas manqué, moi qui fus en butte à des accusations de cette nature, comme ancien ministre, de défier M. Duplessis chaque fois que j'ouvrais la bouche. Si je suis un voleur, le rôle du procureur général est de me mettre à l'ombre; si je suis celui qui disait être sur les hustings de l'an dernier, ma place n'est pas parmi les honnêtes gens, elle est en prison.

Une farce lugubre

Cette enquête conduite par M. Duplessis, est devenue une farce lugubre dont pour ma part je ne voudrais pas me rendre responsable. Mais remarquez bien ceci: je tâche de tenir ma parole. Nous avons promis une enquête complète, impartiale. Nos adversaires feront ce qu'ils voudront avec leur majorité servile, la clarté sera faite quelque jour, la clarté complète. L'opposition fera comparaitre ses témoins. Nous vivons dans une province qui est sous un gouvernement responsable. Le gouvernement responsable comporte le franc-parler des représentants du peuple en Chambre. Nous voulons, nous, le gouvernement responsable pour assurer la bonne conduite de tous les éléments de la société. Les luttes que nos pères ont faites pour obtenir ces libertés que représente un gouvernement responsable, nous ne voulons pas les ignorer. Vos églises portent la trace des canons qui ont tonné pour obtenir ce gouvernement responsable. Nos ancêtres avaient du cœur; nous en avons nous aussi du cœur. Aujourd'hui nous n'aurons pas besoin de canons pour assigner les témoins que nous voulons entendre aux comptes publics; nous n'avons pas besoin de mitrailleuses pour répondre à M. Duplessis qui veut nous empêcher en Chambre; nous n'avons même pas besoin de garchettes. C'est le peuple qui se chargera de cela, dans un souffle de dégoût.

La médaille de St-Joseph

Pourquoi M. Duplessis a-t-il choisi le mercredi plutôt que le vendredi comme le jour d'hypocrisie nationale? Pourquoi a-t-il remplacé son scapulaire pour une médaille de saint Joseph? Voilà des choses que nous pourrions parfaitement demander; car voilà des sujets dont se sont servis nos adversaires aux dernières élections. Ceci n'intéresse pas les électeurs. Les hommes publics, qu'ils soient de l'opposition ou du gouvernement, ont le devoir d'éclairer l'opinion et non de s'enfermer sur les hustings.

C'est pourquoi, en quelques mots, je vais vous rappeler le programme que nous préconisons alors, et qui reste le même en dépit des élections. Nous voulons toujours la même application. Quand cela sera-t-il? Peut-être bientôt. Plus tôt qu'on ne saurait le croire. Je vous le dirai peut-être incidentellement quand il fut décidé de faire cette tournée d'assemblées, un homme venu du camp adverse vint me dire: "Pourquoi entreprendre une campagne à ce temps-ci, dix mois à peine après les élections? Faites attention, il se pourrait que Duplessis déclenche des élections auxquelles vous ne seriez pas prêts. Vous savez de quel tempérament il est..."

Prêts pour les élections

Vous n'êtes pas prêts, disait cet homme. Oui, nous le sommes prêts. Je dirai que non seulement nous sommes prêts, mais nous réclamons des élections (ovations prolongées, applaudissements). Nous réclamons des élections parce que le gouvernement actuel est en train de conduire la province à de mauvaises finances; parce que le gouvernement actuel n'a pas la confiance de l'électorat. On ne s'entend même pas aux séances des ministres, au cabinet. Il faudra peut-être que M. Duplessis jette quelque chose hors par ce qu'il y a eu indiscrétion, nous ne pouvons pas nous boucher les oreilles quand ce sont les ministres eux-mêmes qui viennent traiter devant nous M. Duplessis d'autocrate. Nous avons besoin d'une élection générale parce que le gouvernement a manqué à ses promesses. Non seulement cela, mais il s'agit de faire le contraire de ce qu'il a promis. On nous reprochait, nous libéraux, de faire de l'autocratie lorsque nous avions le pouvoir.

Mais sous les libéraux, en Chambre, jamais un député n'a été empêché de parler comme aujourd'hui. Nous, les ministres, lorsque nous étions appelés à faire des réponses, nous ne nous sommes jamais permis d'ajouter des remarques qui n'étaient pas nécessaires pour brimer nos adversaires.

Un gouvernement responsable

Oui, nous voulions un gouverne-

ment responsable. M. Duplessis vous le donne-t-il ce gouvernement?

Les ministres de M. Duplessis vont jusqu'à se vanter d'être traités comme de petits chiens, dans l'administration. D'autres s'en plaignent cependant et nous disent qu'ils en ont plus qu'assez de l'Union nationale.

Mais la plupart des ministres et députés tiennent encore parce qu'ils ne peuvent pas priver leurs électeurs de patronage; mais c'est la majorité qui dit en avoir assez. Et peut-être que dans ces circonstances, les élections peuvent être déclenchées plus tôt qu'on ne pense.

Que M. Duplessis les commande; demain s'il le veut, nous sommes prêts.

Notre programme

En cette province, la stabilité et les chances de progrès reposent sur les travailleurs de la ferme et de l'usine. Nous avons préparé un programme dont on dit dans le temps, chez nos adversaires: "C'est trop beau pour être vrai". Mais l'administration qui a préparé ce programme avait placé la province à la tête des autres dans la Confédération. Le premier ministre qui le préconisait avait été ministre de l'agriculture. Nous avons recueilli de toutes les parties du Canada des témoignages affirmant que la province de Québec faisait de grands progrès au point de vue agricole. Nos lois agricoles, notre système de coopération, notre organisation d'expositions, nos méthodes d'élevage sont copiées ailleurs dans les autres provinces. Ce travail excellent devait être continué. Nous voulons ouvrir des terres nouvelles dans la province pour suffire aux grands centres de consommation. Mais depuis que l'administration conservatrice est au pouvoir, c'est par centaines qu'elle envoie des colons dans la forêt. C'est aussi par centaines qu'ils en reviennent. Nos adversaires ont brailé sur le sort du colon dans la province. Il fallait, disaient-ils, placer 60,000 jeunes fils de cultivateurs sur les terres abandonnées et dans la colonisation. Nous voulons être plus raisonnables, mais marcher. Nous voulons mettre à la disposition des fils de cultivateurs des terres capables d'assurer leur subsistance. C'est d'ailleurs ce que nous ferons lorsque nous serons revenus au pouvoir.

Cultivateurs, il y a sur vos terres des parties que vous n'avez pas encore faites, pour lesquelles nous vous avons promis de vous aider, comme avaient fait nos adversaires. Mais est-ce qu'ils vous ont aidés?

La prime du beurre

Nos adversaires vous avaient aussi promis une prime sur le beurre et le fromage. Vous l'ont-ils donnée? Non. Aux dernières élections, ils disaient cependant: M. Godbout vous promet une prime sur le beurre et le fromage pour l'hiver. Il n'y a pas de production d'hiver. Nous vous la promettons douze mois par année. J'avais promis cette prime en hiver, précisément parce que c'est en hiver qu'on en a besoin.

Je n'ai pas rencontré de cultivateur qui m'ait dit avoir reçu cette prime. M. Duplessis a renouvelé ses promesses lors de l'élection de la Beauce. Il y eut même un député qui dans la campagne de Beauce s'engagea de la donner en jurant sur le clocher de l'église. "Je m'engage", disait ce député, à vous promettre cette prime sur le beurre et le fromage par le sanctuaire et le saint Sacrement qui y est exposé."

Je n'ai pas d'objection à vous dire qui est ce député, cela lui fait plus de tort que de bien, c'est le député de Gaspé-Sud.

J'ai plus peur pour lui que pour moi.

Nous vous avons promis et nous vous donnerons des marchés pour vos produits agricoles. Nous croyons à ce temps-ci, dix mois à peine après les élections? Faites attention, il se pourrait que Duplessis déclenche des élections auxquelles vous ne seriez pas prêts. Vous savez de quel tempérament il est..."

La prime du beurre

Nous vous avons promis et nous vous donnerons des marchés pour vos produits agricoles. Nous croyons à ce temps-ci, dix mois à peine après les élections? Faites attention, il se pourrait que Duplessis déclenche des élections auxquelles vous ne seriez pas prêts. Vous savez de quel tempérament il est..."

Nous vous avons promis et nous vous donnerons des marchés pour vos produits agricoles. Nous croyons à ce temps-ci, dix mois à peine après les élections? Faites attention, il se pourrait que Duplessis déclenche des élections auxquelles vous ne seriez pas prêts. Vous savez de quel tempérament il est..."

Nous vous avons promis et nous vous donnerons des marchés pour vos produits agricoles. Nous croyons à ce temps-ci, dix mois à peine après les élections? Faites attention, il se pourrait que Duplessis déclenche des élections auxquelles vous ne seriez pas prêts. Vous savez de quel tempérament il est..."

M. Bilodeau et le commerce

C'est un bon catholique, M. Bilodeau, parce qu'il parle moins de religion que les autres ministres. C'est un excellent homme, mais comme disait quelqu'un, à l'entendre parler de commerce, on ne dirait pas qu'il a déjà changé de couteau de poche à l'école.

Par la même doctrine de coopération que nous prêchons, nous disons aussi que si nous avons besoin des travailleurs, nous avons aussi besoin du capital, canadien comme étranger. Mais qu'il soit canadien, français, canadien tout court, étranger, le capital devra être contrôlé. Nous sommes contre tout exploitement capitaliste. C'est pas là une question nationale, c'est une question humaine.

On a droit au respect de tous. Si on est un vaurien, on n'a pas droit à la protection; si on est une canaille, on mérite la prison. Quant à ce qui me concerne, je suis un Canadien français, et je suis orgueilleux, je suis fier de ma race, non seulement dans ma province, mais dans le pays et dans toute l'Amérique du Nord.

Je suis que nos principes valent d'être répandus. Les premiers attraits se sont-ils mures dans la Galilée? Les Canadiens français ont une

mission américaine à remplir. C'est un devoir impérieux de prêcher ces principes aujourd'hui. Mais nous ne devons pas les pratiquer et nous les pratiquerons en suivant ceux qui sont venus les prêcher.

Pour ma part, je veux être clair. Je suis catholique; je fais ma religion comme les autres sans me permettre d'en porter les signes extérieurs. Je ne veux pas ostraciser tout le monde qui ne pense pas comme moi. C'est diamétralement opposé aux principes que je pose.

Les questions ouvrières

Le devoir du gouvernement, ce n'est pas de tout réglementer, mais de faire les conditions telles que les ouvriers et les patrons pourront se rencontrer sur un pied d'égalité. Malgrés les déclarations à ce sujet, mes adversaires ont-ils accordé ceci aux ouvriers? Ont-ils fait quelque chose pour placer les ouvriers sur un pied d'égalité? C'est ce à quoi les ouvriers ont droit. Ces principes s'appliquent dans toutes les législations sociales. Mais la politique actuelle du gouvernement est une politique désastreuse. Nous allons vers le socialisme à pas de géant. Ce sont des lois socialistes que celles qui promettent le secours du gouvernement à tout le monde. M. Duplessis parle de communisme et cependant toute sa législation tend vers le socialisme et le communisme.

Nous, ce que nous voulons, c'est des assurances pour les ouvriers créées à même les contributions des ouvriers.

Mais pour alimenter sa politique de paternalisme de l'Etat, M. Duplessis hypothèque les générations de demain. Quelles seront-elles, ces générations futures, si nous ne nous arrêtons pas sur cette pente? Le gouvernement veut remplacer l'effort de celui-ci, de celui-là. Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons des conditions telles dans cette province que les gens soient en mesure de se débrouiller eux-mêmes. Nous voulons que le cultivateur et l'ouvrier puissent trouver leur pain eux-mêmes.

On nous a reproché le paternalisme d'Etat avec les employés civils; mais l'administration qui nous a succédé a jeté nos employés dehors pour les remplacer chacun par quatre hommes.

On nous reprochait d'avoir trop d'agronomes et de les faire servir à des causes électorales. Aujourd'hui on décide d'en mettre un par paroisse.

Je veux vous parler aussi des finances publiques. Elles viennent de la poche du contribuable. Si le gouvernement durait trois autres années, se serait une situation désastreuse. En effet, nous ne pouvons continuer sur un temps d'emprunt de \$80,000,000 en quelques mois.

Nous devions \$150,000,000. Lorsque nous avons quitté le pouvoir, dans quelques années, avec le cours de l'administration Duplessis, la dette sera augmentée jusqu'à \$300,000,000. Nous n'avons pas le droit d'endetter les générations futures comme fait le gouvernement avec ses emprunts à longues échéances.

Nos adversaires promettaient tout à la jeunesse, mais ils n'ont pas un regard, pas une parole d'encouragement pour elle. Les emprunts faits pour les loys de pensions, ce devrait être payé par des taxes actuelles. Autrement, emprunter à 30 ans et plus, c'est lâche de procéder ainsi.

Après lui, M. Duplessis semble penser qu'il n'y aura plus de crime. Après moi le déluge, doit-il dire.

Nous, nous voulons encourager la jeunesse. Ce n'est pas nous qui lui aurions mis une dette de \$300,000,000 sur les épaules comme ce sera la réalité si ce gouvernement dure trois autres années, à condition qu'il dure.

Les portraits que MM. Bouchard et Bastien viennent de faire de leurs adversaires en Chambre ne donnent pas toute la réalité; c'est que les coups de poing sont dirigés par un cœur charitable. La vérité est plus dure que cela. Ils ne vous disent pas à tout ce qu'ils sont en butte là-bas à Québec.

M. Bouchard a une chose que l'ambition personnelle, c'est de sortir de la vie publique. Toutefois, nous allons d'abord faire notre devoir.

Nous nous sommes fait caricaturer, nous, mais nous avons l'âme sereine. Cependant, nous tenons à notre réputation; nous tenons à la confiance et au respect dans nos familles. Nous le ferons de même pour ceux qui se sont livrés à cela.

Mais à la prochaine consultation populaire, avez l'œil ouvert. Rendez-vous compte que ceux qui trompent votre confiance, le font en faussant la vérité. J'ai beaucoup de satisfaction que M. Duplessis a revendu devant vous, malgré qu'il ait gagné ses élections. Aux élections de Montréal, cela fait trois mois qu'il promet de venir leur parler de ses loys sociales, et cependant il n'ose plus."

M. Damien Bouchard

Le chef parlementaire de l'opposition rappelle la lutte que le parti libéral provincial a subie il y a un an et comment le gouvernement Godbout a été renversé malgré une lutte courageuse, contre des ennemis coalisés. Ce fut un désastre pour le parti libéral. Mais voilà qu'après un an on assiste à un revirement complet de l'opinion publique en faveur du parti libéral. Voilà que les coalisés d'hier sont devenus des ennemis irréductibles qui s'entre-déchirent sans pitié et le préjugé de garder le pouvoir par tous les moyens n'est plus. L'intention du premier ministre d'empêcher les membres de l'opposition de parler, en voulant les forcer de faire leurs discours à une heure où les règlements interdisent toute séance et à un moment où les députés ne sont pas préparés, apparaît clairement et l'opposition n'a qu'une chose à faire, c'est de se retirer en bloc pour protester contre un coup d'audace de cette nature.

Nous nous retirons et le premier ministre consomme son coup de force en faisant voter illégalement l'adresse en réponse au discours

festé clairement leur dégoût de ce qui devait être un gouvernement de réforme et qui n'a été qu'une vulgaire administration de politiciens de bas étage se laissant dominer par les puissances d'argent, par les tireurs de ficelles de toutes catégories et n'ayant aucun sens de la justice.

Pas d'information

Le gouvernement Duplessis, continue M. Bouchard, décrémentait contre l'ancien gouvernement parce que celui-ci, prétendait-il, refusait de donner à l'opposition les renseignements qui lui étaient nécessaires. Une fois au pouvoir, ce même gouvernement Duplessis n'est pas juste envers ses adversaires, il ne suit pas les règlements et traditions des parlements britanniques. Jamais encore, dit-il, une majorité ministérielle n'a agi aussi injustement et aussi déloyalement envers la minorité chargée de lui signaler ses erreurs, de l'empêcher de compromettre les biens ou la liberté des citoyens. Le gouvernement Duplessis refuse à l'opposition libérale les informations les plus élémentaires.

"Il s'est rué comme un fauve..."

M. Duplessis, dit M. Bouchard, a été élu avec une majorité de six cents. Non seulement on s'attendait à ce qu'il traiterait, au cours des sessions, l'opposition avec justice mais ceux qui avaient foi en lui s'imaginaient qu'il se conduirait avec magnanimité. Ils en ont été pour leur déception.

Avec un lâcheté qui sera probablement dans nos annales parlementaires de la province, il s'est rué comme un fauve sur l'opposition pensant pouvoir l'annuler sous la masse volumineuse de sa majorité ministérielle. Nous avons subi le choc de son engin politique à plusieurs reprises et s'il a pu régler en faveur du gouvernement un assez grand nombre de points contraires à la loi et à l'intérêt public, nous n'oublions pas que nous avons abandonné la lutte, but qu'il n'a cessé de poursuivre à chaque heure et à chaque minute des deux dernières sessions.

M. Bouchard se plaint que malgré les règlements formels de la Chambre l'opposition ne peut obtenir du gouvernement les renseignements nécessaires. Le gouvernement ne répond pas, ou répond par des farces aux questions de l'opposition et quand celle-ci en appelle au président de la Chambre celui-ci décide dans 99 pour cent des cas dans le sens suggéré par le premier ministre.

Abus des arrêtés ministériels

M. Bouchard accuse le gouvernement d'abus des arrêtés ministériels et il affirme que l'on avait fait payer \$80,000 à la province par réductions des droits de coupe. Il se demande pourquoi on refuse de produire ces documents demandés. S'ils n'avaient rien de compromettant on se serait empressé de les produire.

Promesse non remplie

Le premier ministre avait promis, lorsqu'il était dans l'opposition, d'accorder aux citoyens le droit de poursuivre le gouvernement. Mais il ne l'a pas fait, une fois en possession du pouvoir. Il peut comme chef du gouvernement commettre tous les abus, mais pour le poursuivre il nous faut sa permission qu'il ne donnera évidemment que si la chose fait son affaire.

M. Bouchard dit que M. Duplessis, au temps de l'opposition, n'avait pas de mots assez violents pour se plaindre des retards dans la production des documents. Aujourd'hui qu'il a une énorme majorité, il refuse de donner les réponses même élémentaires.

Dans de pareilles conditions, il est difficile pour l'opposition de bien renseigner le public. M. Duplessis voyage partout des despotes et des autocrates, au temps de l'opposition. En ce temps-là, dit M. Bouchard, jamais il n'y eut plus grand bavard à la législature où il fit perdre des semaines et des mois.

Or, dit M. Bouchard, une fois au pouvoir, M. Duplessis a décidé de bâillonner l'opposition libérale. Il avait d'ailleurs déjà bâillonné ses propres partisans en leur défendant de prendre la défense du gouvernement au cours de ce débat mais il leur avait toutefois donné, en sous-main, l'ordre d'interrompre, d'interpeller et d'injurier aussi violemment que faire se pourrait les orateurs du parti libéral qui parleraient sur ce sujet.

Le règlement de 11 heures

"Il existait dans le temps un règlement décrétant qu'à onze heures la Chambre devait s'ajourner et ne devait prolonger sa session au-delà de cette heure que pour terminer la procédure qui pouvait être commencée sur un vote. Pour arriver à perpétuer cet abus du pouvoir il fallait la connivence du président de la Chambre et on n'eut guère de difficultés à se l'assurer. A onze heures moins trois minutes, le député de Basot demanda l'ajournement du débat, demandant qu'il soit toujours accordé quand un député doit commencer son discours à un moment de la fin d'une séance où il ne lui reste plus que quelques minutes pour parler avant l'ajournement. Le chef du gouvernement refuse d'accorder la permission et provoque un vote sur la motion de M. Dumaine. Le vote se termine à onze heures et quelques minutes. Le premier ministre fait admettre par le président de la Chambre que le vote étant pris et onze heures étant passées que la séance pouvait se continuer et il veut par ce coup d'audace obliger le député de Basot à prononcer son discours à un moment où les règlements lui défendent clairement de se faire entendre. L'intention du premier ministre d'empêcher les membres de l'opposition de parler, en voulant les forcer de faire leurs discours à une heure où les règlements interdisent toute séance et à un moment où les députés ne sont pas préparés, apparaît clairement et l'opposition n'a qu'une chose à faire, c'est de se retirer en bloc pour protester contre un coup d'audace de cette nature.

Nous nous retirons et le premier ministre consomme son coup de force en faisant voter illégalement l'adresse en réponse au discours

du trône pour empêcher les députés libéraux qui avaient des discours à faire sur cette question de se prononcer aux séances qui de mettaient en vigueur les règlements de la Chambre. Et c'est ainsi que le premier ministre qui se disait auparavant un partisan si ardent de la liberté de parole, après avoir baillonné ses partisans, a réussi à bâillonner sans nous avoir dans nos statuts de loi du bâillon, comme il en existe dans d'autres parlements.

Il y a encore pire

Les amis de la liberté de parole trouveront ce coup de force de notre cosaque national une iniquité. Ils ont raison mais il y a encore fait pire. Au cours d'une séance du comité général de la Chambre il a empêché, en incitant ses partisans à hurler comme des loups et à faire un tapage infernal, non seulement les députés libéraux de parler mais il a réussi à faire déclarer adoptées quatre résolutions qui n'avaient pas même été lues par le président. L'orateur, après duquel nous avons voulu protester, a trouvé moyen d'écarter la question de manière à laisser s'accomplir cette atrocité parlementaire. Je n'ai jamais entendu dire ni lu en quel quel historique que se soit produit pareil déni de justice se soit produit dans un parlement quelconque des pays civilisés."

Aux Comptes publics

M. Bouchard accuse ensuite le gouvernement d'avoir traité "de façon ignoble", l'opposition, le comité des Comptes Publics. "Le chef du gouvernement, dit-il, a tenté de nous terroriser en brandissant sur nos têtes les foudres de ses menaces de haut justifier de l'Union Nationale. Il a profité, en lâche qu'il est, de son immunité parlementaire pour porter contre les membres libéraux du comité des comptes publics des accusations que je l'ai défié de porter en dehors de l'enceinte législative, sur un terrain où il est responsable de ses paroles devant les tribunaux de justice comme tout simple citoyen. Il n'a jamais relevé le défi et il ne le relèvera jamais et pour cause."

Un de ses acolytes a voulu répéter dans une feuille d'occasion publiée à Saint-Hyacinthe les mêmes accusations. Je l'ai immédiatement fait arrêter pour libelle et il a été condamné à subir son procès aux assises criminelles qui se tiennent actuellement dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe."

Pourquoi pas en Chambre?

"Pourquoi M. Duplessis n'a-t-il pas profité de l'occasion que je lui avais offerte de venir prouver ce qu'il avait avancé contre moi en Chambre et devant le comité des comptes publics? Il s'est refusé en brave à trois poils qu'il est, parce qu'il savait que les choses qu'il avait à me reprocher n'avaient jamais existé que dans son cerveau inventif de calomniateur public et de bas politicien qui s'attaque à la réputation d'autrui quand il peut le faire impunément sous le couvert de l'immunité, et parce qu'il n'a aucun sens de l'honneur et de la justice. Il est notre Machiavel canadien-français; pour lui, la fin justifie les moyens."

Claque organisée

"Non seulement on a essayé de nous terroriser devant le comité des comptes publics mais le premier ministre avait organisé au début des séances une claque en règle dont les plus ardents manifestants et les chefs se recrutent parmi les employés qu'on payait avec l'argent de la province à tant par semaine comme employés surnuméraires de divers départements."

Une chambre de torture

"Les enquêtes du comité des comptes publics n'existaient plus pour renseigner la Chambre et le peuple sur l'administration des divers départements de l'Assemblée législative; le nouveau premier ministre a converti cet organisme en une chambre de tortures dans laquelle il tente, mais en vain, de tirer des aveux de personnes innocentes mais qu'il veut incriminer quand même pour établir le bien-fondé de la déclaration folle qu'il faisait au cours des dernières élections lorsqu'il proclamait qu'il s'engageait à prouver quatre-vingt-dix-neuf fois plus de mal dans l'administration des libéraux qu'il avait réussi jusque-là à en faire connaître au comité des comptes publics."

Un fiasco, cette enquête

M. Bouchard dit que l'enquête des Comptes publics, à la dernière session, a été un fiasco complet et que si l'on a terminé aussi brusquement une enquête qui devait conduire à la prison et au pénitencier des anciens ministres libéraux, c'est parce que les députés de l'opposition se sont constitués à leur tour des accusateurs et qu'ils se sont engagés à prouver dans une administration de quelque sept mois de l'Union Nationale, plus de mal que M. Duplessis n'avait réussi à en trouver dans une administration libérale de près de 40 ans.

M. Bouchard reproche aussi au premier ministre de lui avoir refusé le droit de faire comparaître à l'enquête certains témoins importants.

La démission du député d'Arthabaska

Le chef parlementaire de l'opposition reproche au premier ministre de lui avoir refusé le droit de faire une enquête du comité des privilèges et élections pour connaître celui qui a fait disparaître la démission du député national d'Arthabaska.

M. Bouchard réaffirme que, malgré les dénégations de M. Duplessis, de l'orateur de la Chambre et du député d'Arthabaska, celui-ci a réellement démissionné et qu'il pourrait le prouver si on faisait enquête sur cette démission.

Jeune fille congédiée

M. Bouchard révèle qu'une des jeunes filles "qui a signé la démission de M. Gagné, comme témoin" vient d'être mise à la porte par la

commission de règle interne dépendant du département de l'Orateur et que cette question doit prendre effet le 1er août prochain. La jeune fille en question a appris par un député qu'elle était accusée d'avoir livré à M. T.-D. Bouchard copie d'un document public qui serait la démission du député d'Arthabaska. M. Bouchard affirme que la jeune fille est innocente de l'indécence dont on l'accuse.

M. Bouchard dit, qu'en contrairement à l'apprenti de la démission de M. Gagné, indirectement par celui-ci lui-même.

Entente avec les dissidents

M. Bouchard dit que le premier ministre a associé aux libéraux provinciaux les Drouin, les Gouin, les Lacroix, les Hamel, les Chalouit, les Grégoire. "Il y a, dit M. Bouchard, un terrain d'entente certain entre le parti libéral et les groupes dissidents de ce que fut la grande armée coalisée de 1936. Ce terrain, c'est celui sur lequel nous combattons tous pour renverser la pire des administrations que nous ayons eue dans la vieille capitale de Québec."

Les patriotes de 1837

M. Bouchard termine en évoquant le souvenir des patriotes de 1837, qui ont combattu, dit-il, pour nous obtenir nos libertés constitutionnelles. Ces libertés, dit-il, n'existent plus depuis qu'un tyran politique a supprimé la liberté de parole. Il faut, dit-il, célébrer le centenaire du sacrifice des Patriotes de 1837 en hâtant la chute du pouvoir de celui qui veut rétablir dans notre province, le régime du despotisme qui a déshonoré la pire des époques politiques."

M. Cléophas Bastien

Avant de commencer à donner quelques explications sur les prétendues merveilleuses lois qu'a passées M. Duplessis et de vous parler des abus de pouvoir qu'il a commis, permettez-moi de vous dire, aussi, brièvement que possible l'état d'âme dans lequel nous avons trouvé la députation nationale au début de la session d'octobre.

La houille au Canada

Son rôle dans
notre économiePrincipale source d'énergie et de
chaleur

Ottawa, 26. — La présence de puissantes assises carbonifères dans les falaises qui se dressent entre Little Bras d'Or et la rivière Mira constitue le caractère le plus frappant de cette partie du Cap-Breton. L'extraction de houille de ces assises sous la domination française, en 1670, forme le premier chapitre de l'histoire minière du Canada. Si l'on parcourt les archives du temps, on note que M. Duchesneau, intendant de la Nouvelle-France, percevait une redevance sur toute la houille extraite au Cap-Breton. Le voyageur peut apercevoir aujourd'hui les derniers vestiges des excavations d'où fut extrait le charbon qui servait aux ouvriers qui érigeaient le fort de Louisbourg, en 1720.

Ce n'est qu'un siècle plus tard que les vastes charbonnages de la Nouvelle-Ecosse furent l'objet d'une exploitation méthodique suivant un plan déterminé. Depuis lors l'industrie houillère canadienne a marché à pas de géant. En 1858, le Canada produisait 300,000 tonnes de charbon annuellement. En 1880, le rendement atteignait 1,500,000 tonnes. Au cours des cinquante années qui suivirent, à l'exception de la période de 1898 à 1903, l'industrie houillère fournit la plus forte proportion de la production minière canadienne et atteignit une valeur de \$82,500,000 en 1920. En 1931, elle cède la place à la production aurifère et occupe depuis le deuxième rang.

La houille continue d'être la principale source d'énergie et de chaleur au Canada, en dépit de l'utilisation croissante de l'électricité et du pétrole. La production et la distribution de la houille indigène constituent l'une de nos plus importantes industries. En 1936, elle assura de l'emploi à quelque 20,000 travailleurs qui touchèrent en salaires et gratifications au delà de \$27,000,000. L'année dernière l'industrie a dépassé \$10,000,000 pour l'achat de fournitures et d'outillages. Ces chiffres ne s'appliquent qu'à l'extraction proprement dite et n'envisagent pas la fabrication du coke qui se poursuit sur une haute échelle dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les grandes cokeries sont celles de Sydney, Halifax, Montréal, Hamilton, Toronto, Sault-Sainte-Marie, Winnipeg, Vancouver et Victoria.

Le Canada est privilégié de posséder des ressources houillères d'une grande richesse. La houille canadienne, après bonification, lorsqu'il est nécessaire de lui faire subir ce traitement, se compare avantageusement aux houilles étrangères. Nous manquons, il est vrai, de sources commerciales d'anthracite, mais nous avons de vastes ressources, activement exploitées, de charbons bitumineux en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, de lignites, en Alberta, de lignites, bitumineux et sub-bitumineux en Alberta et de bitumineux en Colombie

canadienne. L'an dernier, l'extraction totalisa 15,214,600 tonnes, dont la Nouvelle-Ecosse fournit 43 p. 100, l'Alberta, 37 p. 100, la Colombie canadienne, 10 p. 100 et la Saskatchewan, un peu moins de 7 p. 100.

La distribution de la houille canadienne au sein du pays offre, malheureusement, de très grandes difficultés, du fait que les grands centres de consommation, Québec et Montréal, sont situés à des milliers de milles des charbonnages. L'augmentation de la proportion de la consommation de charbons indigènes, de 42 p. 100 en 1925 à près de 54 p. 100 en 1936, atteste les progrès accomplis dans la distribution de la production houillère canadienne. Cette amélioration est sans doute attribuable aux recherches exécutées par le ministère des Mines et des Ressources et à l'aide que le gouvernement fédéral ne cesse de prodiguer aux exploitants.

Le premier semestre de 1937 accuse une substantielle amélioration de l'état de l'industrie. Le transport-marchandise s'accroît et le redressement des industries consommatrices de houille acquiert de plus en plus d'intensité. Les modifications apportées aux outillages et aux méthodes de manutention, de même que la tendance générale vers la mécanisation ont eu de bienfaisants effets sur l'industrie houillère qui, vraisemblablement, connaîtra une année prospère.

La Corporation
des techniciens de
la province de Québec

NOUVEAUX DIRECTEURS

Les nouveaux directeurs élus pour le terme 1937-38 sont comme suit: Charles T. Ball, président; Jean-Marie Gauvreau, 1er vice-président; Frank Foster, 2e vice-président; Raymond-A. Robic, secrétaire général; J. R. McGrath, trésorier général, tous de Montréal. Directeurs: Gabriel Rousseau, Charles Brosseau, K. V. Burkett et C. H. Davis, de Montréal; Wilfrid Beaulac et J.-C. G. Marois, de Québec; Roland Beaudry et Achille Goyette, de Hull; Gaston Francoeur, A. Legendre, L. Boisvert et G. Forest, des Trois-Rivières. La Corporation des Techniciens de la Province de Québec est incorporée depuis 1827. Elle groupe les techniciens professionnels diplômés de nos grandes écoles techniques provinciales, ceux qui, par conséquent, par leurs études spécialisées, ont acquis la pratique d'un métier, leur permettant, lorsqu'ils abordent le travail industriel, d'acquiescer bien vite des connaissances faisant d'eux de précieux collaborateurs des industriels qui les emploient et qui leur confient des postes de commandement.

Cette corporation permet en outre à ceux qui n'ont pas encore atteint ce stade de venir assister à ses causeries, ou à ses conférences, en vue de parfaire leur formation technique, car ces causeries et conférences sont généralement publiques.

La Corporation des Techniciens reçoit du gouvernement provincial un octroi annuel, afin d'aider au placement des techniciens diplômés de nos grandes écoles techniques. Grâce à cet octroi et au travail béné-

Travaux de voirie

Complément de la liste des travaux
de voirie — Partie d'un programme
de cinq années

Nous avons donné samedi le corps de la déclaration de M. François-J. Leduc sur les travaux de voirie en cours dans la province de Québec. Voici quelques renseignements complémentaires que l'espace restreint dont nous disposons nous avait fait omettre:

Le département termine actuellement un redressement très important dans la ville de Roxboro, près de Sainte-Geneviève. Il entreprendra, d'ici quelques jours, le raccordement du nouveau pont du boulevard Pie IX avec Terrebonne et, pour cela, il construira une nouvelle route de 4 milles de longueur.

Il étudie actuellement le raccordement du même pont à la montée Sainte-Rose ainsi que la construction d'un nouveau chemin sur l'île de Montréal, entre le boulevard Desjardins et la montée de Cartierville.

A Verchères, sur la route Mont-Royal-Sorel, le ministre est en train de construire un pavage en béton, et il a donné un contrat pour les travaux préliminaires dans une section de la paroisse de Varennes.

L'élargissement du chemin de Longueuil à Chambly, sur la route Montréal-Sherbrooke, est maintenant terminé sur une longueur de 15 milles, et l'on y a posé une couche de bitume.

Dans la région de Terrebonne, le ministre a accordé la semaine dernière un contrat pour la réfection de la section Sainte-Rose-Saint-Jérôme, soit une longueur de 12 milles. Les travaux sont commencés lundi dernier. Le ministre entreprendra d'ici quelque temps la réfection d'une section de 18 milles comprise entre Sainte-Agathe et Saint-Jovite.

Le ministre étudie la réfection du chemin des Hauteurs, reliant Saint-Jérôme à Saint-Emile.

Les travaux préliminaires au pavage sont commencés sur la route de Lachute à Grenville, sur le parcours de la route Montréal-Ottawa. Cette section a 12 milles de longueur. Le pavage d'asphalte sera terminé à l'automne. Sur la même route, le ministre a accordé récemment un contrat pour le pavage de la section Plaisance-Masson, soit une longueur de 16 milles. La ville de Buckingham sera elle aussi

voile des membres des commissions de placement, une centaine de techniciens en chômage ont pu être remis au travail, des positions leur ayant été ouvertes.

Le nouveau président, M. Charles T. Ball, étroitement lié lui-même à l'industrie, proclame la nécessité de l'enseignement technique et industriel et invite tous les jeunes gens à se renseigner sur les avantages que peuvent leur donner les études techniques. «Il ne peut y avoir de chômage pour un diplômé de nos écoles techniques», dit M. Ball, car tous nos industriels sont d'accord à dire que nous manquons de façon alarmante de techniciens compétents.

table de cet été. Faut-il blâmer ces départs qui trahiraient le découragement et l'abandon de la lutte? Nous préférons y voir le sentiment très noble de gens de cœur qui se plient difficilement au rôle de protégés de l'assistance publique et veulent revenir au plus tôt à la saine loi du travail.

La région de la Saskatchewan se trouve durablement affectée par la jeune diocèse de Gravelbourg, pour lequel tout Canadien français nourrit une fraternelle sympathie. Ce serait une perte très sensible pour notre élément si cette région, au trois fois prospère, ne réussissait pas à reprendre le dessus.

A l'occasion de la fête nationale du 24 juin, Son Excellence Mgr Joseph Guy, le nouvel évêque élu, adressait à ses diocésains un appel touchant dans lequel on retrouvait la note de confiance et d'énergie inspirée par ses deux éminents prédécesseurs.

«Il n'y aura pas de récolte pour vous cette année, disait-il, c'est un fait certain. Mais regardez le présent et l'avenir quand même, sans vous laissez abattre, et même avec le désir de tenir jusqu'au bout: c'est la seule conduite digne d'un catholique et d'un Canadien français. La ténacité est une marque caractéristique de notre peuple; c'est pour cela que malgré tout, il fera son chemin.»

«Mes chers amis, tenez bon et ne vous inquiétez pas outre mesure. Je verrai à ce que vous receviez toute l'aide possible pour maintenir votre courage déjà fortement mis à l'épreuve.»

Si critique que se révèle la situation, il n'y a cependant pas lieu de s'abandonner à la panique. La sécheresse obéit à un cycle plus ou moins déterminé dont le terme final ne saurait tarder. Il reste que dans beaucoup de cas la détérioration est telle que la fertilité d'autrefois ne saurait réapparaître avec le retour aux conditions normales. Un bon nombre de cultivateurs ont, dès le début, émigré dans des régions plus favorables et l'exode est naturellement plus accentué à la suite de l'épreuve si redou-

table de cet été. Faut-il blâmer ces départs qui trahiraient le découragement et l'abandon de la lutte? Nous préférons y voir le sentiment très noble de gens de cœur qui se plient difficilement au rôle de protégés de l'assistance publique et veulent revenir au plus tôt à la saine loi du travail.

Le ministre entreprendra dans un avenir rapproché la réfection de la route de Saint-Eustache à Oka.

Le nouveau chemin Morin Heights-Lac des Seize-Iles, dans le comté d'Argenteuil, sera terminé d'ici peu, de même que la route L'Annonciation-L'Ascension, dans le comté de Labelle.

Le département travaille actuellement à la réfection de la route Chelsea-Wakefield, le long de la Gouineau, commencée l'automne dernier, et le ministre donnera bientôt un contrat pour le parachèvement de cette section.

Le projet de route entre Mont-Laurier et Senneterre, Abitibi, est en pleine voie de réalisation. Il s'agit d'une artère de 170 milles sur laquelle cinq entrepreneurs sont actuellement à l'œuvre. Toute la route est défrichée, moins 12 milles, et les terrassements sont terminés sur environ 90 milles. C'est le gravier est posé sur 45 milles. C'est l'intention du ministre de terminer la route pour l'automne de 1938.

Dans le comté de Témiscamingue, le ministre termine actuellement les travaux de raccordement entre la ville de Témiscamingue et Ville-Marie. L'on s'attend que l'ouverture officielle de cette route pour être faite au commencement de septembre.

Le département travaille également à relier Rouyn à O'Brien. L'inauguration de cette route est fixée à la fin de septembre.

M. Leduc a fait récemment une tournée complète dans l'Abitibi et dans le Témiscamingue, et il a été à même de constater les grands besoins de cette région au point de vue routier. A son retour de voyage, M. Leduc a soumis un rapport détaillé au premier ministre, qui a fait voter par son cabinet un budget supplémentaire pour l'exécution des travaux les plus urgents dans ces deux comtés.

Le programme de voirie de 1937 n'est que la première partie d'un programme très vaste qui s'étendra sur une période de cinq années et dont le résultat sera de doter la province de voies de communication tout à fait modernes.

Une équipe de botanistes
en GaspésieEradication de l'herbe à poux
dans Gaspé-Sud et Gaspé-Nord

Sous la direction du professeur E. Campagna, de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, un groupe d'étudiants en botanique s'est mis ces jours-ci en route vers la Gaspésie. Cette équipe continuera le travail d'éradication de l'herbe à poux commencé il y a deux ans. On sait que cette plante est la cause principale de la maladie connue sous le nom de fièvre des foins. En la faisant disparaître de la péninsule gaspésienne, le ministre de l'Agriculture créera une sorte de paradis que des milliers de touristes rechercheront afin d'y trouver soulagement à leurs maux.

Pour un certain nombre, cette invite pressante du chef diocésain ne pas s'éloigner arrivera trop tard; mais chez tous, ces paroles réconfortantes remonteront les courages défaillants et faciliteront le relèvement prochain.

Le Manitoba a contribué naguère pour sa part à la colonisation des centres français du sud de la Saskatchewan; il est tout naturel que quelques-uns de ces fils reviennent aujourd'hui au milieu de nous et cherchent à s'y établir. Est-il besoin de dire que nos paroisses, en les accueillant fraternellement, trouveront un bon moyen de renforcer leurs effectifs? Un de nos lecteurs faisait même, la semaine dernière, une excellente suggestion à ce sujet. Pourquoi n'aurions-nous pas une organisation active et pratique, digne de confiance, chargée de les recevoir et de les guider dans leur choix?

Donatien FREMONT

Excellente idée, pourvu qu'on la suive jusqu'au bout...

De l'Evangéline, de Moncton, N.-B., numéro du 22 juillet:

«La province du Nouveau-Brunswick, vient de déclarer à l'Université Columbia de New-York l'inspecteur Fox, de Gagetown, se propose de réorganiser son système d'enseignement de façon à satisfaire le besoin de la population rurale qui prédomine dans la province.

Excellente idée, à condition qu'on l'exploite jusqu'au bout, jusqu'à sa conclusion logique.

Cette population rurale qui constitue le gros de la population de la province du Nouveau-Brunswick, elle doit bien représenter 60 p. c. du total, — est en grande partie d'origine française. La majorité des écoliers que fréquentent les écoles rurales du Nouveau-Brunswick sont de petits Acadiens et il semble jusqu'ici que l'on n'ait soupçonné cette vérité élémentaire que de façon très vague à Fredericton. Ces petits Acadiens ont pour langue maternelle le français. C'est un fait auquel tous les préjugés et toutes les théories ne peuvent rien changer, absolument rien. Et c'est un fait dont il faut absolument tenir compte si l'on veut arriver à de bons résultats pratiques dans l'enseignement.

On aura beau faire toutes les résolutions imaginables dans notre enseignement et d'autres encore, tant qu'on n'aura pas posé comme principe qu'à de petits Acadiens de langue française il faut com-

ment des exclamations enthousiastes, admiratives, pleines de gratitude.

Après quatre longs jours d'une chaleur torride, les éducateurs à l'étude, loin de fléchir, sentent augmenter leur zèle, afin de collaborer ensuite du meilleur de leur cœur et de leur intelligence à l'œuvre indispensable entreprise depuis longtemps: river à la terre nos populations qui y trouveront et la joie de vivre et la protection susceptibles de garder à notre patrie la race forte et admirable qui a si bien gardé notre héritage français et catholique.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Les cours agricoles
aux inspecteurs
des écoles primaires
et aux professeurs

Un sentiment de reconnaissance bien vif me force à dire toute ma gratitude au ministère de l'Agriculture et au département de l'Instruction publique: la paternelle hospitalité des RR. PP. Trappistes, la solidité et la diversité des cours, la magnifique préparation des professeurs, la sagesse et l'abondance de la cuisine, tout contribue à transporter les élèves d'un nouveau genre d'enchantement en enchantements!

L'organisation de l'école, la perfection de l'outillage et le sérieux des cours aussi vivants que pratiques sont une véritable révélation pour plusieurs, le grand nombre, j'ose dire.

A la fois bon père et bon compagnon, le R. Père Léopold est un incomparable directeur. Ses cours d'entomologie illustrés par de grandes planches colorées et de magnifiques collections nous transportent sans heurt et avec quelle joie, dans ce monde immense et peu sympathique des insectes affublés de noms déconcertants.

Le R. P. Louis-Marie traite de la botanique et de la biologie avec un entrain, une maîtrise admirables: l'application pratique, la saine spiritualité, le mot pour rire, les projections lumineuses, font aimer les sciences naturelles.

Nous avons une haute idée de la culture profonde et étendue de ces admirables moines, dignes fils de saint Bernard, par la beauté et la solidité des cours donnés par de tout jeunes religieux comme les RR. PP. Norbert et Séraphin: le premier traite de la chimie, le second de l'apiculture.

MM. Vézina et Leduc, professeurs laïcs, nous parlent de culture agricole générale et de chimie agricole; ils sont aussi vivement intéressés et bien cultivés.

Quant au R. P. Honoré, pomologiste émérite et remarquable, il nous apprend à greffer, à tailler les pommiers, tout en se félicitant de voir les fruits verts, durs, rebatiffés.

Malgré les nombreux cours quotidiens, les longues séances de démonstration, en forêt, en champ, au rucher, etc., il règne dans tout l'Institut une vive gaieté, une joyeuse exubérance.

Tous les cours sont suivis avec avidité et les collections de plantes se font nombreuses et d'un volume respectable.

De toutes les bouches s'échap-

pent des exclamations enthousiastes, admiratives, pleines de gratitude.

Après quatre longs jours d'une chaleur torride, les éducateurs à l'étude, loin de fléchir, sentent augmenter leur zèle, afin de collaborer ensuite du meilleur de leur cœur et de leur intelligence à l'œuvre indispensable entreprise depuis longtemps: river à la terre nos populations qui y trouveront et la joie de vivre et la protection susceptibles de garder à notre patrie la race forte et admirable qui a si bien gardé notre héritage français et catholique.

A.-H. TREMBLAY, I.E.

Les Syndicats catholiques

Poseurs de lottes en bois

Les membres du Syndicat des Poseurs de Lattes en bois, sont convoqués pour leur assemblée régulière qui aura lieu ce soir, lundi, à 8 heures dans la salle des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue De Montigny. Rapport important de l'agent d'affaires.

Autres assemblées pour lundi soir: Fédération de l'imprimerie; Auto-voiture; B. Exécutif des cordonniers.

Ass. des surintendants et contre-maitres de Montréal Inc.

Mardi soir, le 27 juillet à 8 heures, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue De Montigny, aura lieu l'assemblée mensuelle des surintendants et contre-

maîtres. Il y aura initiation des nouveaux membres et plusieurs suggestions seront à l'étude. Un rapport complet de l'agent d'affaires ainsi que des prochains contrats de construction qui doivent être octroyés, sera donné.

Cette association qui compte déjà tout près de cent membres promet beaucoup pour le sort des contre-maitres; il est cependant malheureux que tout d'autres restent indifférents.

Les surintendants et contre-maitres possèdent l'estime et la confiance des ouvriers; ils connaissent mieux que tout autres les besoins de s'unir des ouvriers; ils se doivent donc de travailler pour l'intérêt général de la masse ouvrière. L'exemple qu'ils fourniraient aux ouvriers non organisés et même l'invitation qu'ils pourraient leur faire en faveur d'une union nationale serait une preuve tangible de la sympathie qu'ils ont pour les ouvriers ainsi qu'un zèle appréciable de dévouement national.

Il sera toujours légitime que nos organisations nationales catholiques soient les maîtres au pays comme il est légitime au charbonnier d'être maître dans sa maison. Sachons aussi que nos organisations nationales sont aussi nos meilleures garanties de paix sociale et de sécurité civique.

Nous vous invitons donc, d'être présents à l'assemblée de mardi soir. C'est de votre devoir d'y être présent.

PRIX RÉDUITS PAR RAIL
pour la
CÔTE DU MAINE

ALLER ET RETOUR	Fin de semaine		21 jours	
de Montréal à	Voltures ordinaires	Wagon (lit)	Voltures ordinaires	Wagon (lit)
Portland -	\$8.10	\$11.15*	\$ 9.70	\$13.35*
Scarboro Beach	8.40	11.55*	10.00	13.75*
Old Orchard	8.60	11.85*	10.20	14.05*
Kennebunk -	9.10	12.65*	10.70	14.85*

*Plus prix réduits du lit.
Aussi prix réduits pour la saison.



Départ de Montréal		Gare Bonaventure		
les MARDIS et VENDREDIS				
jusqu'au 3 septembre				
		Vers le sud	Vers le nord	
		De bas en haut	De bas en haut	
		8.25 p.m.	Montréal	6.35 a.m.
		8.45 p.m.	St. Lambert	6.55 a.m.
		11.25 p.m.	St. Jean	9.35 a.m.
		6.05 a.m.	Portland (Gare Union)	8.50 a.m.
		6.27 a.m.	Scarboro Beach	9.28 a.m.
		6.35 a.m.	Old Orchard Beach	9.35 a.m.
		6.49 a.m.	Bridford	9.57 a.m.
		7.05 a.m.	Kennebunk Beach	10.05 a.m.
			"Chicoutimi" Branch	7.50 p.m.

RETOUR: les mercredis et vendredis jusqu'au 6 septembre.

Un train spécial retournera aussi le samedi 6 septembre.

Un train spécial retourne aussi le lundi 6 septembre.

Billet et couchettes de Wagon-lit des agents.

CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN

Les hommes et les idées

Ceux de la Saskatchewan

De la Liberté de Winnipeg, Manitoba, numéro du 21 juillet:

Le problème de la sécheresse en Saskatchewan est redevenu très angoissant. Selon la formule que reproduit toute la presse, c'est le plus lourd que la province ait eu à résoudre depuis sa fondation en 1905. Il ne s'agit plus d'accidents passagers et locaux dont une ou deux saisons plus favorables emportent le fâcheux souvenir. Sept années successives de sécheresse plus ou moins générale et continue ont entraîné la ruine et la désolation à travers toute la partie sud. La cha-

leur torride et le manque de pluie ont enlevé toute fertilité au sol: les cultures dépérissent et doivent être livrées en pacage aux animaux; en beaucoup d'endroits les tourbillons de poussière ont transformé les champs en véritables déserts privés de toute végétation. La zone terrible, d'abord confinée à une lisière d'une profondeur de trente à quarante milles de long de la frontière des Etats-Unis, s'étend malheureusement au centre et au nord de la province.

Les experts semblent abandonner tout espoir de restaurer à l'agriculture le territoire le plus dévasté. En dépit des belles récoltes de blé qu'elles ont fournies, on s'accorde à dire que ces plaines n'auraient jamais dû être enlevées à leur destination première: l'élevage des animaux. C'est une dure leçon qui ne sera pas perdue, sans doute. Mais le devoir pressant de l'heure est de venir en aide à une population désemparée et d'enrayer le mal dans la mesure du possible. Il ne s'agit pas là d'un problème relevant uniquement de la Saskatchewan. Les ressources de la province sont notablement insuffisantes pour des besoins de cette envergure. En dehors des premiers secours d'assistance directe, la situation exige tout un système élaboré de réhabilitation échelonné sur une longue période: plantation d'arbres et de coupe-vent pour empêcher l'érosion du sol, création de réservoirs pour retenir les eaux et favoriser l'irrigation, etc.

Si critique que se révèle la situation, il n'y a cependant pas lieu de s'abandonner à la panique. La sécheresse obéit à un cycle plus ou moins déterminé dont le terme final ne saurait tarder. Il reste que dans beaucoup de cas la détérioration est telle que la fertilité d'autrefois ne saurait réapparaître avec le retour aux conditions normales. Un bon nombre de cultivateurs ont, dès le début, émigré dans des régions plus favorables et l'exode est naturellement plus accentué à la suite de l'épreuve si redou-

table de cet été. Faut-il blâmer ces départs qui trahiraient le découragement et l'abandon de la lutte? Nous préférons y voir le sentiment très noble de gens de cœur qui se plient difficilement au rôle de protégés de l'assistance publique et veulent revenir au plus tôt à la saine loi du travail.

La région de la Saskatchewan se trouve durablement affectée par la jeune diocèse de Gravelbourg, pour lequel tout Canadien français nourrit une fraternelle sympathie. Ce serait une perte très sensible pour notre élément si cette région, au trois fois prospère, ne réussissait pas à reprendre le dessus.

A l'occasion de la fête nationale du 24 juin, Son Excellence Mgr Joseph Guy, le nouvel évêque élu, adressait à ses diocésains un appel touchant dans lequel on retrouvait la note de confiance et d'énergie inspirée par ses deux éminents prédécesseurs.

«Il n'y aura pas de récolte pour vous cette année, disait-il, c'est un fait certain. Mais regardez le présent et l'avenir quand même, sans vous laissez abattre, et même avec le désir de tenir jusqu'au bout: c'est la seule conduite digne d'un catholique et d'un Canadien français. La ténacité est une marque caractéristique de notre peuple; c'est pour cela que malgré tout, il fera son chemin.»

«Mes chers amis, tenez bon et ne vous inquiétez pas outre mesure. Je verrai à ce que vous receviez toute l'aide possible pour maintenir votre courage déjà fortement mis à l'épreuve.»

Consultez

Prof. HERMAS BASTIEN, M.A., Ph.D.

478 Cherrier - HA. 3698 MONTREAL

Où l'on s'habille bien —

ERNEST MEUNIER MARCHAND-TAILLEUR

SERVICE DE VALET

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

FOURRURES

Pour les plus belles valeurs en fourrures, pour le summum de l'élégance et du confort, portez un manteau de l'insurpassable qualité Reid.

1473, rue Amherst

REID

Soirée française à l'Exposition

Du Droit d'Ottawa, numéro du 24 juillet:

Ce ne sera pas encore pour cette année... Mais pour l'année que nous choisissons et préparons. Car il y a, à l'Exposition d'Ottawa, cette "attraction" à rebours, que les français spectaculaires en est radicalement banni. Pourtant, Ottawa et sa banlieue (limite du district fédéral) comptent plus de 80,000 habitants de langue française, de quoi remplir 7 fois l'amphithéâtre. Ce nombre insigne qu'il n'en tiendrait qu'à nous d'obtenir au moins qu'une soirée soit consacrée aux auditeurs parlant ou comprenant le français. Gageons qu'il faudrait révéler cette veillée, pour le plaisir de compatriotes de langue anglaise, pour qui le spectacle serait entièrement nouveau.

Alcaline - Lithinée Pétillante - Digestive

Les personnes atteintes de Rhumatismes, d'Acide urique, d'affection du Foie, des Reins, de l'Estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre les Lithinés du Dr Gustin.

Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas, dans les déplacements pour remplacer l'eau lithinée.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les Lithinés Gustin sont inimitables.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLormier

Tél. DO. 1355

C.-X. TRANCHEMONTAGNE FONDÉE EN 1892 J.-A. BERNIER

459 ST-SULPICE LA. 1344

C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE

IMPORTATEURS DE TISSUS ET TOILES

La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaires exclusivement avec les communautés religieuses

TAPIS

Importés directement d'Orient par

H. LALONDE & FRÈRE

4800 Ave. du PARC

Près de l'Que. M. Royal

</

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Grenville Chemical Selections Ltd, 5 St-Jacques E., Fred LePlay, prés.
Ramaglia Bros, 5 St-Catherine E., Ermengildo Ramaglia et Dominique Ramaglia.
University Rooms, 2058-2064 University, Joseph Cevier.
Lawn-Ball Reg'd, 264 Lagacière O., John Joseph McElhew et Meldrum Douglas Hall.
J. Ornstein Limited, 358 St-Paul O., Joseph Ornstein.
Service Social & Bridge Club Inc., George Aboud.
Lins & Silks Ltd, 5375 Parc, Molly Rodolph, prés.
Coronation 5c to \$1.00 Stores Limited, Bessie Goldsmith.
Miami Pavilion Ste-Rose O., comté de Laval, Liza Gellam, épouse d'Emil Suffrin.
Pulp Mill Equipment, 235 est, 22ème rue New-York, J. Darre Jensen.
Annexes Excelsior Advertising, 1438 Pie IX, René Quesnel.
Iradium Restaurant, 5345 Chemin Côte St-Paul, Joseph Shaar.
P. & G. Woollens & Trimmings, George Perwin.

Les nouvelles en raccourci

Harricana Amalgamated Gold Mines Inc.

M. J.-H. Paré, directeur-gérant de la Harricana Amalgamated Gold Mines Inc., nous communique que le 19 juillet dernier, le puits à trois compartiments, creusé sur cette propriété, avait atteint une profondeur de 116 pieds, et que la station du niveau de 100 pieds était terminée. Le puits est creusé à raison de plus de 7 pieds par jour, ce qui est un record.

Eagle Fire Co.

On nous communique la nouvelle que la firme McNulty, Brouillette Limitée, courtiers en assurance, dont le président, M. Wilfrid Brouillette, est avantageusement connu dans le monde des affaires, vient d'accepter la représentation générale pour la province de Québec de la Compagnie d'Assurance-Eagle Fire Co. de New-York.

Canadian Paperboard Ltd

Toronto, 26. — Le rapport annuel de Canadian Paperboard Ltd., pour l'exercice 1936 accuse une perte d'exploitation de \$2,445 et un déficit de \$18,418, après avoir pourvu à \$10,000 de dépréciation, 2,208 l'intérêt, \$2,700 d'honoraires aux hauts fonctionnaires et \$2,700 de frais généraux. Le solde au début du compte pertes et profits s'élevait à \$178,119.

Depuis la fin de l'année financière la compagnie a été vendue à Gair Inc. Les administrateurs étudient en plan pour distribuer l'actif aux actionnaires.

Electrolux Corporation

L'Electrolux Corporation rapporte pour les six premiers mois clos le 30 juin un bénéfice net consolidé de \$1,612,236, compte tenu de tous ses frais, y compris l'impôt sur les profits individuels, comparativement à \$1,558,758 le même semestre de l'an dernier. Ce bénéfice équivaut à \$1.30 par action contre \$1.25 en 1936.

Le bénéfice net du second trimestre a été de \$843,867 comparative à \$836,286; ce qui équivaut à \$0.68 contre \$1.25 par action.

Chrysler

New-York, 26 (P.A.). — Les directeurs de Chrysler Corporation ont annoncé un dividende de \$3.50 par action ordinaire. Le dernier dividende qui avait été distribué le 11 juin était de \$2 par action. Avec le dividende annoncé ces ours-ci, celui du 11 juin et un autre de \$1.50 distribué le 13 mars la distribution jusqu'à présent cette année s'établit à \$7 par action.

La compagnie rapporte pour les six mois clos le 30 juin un bénéfice net de \$2,456,609; ce qui équivaut à \$6.31 par action, compte tenu de tous les frais, et se rapproche de \$2,473,736 ou \$6.83 par action à la même période de l'an dernier.

Naissances, décès et mariage

Les naissances enregistrées dans 37 cités et villes d'au moins 10,000 âmes du Canada sont de 7,218 en juin, contre 6,673 l'an dernier, augmentation de 8 p.c. Les décès s'établissent à 4,510, contre 4,059 en 1936, avance de 11 p.c. Les mariages sont de 4,541, contre 4,504 l'an dernier, gain de 1 p.c.

Les naissances enregistrées au cours du premier semestre de cette année s'établissent à 40,250, contre 40,290 la période correspondante de l'an dernier. Les décès sont de 28,479, contre 26,690 l'an dernier et les mariages de 16,756, contre 15,779. Il n'y a presque pas de changement dans le cas des naissances, tandis qu'on constate une augmentation de 7 p.c. dans les naissances et de 6 p.c. dans les mariages.

Abandon de charte

La maison L.-G. Beaubien et Cie, incorporée en 1902, s'est adressée au gouvernement provincial pour obtenir la permission d'abandonner sa charte à compter d'une date qui sera fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Twin City Co.

La Twin City Rapid Transit Co. rapporte pour le premier semestre de 1937 un bénéfice de \$404,042 comparativement à \$478,535 la même période de 1936. Compte tenu du service des dividendes sur les actions privilégiées les recettes nettes équivalent à 88 c. par action ordinaire contre \$1.21 par action au premier semestre de 1936.

La réunion d'Abitibi P. & P. aura lieu le 15 octobre

La réunion des porteurs d'obligations d'Abitibi Power and Paper aura lieu à Toronto le 15 octobre prochain. Les détails du plan de réorganisation seront connus dès lundi.

Dividendes déclarés

Lake of the Woods Milling Company, 1-3-4 p.c. par action privilégiée, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 14 août; ex-dividende le 12 août.

Dominion & Anglo-Investment Corporation, 1-4 p.c. par action privilégiée, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 14 août.

Loblaws Groceries, 25 cents par action "A" et "B" pour le trimestre finissant le 31 août, payable le 15 septembre aux actionnaires inscrits le 10 août; ex-dividende le 9 août.

Associated Telephone and Telegraph Company, 42 cents par action privilégiée \$6.00, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 2 août. Ex-dividende le 30 juillet.

Canadian Oil Co. Ltd, 12 1/2 cents par action ordinaire, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 1er août; ex-dividende le 29 juillet.

Recettes du P.C.

Les recettes du Pacifique Canadien pour la semaine close le 21 juillet s'établissent à \$2,688,000 comparativement à \$2,461,000 la même semaine de l'an dernier; c'est une augmentation de \$227,900 ou de 9.2 p.c.

Importations d'or aux Etats-Unis

Washington, 26. — Les importations d'or aux Etats-Unis ont diminué sensiblement au cours de la semaine close le 16 juillet; elles s'établissent à \$26,325,045 contre \$61,347,712 la semaine précédente, annonce le Département du Commerce. Les importations d'argent se traduisent par \$1,355,590 contre \$1,020,407 la semaine précédente. Les exportations d'or et d'argent ont été négligeables.

A Wall Street

Les aciers ont glissé — Ventes de prises de profits — Marché peu actif

(P.A.). — Les aciers ont glissé ce matin à Wall Street alors que des ventes de prises de profits dans la section des titres industriels ont un peu paralysé le marché, peu actif par ailleurs. Les ferroviaires ont cependant avancé de quelques fractions de point. Auburn a fait un point tandis que Chrysler et General Motors ont fléchi.

La demande était assez bonne pour les obligations et ce marché était ferme. Le marché des grains et du coton continue à s'alourdir.

Les valeurs suivantes ont reculé d'un point environ: Bethlehem, U. S. Steel, Republic, Consolidated Edison, Electric Power & Light, Anaconda, Goodyear, General Electric, Montgomery Ward et Sears Roebuck.

Mines non inscrites

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Place d'Armes, Montréal

	Offre	Dem.
Admiral Cad.	25	
Albany River	49	35
Algod.	02	03 1/2
Amity Gold	00	02 1/2
Bailor	24	26
Battleview	10	
Brown Gold	05	07
Beaucourt	28	30
Bidmaque	05	07 1/2
Cap. Lons Lac	03	05 1/2
Rite Master	03	05 1/2
Colbina	10	
Bilmae	01	
Blouin Lake	01	
Bouscort Gold	05	07
Brae Breast	08	10
Brown Bousquet	08	10
Brown Cadillac	04	06
Cap. Pandora	14	17
Candalaria	08	10
Cap. Rouyn nouv.	08	10
Clerno	10	
Colin Lake	06	08
Cuscuta	08	10
Darwin	12	15
Dawson White	08	10
Dempsey Cad.	08	10
Dunlop nouv.	03 1/2	04 1/2
Duverny Cons.	02	05
Empress	20	22
Fleming	47	49
Garnet L.L.	06	07 1/2
Gatouet Pat.	06	07 1/2
Gold Bar	02	03
Gilbe	02	03
Golden Gate	04	06
Goldfield	03 1/2	04 1/2
Hays Cadillac	01 1/2	02 1/2
Horseshoe	01 1/2	02 1/2
Imperial	02	03
Judson Pat.	04	06
Fitchell Lake	17	19
Johnson Nip	04	06
Shamara	04	06
King Kirkland	01	02
Kentia	01	02
Lake Geneva	05	06
Lakeview	04	06
Lake Rowan	34	37
Lamarque	08	10
Lafayette L.L.	10	11
Leroy Mines	58	61
Martin Bird	28	32
Magnet	28	32
McDonalds	20	24
McCarthy Web	10	12
Moffatt Hall nouv.	10	12
Monarch	13	16
Mosher	21 1/2	23 1/2
Norfolk	10	12
Oakdale	15	17
O'Brien	11 1/2	13 1/2
O'Leary	07 1/2	09
Oriele	08	10
Potterdall	02	03
Pan Canadian	24	27
Percepine Lake	18	20
Quebec Europa	04	06
Quebec United	18	20
Red Gold	20	24
Routhier Cad.	03 1/2	04
Rubec	03 1/2	04
Salmi Cons.	02 1/2	03
Shamara	04	06
Scott Royln	04	06
Shamara	13	16
Shenango	13	16
Sigma	30	33
Slack Pat.	04	06
St. Maurice	04 1/2	05 1/2
St. Pierre Cad.	03	05
Stanley	03	05
Sturgeon River	35	38
Tombelton	07	09
Tonawanda	03	05
Upper Canada	03	05
Wabano	03 1/2	04 1/2
Wendigo	18	20
West Lake	17 1/2	19
Westwood Cad.	10	12
White Horse	10	12
Wingard	16	18
Young Davidson	16	18
Young Shannon	16	18

Sur le curb

Abitibi surtout a été actif ce matin — Toute la liste, y compris la section des mines, offre peu d'intérêt

(P.C.). — Abitibi a surtout été en demande ce matin, alors que toute la liste, y compris la section des mines, offrait peu d'intérêt et manquait d'activité.

A la nouvelle du plan de réorganisation de l'Abitibi, plusieurs actions de cette compagnie ont été liquidées, ce qui a eu pour effet d'amener un nouveau bas pour l'année 1-4-5, soit une perte nette de 1-2. Alors que Consolidated a glissé de 1-8 à 1-7 et Price de 1-2 à 40, Fraser Voting Trusts a fait un gain de 1-4 à 45.

Asbestos a fait 1-4 à 87 1-4 tandis que International Utilities "B" a reculé à 1.65, soit une perte de 20 sous.

Dans la section des mines, Alderman, Chibougamau, Thompson Cadillac ont légèrement fléchi.

En bourse locale

Les cours sont très peu actifs — Les changements sont de peu d'importance — Les métaux ont une tendance à s'alourdir

(P.C.). — Les cours ont été peu actifs ce matin et les quelques changements remarqués sont de peu d'importance. Les métaux ont une tendance à s'alourdir. Les changements dans la section des papiers et celle des ferroviaires sont plutôt légers.

Brazilian n'a pas réussi à conserver un gain initial pour finalement se maintenir à 25 3-4 tandis que Power Corporation glissait de 1-4 à 21 3-4 et que Gypsum avançait de 3-8 à 18 1-2. Smelters a fléchi de 7-8 à 80 7-8, Noranda de 1-2 à 65 et Nickel de 5-8 à 64 3-8.

Cement a perdu 3-8 à 15 5-8 et Dom. Steel and Coal 1-8 à 22 3-4. Can. Car priv. a fait 1-8 à 25 1-4 tandis que Cockshutt glissait d'autant à 15 1-8 et English Electric de 1-2 à 39 1-2.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, L.S.	\$4.86 2-3	\$4.98 3-4
France, Franc.	0.0392	0.0375
Belgique, Belg.	0.0390	0.0368
Italie, Lire	0.0526	0.0527
Suisse, Franc.	0.193	0.2297
Hollande, Florin	0.402	0.5523
Espagne, Peseta	0.193	0.0487 1/2
Suède, Couronne	0.268	0.2567
Norvège, Couronne	0.268	0.2502
Danemark, Cour.	0.268	0.2223
Bresil, Milreis	0.1196	0.0665
Etats-Unis, Dollar	\$1.00	Pair
Allemagne, R.M.	0.2382	0.027

A MIDI

Cours fournis par la Presse Canadienne.

Libre sterling \$4.98
Franc français 0.0394 3-4
Dollar américain \$1.00

Libre sterling \$4.98
Franc français 0.0374 5-8
Dollar canadien \$1.00

Libre sterling 133.00 frs
Dollar américain 26.71 frs
Dollar canadien 26.72 frs

En or:
Libre sterling 12 sh. 1 d.
Dollar américain 59.51 s.
Dollar canadien 59.44 s.

Marché de Calgary

Cours fournis par REAUSOLEIL & BEAUSOLEIL, 477, Saint-Jacques, Montréal.

	Offre	Dem.
Alberta Pacific	38	
Anacostia	12	15
Associated Oil	5	6
Baltic	5	6
British Dominion	30	31
Calgary & Edmonton	\$3.05	\$3.10
Calmont	71	75
Commonwealth	26	27 1/2
Daishouie	36	38
Davies Petroleum	34	35
Devenish	6	8
East Crest	15 1/2	
Foundation	36	38
Freehold	11	11 1/2
Highwood	23	25 1/2
Highwood Sarcos	23	25 1/2
Hudson	\$2.10	\$2.20
Madison	9 1/2	9 3/4
Mar. Jon.	30	33
McDonalds Segur	30	33
Mercury	30	33
Merrilland	11	
Mill City	25	27
Model	53	56
Monarch	53	54
Norfolk	22	23
Oakdale	\$2.30	\$2.35
Pacifica	20	23
Ranchmen's	26	29 1/2
Reynard	8	9
Royalite	\$47	\$51
South West Petroleum	75	79
Suited Oil	29	30 1/2
Vanalia	8	10 1/2
Vulcan	\$1.90	\$2.00

Les céréales

Blé Northern no 1 1.32%
Blé Northern no 2 1.50%
Blé Northern no 3 1.47%
Avoine no 1 67 1/2
Avoine no 2 67 1/2
Avoine d'alimentation 81 1/2
Orge no 3 76 1/2
Orge no 5 76 1/2
Maïs d'Argentine 41

Les œufs

A-1 Gros 35-36
A-1 moyen 33-34
A-2 Gros 31
A-2 moyen 29
B 25
C 22

Le foin

Extra no 2 \$10.00
No 2 \$9.00
No 3 \$7.00

Le son

Extra no 2 \$10.00
No 2 \$9.00
No 3 \$7.00

Le blé

Extra no 2 \$10.00
No 2 \$9.00
No 3 \$7.00

La réorganisation de l'Abitibi P. & P.

Le plan de réorganisation de l'Abitibi Power & Paper présenté par le comité de sauvegarde des porteurs d'obligations est rendu public aujourd'hui. En publiant le texte du projet, le comité affirme qu'il a été approuvé à l'unanimité par le comité de sauvegarde des porteurs d'obligations.

Le président du comité de sauvegarde des porteurs d'obligations, M. J.-P. Riley, cite quatre raisons pour lesquelles la compagnie doit procéder à sa réorganisation à l'heure actuelle: d'abord, pour donner à la compagnie ses concessions de bois et ses droits sur les pouvoirs d'eau; deuxièmement, pour fournir de l'argent frais pour améliorer les propriétés et augmenter le fonds de roulement; troisièmement, pour rendre capable l'administration de la compagnie d'adopter des mesures de progrès et enfin, pour régler les réclamations de porteurs d'obligations qui n'ont pas reçu d'intérêt depuis cinq ans.

Une nouvelle compagnie sera constituée et l'actif de l'ancienne entreprise lui sera transféré. Les porteurs des obligations de première hypothèque générale, des débentures convertibles et des actions ordinaires. Les porteurs d'actions de premier privilège, des actions privilégiées 5% et d'actions ordinaires recevront de nouvelles actions ordinaires et des warrants de souscription à d'autres actions ordinaires. Afin de créer une encaisse suffisante pour le fonds de roulement, de moderniser et d'agrandir les fabriques et d'augmenter l'outil-lage l'on propose de lancer une nouvelle émission fermée d'obligations lère hypothèque, 4 1/2% 15 ans au montant de \$14,000,000.

Les obligations actuelles seront échangées comme suit: Pour chaque \$100 d'obligations de première hypothèque le porteur recevra \$50 de nouvelles obligations convertibles et une demi-action ordinaire de la nouvelle compagnie. Les obligations d'hypothèque générale des débentures convertibles en actions ordinaires à \$33.33 l'action. Les débentures seront convertibles en actions ordinaires à \$22.22 l'action à partir de la première année jusqu'à la dixième année.

La distribution d'actions aux actionnaires actuels se fera comme suit:

Pour chaque action privilégiée à 7 pour cent le porteur recevra 5 nouvelles actions ordinaires et des actions de souscription à \$17.50 l'action.

Pour chaque action ordinaire le porteur recevra un dixième de nouvelle action ordinaire et un warrant de souscription dans un délai d'un an à une demi-action au prix de \$17.50 l'action.

Une fois la réorganisation terminée mais avant l'exercice des warrants de souscription le capital de la nouvelle compagnie se composera de:

Obligations fère hypothèque 4 1/2 pour cent, \$14,000,000; obligations d'hypothèque générale 5% convertibles, \$24,133,500; débentures convertibles de revenu, \$33,786,900; actions ordinaires, 1,625,000 actions.

Le capital-actions autorisé est de 5,000,000 d'actions qui seront distribuées comme suit: aux porteurs des anciennes obligations première hypothèque, 241,335 actions; aux actionnaires actuels, 1,383,665 actions; en échange des obligations d'hypothèque générale, 724,005 actions; pour émission à l'exercice des warrants de souscription et en échange des obligations hypothèque générale, 1,989,331 actions; pour émission à l'exercice des warrants d'achat 50,000 actions; dans le trésor, 611,664 actions.

L'administration de la nouvelle compagnie sera régie par un conseil d'administration de quinze membres. Sont directeurs de la catégorie "A" seront nommés par les porteurs d'obligations et leur terme d'office expirera en 1943. Les autres directeurs seront nommés tous les ans par les actionnaires.

Lorsque les débentures seront réduites à \$3,000,000 tous les directeurs seront alors élus par les actionnaires et la distribution entre la catégorie "A" et la catégorie "B" sera abolie.

Le plan de l'organisation sera soumis aux porteurs d'obligations à une assemblée qui aura lieu le 15 octobre prochain.

Bourse de Montréal

(Complément de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 477, Saint-Jacques, Montréal)

Le capital-actions autorisé est de 5,000,000 d'actions qui seront distribuées comme suit: aux porteurs des anciennes obligations première hypothèque, 241,335 actions; aux actionnaires actuels, 1,383,665 actions; en échange des obligations d'hypothèque générale

LA VIE SPORTIVE

Les honneurs sont partagés au Stade, hier

Les Ours de Newark et les Ours de Montréal ont terminé hier après-midi au Stade de la rue Delormier alors que ces deux équipes se sont partagées les honneurs du programme double. Dans la toute initiale les locaux ont emporté la palme par un résultat de 9 à 3 pendant que les visiteurs ont obtenu la victoire dans la partie finale par 13 à 3.

Dans la première partie Henry Johnson était au monticule pour Montréal et n'a accordé que huit coups espacés pendant que les Ours frappaient neuf fois en lieu sur les balle de Donald et de Reuer mais à la suite de clôture Ours n'eurent aucune difficulté à frapper les balles de Pattison et de Lisenbee et treize coups furent enregistrés contre les lanceurs de abbit Maranville. De son côté les Ours de Newark ont obtenu un but très efficace pour le Newark et accordera que sept coups en Royaux.

Quatre coups de circuit ont été frappés au cours du programme double d'hier. Dugas et Feller ont enlevé la balle par-dessus la clôture dans la première partie tandis que Seeds et Bell firent de même dans la partie finale.

Les Royaux commenceront ce soir une série de quatre parties avec les Giants de Jersey City. Mar Duke lancera pour les locaux. Le programme double se terminera mercredi après-midi.

Résultat détaillé des deux joutes:

MONTREAL									
	ab	p	cs	r	a				
ell, 2b.	3	1	1	0	3				
ffries, 3b.	4	1	2	0	2				
afey, cc.	2	1	0	5	0				
ugas, cd.	3	3	1	2	0				
obb, 1b.	4	1	2	12	0				
arris, cg.	4	1	1	3	0				
nesky, ac.	4	0	1	1	4				
ley, r.	4	0	1	4	1				
hanson, l.	3	1	0	0	0				

Total 34 3 8 24 8

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Donald, 2b.	4	0	1	3	1
Kelleher, cg.	4	0	0	1	0
McQuinn, 1b.	4	0	0	1	0
Dahlgren, 3b.	4	0	0	1	0
Keller, cd.	4	1	1	2	0
Seeds, cc.	4	1	1	2	0
Har, r.	3	1	2	5	1
Richardson, ac.	3	0	1	1	3
Donald, l.	2	0	0	0	2
Famulus, r.	1	0	1	0	0
Reuer, l.	1	0	0	0	0
Heberger, r.	1	0	0	0	0

Total 31 9 9 27 10

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Donald, 2b.	4	0	1	3	1
Kelleher, cg.	4	0	0	1	0
McQuinn, 1b.	4	0	0	1	0
Dahlgren, 3b.	4	0	0	1	0
Keller, cd.	4	1	1	2	0
Seeds, cc.	4	1	1	2	0
Har, r.	3	1	2	5	1
Richardson, ac.	3	0	1	1	3
Donald, l.	2	0	0	0	2
Famulus, r.	1	0	1	0	0
Reuer, l.	1	0	0	0	0
Heberger, r.	1	0	0	0	0

Total 35 11 13 21 14

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Donald, 2b.	4	0	1	3	1
Kelleher, cg.	4	0	0	1	0
McQuinn, 1b.	4	0	0	1	0
Dahlgren, 3b.	4	0	0	1	0
Keller, cd.	4	1	1	2	0
Seeds, cc.	4	1	1	2	0
Har, r.	3	1	2	5	1
Richardson, ac.	3	0	1	1	3
Donald, l.	2	0	0	0	2
Famulus, r.	1	0	1	0	0
Reuer, l.	1	0	0	0	0
Heberger, r.	1	0	0	0	0

Total 35 11 13 21 14

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Donald, 2b.	4	0	1	3	1
Kelleher, cg.	4	0	0	1	0
McQuinn, 1b.	4	0	0	1	0
Dahlgren, 3b.	4	0	0	1	0
Keller, cd.	4	1	1	2	0
Seeds, cc.	4	1	1	2	0
Har, r.	3	1	2	5	1
Richardson, ac.	3	0	1	1	3
Donald, l.	2	0	0	0	2
Famulus, r.	1	0	1	0	0
Reuer, l.	1	0	0	0	0
Heberger, r.	1	0	0	0	0

Total 35 11 13 21 14

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Donald, 2b.	4	0	1	3	1
Kelleher, cg.	4	0	0	1	0
McQuinn, 1b.	4	0	0	1	0
Dahlgren, 3b.	4	0	0	1	0
Keller, cd.	4	1	1	2	0
Seeds, cc.	4	1	1	2	0
Har, r.	3	1	2	5	1
Richardson, ac.	3	0	1	1	3
Donald, l.	2	0	0	0	2
Famulus, r.	1	0	1	0	0
Reuer, l.	1	0	0	0	0
Heberger, r.	1	0	0	0	0

Total 35 11 13 21 14

Smythe remporte sa 2ème victoire sur les Bears

Harry Smythe a remporté sa deuxième victoire de la saison sur les Bears samedi après-midi, n'accordant que neuf coups sûrs bien espacés, et triomphant 6-4 avec l'aide de 12 coups de ses coéquipiers. Les Royaux ont dû revenir d'en arrière deux fois avant de s'assurer la victoire.

Le grand Bernie Cobb a mené l'attaque des locaux avec une paire de deux-butts. Sammy Bell et Norman Kies ont frappé deux coups chacun. Tous les Royaux ont frappé au moins une fois en lieu sûr au cours de la partie.

Marius Russo, un jeune gaucher, a lancé toute la partie pour les Bears, et il a été maître de la situation jusqu'à la sixième manche, alors qu'un ralliement de trois points ont donné au zénith victoire à Smythe. Aucun des deux lanceurs n'a donné un but sur balles, et Smythe a retiré cinq frappeurs au marbre.

	ab	p	cs	r	a
Gordon, 2b.	4	2	2	4	
Gleeson, cg.	4	0	0	3	0
McQuinn, 1b.	4	1	1	1	0
Dahlgren, 3b.	4	1	3	1	4
Keller, cd.	4	0	2	1	0
Seeds, cc.	4	0	0	1	0
Hershberger, r.	4	0	1	2	3
Richardson, ac.	4	0	0	3	3
Russo, l.	3	0	0	0	2
Kelleher, r.	1	0	0	0	0

Total 36 4 9 24 16

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Bell, 2b.	4	0	1	3	1
Jeffries, 3b.	4	0	1	0	1
Hafey, cc.	3	1	1	3	0
Cobb, 1b.	4	2	2	1	1
Harris, cg.	4	2	1	4	0
Sankey, ac.	4	1	1	2	7
Dugas, cd.	4	0	1	0	0
Kies, r.	4	0	2	5	0
Smythe, l.	4	0	1	1	1

Total 34 6 12 27 13

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Bell, 2b.	4	0	1	3	1
Jeffries, 3b.	4	0	1	0	1
Hafey, cc.	3	1	1	3	0
Cobb, 1b.	4	2	2	1	1
Harris, cg.	4	2	1	4	0
Sankey, ac.	4	1	1	2	7
Dugas, cd.	4	0	1	0	0
Kies, r.	4	0	2	5	0
Smythe, l.	4	0	1	1	1

Total 34 6 12 27 13

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Bell, 2b.	4	0	1	3	1
Jeffries, 3b.	4	0	1	0	1
Hafey, cc.	3	1	1	3	0
Cobb, 1b.	4	2	2	1	1
Harris, cg.	4	2	1	4	0
Sankey, ac.	4	1	1	2	7
Dugas, cd.	4	0	1	0	0
Kies, r.	4	0	2	5	0
Smythe, l.	4	0	1	1	1

Total 34 6 12 27 13

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Bell, 2b.	4	0	1	3	1
Jeffries, 3b.	4	0	1	0	1
Hafey, cc.	3	1	1	3	0
Cobb, 1b.	4	2	2	1	1
Harris, cg.	4	2	1	4	0
Sankey, ac.	4	1	1	2	7
Dugas, cd.	4	0	1	0	0
Kies, r.	4	0	2	5	0
Smythe, l.	4	0	1	1	1

Total 34 6 12 27 13

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Bell, 2b.	4	0	1	3	1
Jeffries, 3b.	4	0	1	0	1
Hafey, cc.	3	1	1	3	0
Cobb, 1b.	4	2	2	1	1
Harris, cg.	4	2	1	4	0
Sankey, ac.	4	1	1	2	7
Dugas, cd.	4	0	1	0	0
Kies, r.	4	0	2	5	0
Smythe, l.	4	0	1	1	1

Total 34 6 12 27 13

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Bell, 2b.	4	0	1	3	1
Jeffries, 3b.	4	0	1	0	1
Hafey, cc.	3	1	1	3	0
Cobb, 1b.	4	2	2	1	1
Harris, cg.	4	2	1	4	0
Sankey, ac.	4	1	1	2	7
Dugas, cd.	4	0	1	0	0
Kies, r.	4	0	2	5	0
Smythe, l.	4	0	1	1	1

Total 34 6 12 27 13

NEWARK

	ab	p	cs	r	a
Bell, 2b.	4	0	1	3	1
Jeffries, 3b.	4	0	1	0	1
Hafey, cc.	3	1	1	3	0
Cobb, 1b.	4	2	2	1	1
Harris, cg.	4	2	1	4	0
Sankey, ac.	4	1	1	2	7
Dugas, cd.	4	0	1	0	0
Kies, r.	4	0	2	5	0
Smythe, l.	4	0	1	1	1

Learyoyd gagne le handicap Cartierville

Les fervents du turf ont pu se rendre compte de la valeur indiscutable du coursier Learyoyd, propriété de l'éleveur local, M. J.-P. Macev, car ce pur sang maltré une pesanture de 129 livres, a pu vaincre le champ qui lui était opposé, samedi après-midi, à la piste Mont-Royal, dans la première épreuve à l'affiche, le handicap Cartierville.

Les meilleurs chevaux actuellement à l'établement à Montréal prirent part à cette course et Royal Broom s'est assuré la 2e place, pendant que Old Dominion finissait en 3e position. Les autres coursiers furent Blue Gum, Bea M et Rosierah.

Un troisième "dead-heat" fut enregistré à la piste de Bill Dwyer, samedi, lorsque Gold Flake et Soliloquy firent une course nulle dans la 2e épreuve qui complétait le pari-double.

Le Steeplechase a fourni de l'émotion aux spectateurs samedi après-midi, car au dernier saut, Mr Peck fit une chute et le jockey Fair fut fortement secoué. Cette épreuve à obstacles fut gagnée par Filana, qui était conduite par le jockey Blackburn.

Toutes les épreuves furent intéressantes samedi et le public a pu constater une fois de plus que tout se passe dans l'ordre le plus parfait.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE — 5 1-2 furlongs —
Bourse \$300, 3 ans et plus. Temps 1:07 1-5. Piste rapide. Départ à 3:17 hras. Le vainqueur est un rejeton de Macev, issu de Golden Mary, appartenant à C. E. Drummond.
Mortim, T. Everett, 112.
Legion Girl, C. W. Smith, 104.
Time Limit, A. Harris, 112.
Imprimis, E. Fator, 112.
Hope Loring, H. Fenney, 108.
Belle Fuller, J. Wilson, 107.
Shadow Waltz, G. Terhune, 113.
Laurie, A. Harris, 108.
Mervin B., J. Wood, 117.
\$2.00 au mutuel rapportant sur Mortim \$4.00 en première, \$3.10 en deuxième et \$2.65 en troisième; sur Legion Girl, \$2.60 en deuxième et \$2.30 en troisième; sur Time Limit \$3.30 en troisième.

DEUXIEME COURSE — 5 1-2 furlongs —
Bourse \$300, 3 ans et plus. Division canadienne. Temps 1:07 4-5. Piste rapide. Départ à 3:45 hras. Le vainqueur est Gold Flake, par Ostris II, issu de Gold Coin, appartenant à Mme W. Kitts Jr. Soliloquy, par M. Morris et Soliloquy à rapporté \$2.40.
Gold Flake, C. W. Smith, 110.
Soliloquy, A. Harris, 111.
Lexia, E. Fator, 115.
Hilda, C. E. Fator, 110.
Ballymore, R. Moore, 115.
Notrouble, J. Crawford, 105.
No Class, H. Gower, 110.
Candy Pot, B. Macle, 115.
Maggie Love, H. Chinn, 110.
Monte Marie, R. Fenney, 110.
\$2.00 au mutuel rapportant sur Gold Flake \$2.75 en première, \$2.35 en deuxième et \$2.35 en troisième; sur Soliloquy, \$3.00 en première, \$2.55 en deuxième et \$2.50 en troisième; sur Lexia \$2.40 en troisième.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs —
Bourse \$300, 3 ans et plus. Temps 1:13 3-5. Piste rapide. Départ à 4:18 hras. Le vainqueur est un rejeton de Pagan Pan, issu de Tesque, appartenant à J. Macchepa.
Miss Eight, M. Conting, 109.
Gingery, T. Barker, 109.
Miss Donovan, C. W. Smith, 109.
St. Omar, A. Harris, 114.
Mr. Bona, H. Herold, 109.
Polite Ann, H. Chinn, 106.
\$2.00 au mutuel rapportant sur Vee Eight \$3.35 en première, \$3.50 en deuxième et \$2.80 en troisième; sur Gingery \$3.60 en deuxième et \$4.85 en troisième; sur Miss Donovan \$3.20 en troisième.

QUATRIEME COURSE — 1 3-4 mile —
Bourse Frontenac, \$400, 3 ans et plus. Temps 1:12 2-5. Piste rapide. Départ à 4:51 hras. Le vainqueur est un rejeton de Macev, appartenant à M. Macev.
Learyoyd, J. Wood, 120.
Roya Broome, R. Fenney, 108.
Old Dominion, P. Smoot, 108.
Blue Gum, A. Harris, 112.
Bea M, C. W. Smith, 110.
Rosierah, T. Everett, 100.
\$2.00 au mutuel rapportant sur Learyoyd \$4.25 en première, \$4.75 en deuxième et \$3.30 en troisième

L'assemblée libérale de Pointe-Calumet

(Suite de la page 6)

de Terrebonne, voulait à tout prix exterminer le député de Kamouraska.

Quoique le "match" était bien inégal, Kid Bèque avait été chargé de paralyser les gestes et l'éloquence du maire Grégoire.

Le chef du cirque national a cependant manqué le plus beau combat.

Celui où M. Larochelle, député de Lévis, a empêché le représentant de Châteauguay d'envoyer ad patres un de nos meilleurs athlètes canadiens, M. Candide Rochefort, le député de Ste-Marie.

Lorsque la ronde de boxe s'est déclanchée, j'observais la physionomie toute réjouie du tortionnaire des Trois-Rivières. Il semblait vouloir dire: Enfin, Auguste de Châteauguay va mettre à sa place une fois pour toutes le turbulent député de Ste-Marie.

Lois de camouflage

C'est dans ces conditions pénibles que l'opposition a essayé de sauvegarder les droits et la liberté des citoyens de la province de Québec et de dénoncer des lois de camouflage qui servent ou qui serviront au gaspillage des argent publics.

Par exemple: ces lois qui permettent au gouvernement de faire des inventaires de toutes sortes qui n'ont d'autre but que de placer des favoris politiques qui ont été utiles à la dernière élection.

Comme preuve, un journal ministériel nous apprendit lundi dernier que le ministère du Commerce fait faire la classification des sols dans la Gaspésie.

Cette classification des sols est en soi une excellente chose, mais je me demande pourquoi elle n'est pas faite par le ministère de l'Agriculture.

Les experts en classification des sols sont censés être attachés à ce dernier département.

Les inventaires

Il est facile de comprendre que le ministre du Commerce, M. Bildeau, avait quelques favoris à calmer avant de partir pour l'Europe et qu'il les ait expédiés dans la Gaspésie.

Cette classification des sols par le ministère du Commerce est d'autant plus surprenante que nous avons deux ministères de l'Agriculture, le pilote qui habite la rive nord, M. Dussault, et le maître-chanteur de sa paroisse sur la rive sud, M. Elie.

Il y a actuellement de ces équipes de faiseurs d'inventaires aux quatre coins de la province, la plupart sont des créatures politiques que l'on veut récompenser pour services rendus.

J'avertis les payeurs de taxes de ne pas se décourager, car M. Duplessis en a fait adopter de toutes les genres de ces lois d'inventaire.

Mais là où le premier ministre a été le plus cynique, c'est lorsqu'il a fait voter par sa majorité servile une loi pour faire l'inventaire des exemptions de taxes qui ont été accordées aux compagnies dans le passé.

Nous avons protesté contre celle-là encore plus que contre les autres.

D'abord parce qu'elle était absolument inutile étant donné que le département des affaires municipales pouvait obtenir ces renseignements des secrétaires-trésoriers des municipalités et ensuite parce que nous savions que le conseil des ministres, par arrêtés ministériels avait sanctionné avant d'exceptions de taxes qu'il avait pu durant les mois précédant la session d'hiver.

Mais le comble du cynisme, ce fut qu'après avoir passé cette loi, M. Duplessis introduisit quelques jours après deux bills pour exempter de taxes deux compagnies de la ville des Trois-Rivières.

Exemptions de taxes

Dans le premier cas, l'un des bills accordait une diminution de taxes de 75 p.c. et dans l'autre d'une diminution de 80 p.c.

Jugez de la sincérité du premier ministre de la duplicité.

Encore une promesse du beau programme national: la violation et un reniement des principes, que M. Duplessis avait émis pendant 10 ans. Car pendant tout ce laps de temps, vous vous en rappelez, il a tonné contre les exemptions de taxes.

Le passé politique de M. Duplessis avait démontré à la population qu'il n'était pas d'une franchise et d'une sincérité à toute épreuve, comme par exemple, le vilain tour qu'il a joué à son ancien chef M. Houde, en enlevant à ce dernier son poste de chef de l'opposition.

Ses mariages et ses ruptures en pleine lune de miel avec M. Paul Gouin et plus tard avec le docteur Hamel avaient commencé à semer un peu de doute dans l'esprit du peuple de la province de Québec.

Mais les lois de bluff de la dernière session l'ont fait connaître parfaitement et c'est ce qui explique qu'après 11 mois de pouvoir il soit déjà aussi impopulaire.

Le Chef du gouvernement se rendant compte que le peuple commence à voir son jeu et à le connaître essaye de distraire l'opinion publique.

Le communisme

Tout l'automne dernier il a parlé

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,
(Lévis)

Qualité supérieure
Montréal

de communisme et il voyait des communistes partout.

Il a donc fait adopter une loi contre la propagande communiste, loi qui est en apparence très rigide puisqu'elle lui donne le droit comme procureur général de cadencasser n'importe quel édifice.

Depuis l'adoption de cette loi, M. Duplessis ne s'en est jamais servi et ne parle plus des communistes.

Cette loi fut passée pour faire oublier les démissions du Dr Poulin ex-député de la Beauce et celle de l'ex-ministre des Terres honorables M. Drouin.

Afin d'essayer de faire oublier son incompétence comme administrateur de la province et pour faire de l'épate notre financier des Trois-Rivières a fait passer une loi concernant la révision des divers systèmes de taxation dans la Province.

Si le Premier Ministre national n'avait pas destitué les fonctionnaires les plus compétents du département de la trésorerie provinciale comme M. A. P. B. Williams et M. Dalbec qu'il a passés à la guillotine sans raison, ces ex-serviteurs qualifiés et dévoués de la province assistés de compétences canadiennes françaises et anglaises auraient pu faire cette révision.

Destitutions

Mais dans un but de vengeance et de haine, M. Duplessis les a destitués et les a remplacés par une médiocrité quelconque en fait de finance.

De là la nécessité de passer cette loi, et lors de la discussion en chambre le protecteur des compétences canadiennes françaises des élections de 1936 nous a appris qu'il irait chercher des experts en Angleterre qui ne donneront pas satisfaction aux citoyens de la province de Québec parce qu'ils ne connaissent pas nos mœurs et ne sont pas au courant des lois qui régissent notre province et le pays.

M. Duplessis en annonçant ce bluff a cru que la population serait émerveillée et que tout le monde le croirait capable de remplacer le lord échequier d'Angleterre.

Depuis le 17 août 1936, notre farceur antinationnel se prend pour un autre homme.

Il ne devrait pourtant pas oublier que lui et les siens ont pris 40 ans pour mystifier le peuple de la province de Québec qui déjà regrette amèrement son geste et ne surveille qu'une occasion de le remplacer par cet homme d'Etat distingué et compétent qu'est l'hon. M. Godbout.

A peine après quelques mois de pouvoir le peuple a compris ce qu'est le faux prophète de la Mauricie et jamais dans l'histoire de la province un premier ministre n'a baissé aussi vite dans l'estime de la population.

Ce faux prophète, traître à ses amis qui l'ont fait ce qu'il est, craint maintenant l'opinion populaire.

La majeure partie de la législation passée à la dernière session le prouve.

S'il a fait adopter plusieurs mauvaises lois il en a aussi d'excellentes passées par ses prédécesseurs.

Tout cela dans le but de faire croire au peuple qu'il respecte les milliers de promesses qu'il a faites.

Il a donc aboli la loi que nous avions passée créant une Commission Forestière pour s'occuper du bien-être des bûcherons.

Dans la forêt

Cette commission a été créée d'abord dans le but de leur faire payer de meilleurs salaires et nous avons réussi. Cependant, il n'y a pas seulement le salaire qui intéresse le bûcheron dans la forêt.

Un entrepreneur forestier peut donner d'une main de l'argent à ses ouvriers et leur retirer de l'autre, en leur vendant à des prix déraisonnables les marchandises dont ils ont besoin dans la forêt.

Il y a aussi la question d'hygiène qui de nos jours intéresse fortement cette catégorie de travailleurs.

De plus lorsqu'il survient un désaccord entre l'entrepreneur forestier et le bûcheron on a proposé des jours ou des heures de travail faits, la Commission forestière était l'arbitre. Le député de St-Hyacinthe et moi-même avons exposé patiemment tous ces faits à l'étoile de la Mauricie, mais il n'a rien voulu entendre et nous a répondu qu'il appliquait son merveilleux programme, comme dirait Adhemar Deux de l'hôtel de ville de Montréal.

La conséquence de l'abolition de cette loi, c'est qu'au cours de l'hiver dernier des enquêtes ont été faites dans les forêts et se sont plaints d'avoir été exploités par des entrepreneurs qui leur vendaient les marchandises à des prix excessivement élevés.

Commission des Services publics

Pour feindre d'accomplir son merveilleux programme, M. Duplessis a aboli la Commission des services publics, qui rendait des services inappréciables aux petits propriétaires ainsi qu'à nos municipalités rurales qui allaient faire juger leur cas sans être obligés de faire des déboursés onéreux.

De par sa formation, la Commission des services publics était en état de rendre d'excellents jugements, car elle était composée de deux avocats et d'un ingénieur civil.

Cette commission avait un personnel d'ingénieurs civils qui se rendaient sur place étudier les cas et qui faisaient rapport aux trois commissaires.

Ces démarches faites par ces employés n'étaient pas à la charge de ceux qui demandaient justice devant la commission.

J'ai soumis humblement ces explications à ce prétendu protecteur des faibles et il m'a répondu que les pères de famille de notre province avaient fait de grands sacrifices pour former une élite et qu'il fallait penser aux avocats.

J'ai répliqué en lui demandant s'il croyait que les ingénieurs civils faisaient partie de cette élite, mais il m'a répondu d'une voix musclée:

nienne: Adopté, carried. Comme conséquence de cet acte irréfléchi de notre bouillant chef national, les citoyens et les municipalités seront maintenant obligés de s'adresser à la Cour supérieure pour étayer leurs causes, ils devront les payer de leurs propres deniers.

Le crédit agricole

Un mot de la loi du Crédit agricole. Cette loi audacieuse, je dis audacieuse à dessein, car dans les autres provinces du Dominion on en a essayé de semblables et ce fut un fiasco, peut rendre d'immenses services aux cultivateurs, mais je crains fort que l'on soit en train d'en faire un engin de corruption électorale.

Je comprends mal qu'un homme aussi averti que le président du prêt agricole québécois ait choisi des évaluateurs d'élections comme évaluateurs des fermes de ceux qui font des demandes d'emprunt. Dans le comté que je représente, un de ces évaluateurs est un ancien hôtelier qui exploite maintenant une fabrique de beurre. Et je pourrais en citer plusieurs autres dans le comté de Berthier qui ne valent pas mieux que celui que je viens de mentionner. La cause de l'agriculture et le crédit du Québec sont deux choses trop importantes pour être remises entre les mains de faiseurs d'élections.

Je demande donc au président de l'Office du prêt agricole de faire entendre raison aux deux illuminés que sont ses supérieurs, le premier ministre et le ministre pilote de l'Agriculture.

C'est immoral que d'introduire de la petite politique dans une question aussi importante que les prêts faits aux cultivateurs.

L'argent prêté qui avec le temps se chiffirera à une centaine de millions n'est pas l'argent de quelques torys et de faux nationaux, mais c'est le fruit du travail de tous les citoyens de la province de Québec.

Aux dernières heures de la session lorsque toute la députation était exténuée de fatigue notre sympathique premier ministre nous a distribué un petit bill dont l'encore qui avait servi à l'imprimer n'était pas encore sèche.

Loi des tribunaux

Ce petit projet de loi était intitulé: "Loi relative aux tribunaux". Il contenait 159 articles et amendait 17 autres lois de notre province, c'est-à-dire au moins une centaine d'articles de ces lois amendées.

Le chef de l'opposition parlementaire et le député de Saint-Louis ont sonné l'éveil et averti le premier ministre que l'opinion publique ne tolérerait pas la passation d'une loi de cette importance aux dernières heures de la session.

Mais comme toujours, il ne s'est pas occupé des conseils venant de gens plus sages que lui et en quelques heures il a fait adopter cette loi par la Chambre.

Le coup de force a été trop grand, des journaux torys comme la Gazette et le Star ont écrit des articles censurant la conduite du chef du gouvernement et lui ont demandé d'attendre à la prochaine session pour adopter ce bill qui chambardait toute la formation de nos différentes Cours de justice provinciale.

C'est alors qu'il a loué les Chambres afin de permettre aux conseillers législatifs d'avoir au moins le temps de lire et d'étudier quelque peu ce projet de loi.

Nos "amovibles" pères conscrits

La majorité du Conseil législatif amenda le bill tel que présenté par le gouvernement mais le Hillier de la Mauricie menaçait d'abandonner les "amovibles" pères conscrits de la faire siéger jusqu'aux canicules.

Comme la majorité de ces juriconsultes sont délicats de santé, ils ont cédé et donné à notre farouche dictateur le pouvoir de changer la résidence des juges, c'est-à-dire, M. Duplessis a réussi à introduire la politique dans le domaine de la justice et maintenant il peut tracasser les juges qui ne rendront pas les jugements qu'il voudra bien obtenir.

Depuis son ascension au pouvoir, notre Hitler québécois avait introduit le terrorisme dans le domaine judiciaire mais il lui manquait un moyen efficace pour restreindre la liberté des juges. La majorité du Conseil législatif le lui a donné.

Ces amendements à nos lois régissant nos tribunaux sont énormes de conséquences. Lorsque le peuple ne sera plus assuré d'obtenir justice d'une façon intégrale il pensera alors à se révolter.

Mes paroles peuvent paraître sévères mais elles sont motivées par des actes condamnables de la part de certains substituts du procureur de la Couronne.

Si le chef du gouvernement, qui est en même temps procureur général désire avoir des précisions, qu'il nous le dise: nous les lui fournirons lors de notre prochaine assemblée.

Le cas de Mulholland

D'ici là l'espère que sa police réussira à retrouver l'ingénieur de la mine Rubec le sieur Mulholland. Le vertueux procureur général sait-il qu'on répète partout: "Mulholland n'est qu'un instrument dans cette affaire pour protéger deux financiers véreux?"

M. le procureur général l'évasion de ce triste aïre sent le scandale. Ses co-associés et lui-même sont, ce que vous appelez à votre assemblée des Trois-Rivières l'année dernière, des financiers ventriloques.

Vous deviez en débarrasser la province et aujourd'hui votre police les laisse s'échapper.

Les voyages en Europe

Si le chef Aubé est incompétent faites revenir Patrice Tardif, député de Frontenac que vous avez envoyé étudier la plantation des choux au Danemark. Faites revenir d'Europe une partie de votre cabinet qui se promène aux frais de la princesse sous des prétextes enfantins.

Notre trésorier censé nous représenter à l'exposition de Paris personne ne le comprendra: il ne sait pas un trait de mot de français, vous le savez bien.

S'ils sont dégoûtés de votre administration et ne veulent pas revenir, lancez l'hon. William avec sa mitrailleuse, ou le notaire Boiteau avec son censeur à la recherche de l'ingénieur de la Rubec.

Mais faites quelque chose car ce sera un scandale de plus à ajouter à celui de Gagalas qui, du plus profond de l'éternité, crie vengeance contre votre régime de pures.

Non, le chef du gouvernement ne fera rien parce que la tâche de gouverner la province le dépasse.

De plus, il s'est entouré de ministres qui, pour la plupart, sont incompétents.

Le premier ministre avec son esprit de dictateur veut tout conduire et n'avance à rien.

Il paralyse même, par son autoritarisme les rares ministres en état de faire quelque chose d'utile pour la province. La preuve c'est que le ministre de la voirie a plus d'argent à sa disposition que jamais aucun ministre n'en a eu dans l'histoire de la province.

Notre voirie

Nous sommes à la fin de juillet et nos chemins sont encore en désordre.

L'action de M. Leduc a dû être neutralisée par notre chef national. Il n'y a qu'une chose que l'homme aux yeux de mots dernier cri sait faire vite et "beaucoup": c'est d'emprunter.

C'est la perpétuelle histoire qui recommence lorsqu'un chef torv est à la tête de la province ou du pays il nous endette.

Celui qui aura la charge de refaire nos finances, c'est l'hon. M. Godbout.

Vous voyez avec d'autant plus d'enthousiasme pour lui que vous l'avez rejeté injustement l'année dernière.

La province reprendra alors sa marche normale.

Le jeune chef libéral mettra à exécution le programme qu'il a pensé et mûri depuis longtemps pour relever le niveau des deux grandes classes populaires: celles des ouvriers et des cultivateurs.

J'ai l'honneur de connaître tout ce qu'il se proposait de faire pour l'avancement de la classe agricole. Mais malheureusement nos cultivateurs qui d'habitude violent de loin, se sont laissés aveugler par le venin répandu à profusion l'été dernier.

Mes amis les cultivateurs, M. Godbout vous a pardonné immédiatement mais son adversaire, M. Duplessis vous a trouvés par torv naïfs et il vous a punis sur-le-champ en vous donnant un pilote comme ministre.

Je m'excuse d'avoir été aussi long, mais cela me place à l'un des hommes les plus renseignés de la province.

Il y en a peut-être d'autres connaissant que lui mais il n'y en a pas de plus courageux.

Ce sont ses connaissances et son courage qui ont relevé aussi vite le libéralisme dans le domaine provincial.

J'ai décrit mon ami l'hon. Damien Bouchard.

Me C.-A. Bertrand

Le député provincial de Laurier, M. C.-A. Bertrand, a évoqué mélancoliquement le temps où il était procureur général de la province:

"Dans tous les journaux du temps, dit-il, on me disait: ma ligne de conduite comme procureur général. On avait formé un paquet abject d'accusations et de calomnies dont on voulait que je m'occupe. On m'a demandé de fournir uniformément tous les voleurs en prison. On m'a même demandé d'agrandir les prisons pour fournir dedans tous ces prétendus voleurs. On est même allé jusqu'à m'accuser de manquer de bon sens d'office en ne procédant pas assez vite, en ne fournissant pas en prison, sans aucune forme de procès ni d'enquête, tous ceux qu'on accusait."

"Au Canada, pas au Mexique"

"C'est alors que j'ai déclaré que nous ne vivions pas au Mexique mais au Canada, pays britannique. On n'a pas le droit, en justice britannique, de frapper avant d'avoir déterminé la culpabilité. On n'a pas le droit de frapper des familles dans leur vie privée, de suspecter leur honnêteté, sans preuves. Et, y a-t-il un seul des membres de l'équipe de M. Godbout qui, après avoir été accusé fausement par M. Duplessis, a été jeté en prison? L'électorat de la province ne s'est jamais laissé berner impunément, qu'on s'en souvienne."

Dans la dernière partie de son discours, Me Bertrand dit qu'il veut faire justice d'un canard qui circule pratiquement dans tous les journaux, depuis les dernières élections provinciales.

"Je ne les lâcherai pas"

"Depuis des semaines, même des mois, dit-il, on laisse entendre que je suis à la veille de démissionner comme député de Laurier. C'est faux. Je suis député pour le reste. Je suis à côté de mes chefs pour combattre avec eux. Je ne les lâcherai pas tant que sur vos épaules et les miennes nous n'aurons remis au pinacle de la province le génie politique, l'homme honnête, l'homme probe, l'homme de cœur qui sera redevenu demain premier ministre."

Un traité du bridge en français

LE BRIDGE POUR TOUS écrit par M. Arsène Desrochers, diplômé supérieur des Sciences Culbertson, de New-York, professeur de bridge associé d'Ely Culbertson, se recommande de lui-même à tous les amateurs de bridge-contrat, débutants, moyens ou experts, désireux d'améliorer leurs connaissances de cet intéressant passe-temps.

LE BRIDGE POUR TOUS est conforme aux plus récentes données du Système Culbertson et les méthodes exposées dans cet ouvrage moderne ne seront pas modifiées d'ici quelques années.

LE BRIDGE POUR TOUS, volume de 208 pages, format bibliothèque, est en vente au prix de \$1.

Nouvelle envolée d'essai

New-York, 26 (P.G.) — Une nouvelle envolée expérimentale transatlantique aura lieu mercredi prochain, lorsqu'un autre hydravion géant des Imperial Airways, le Cambria, quittera Southampton, sous la direction du capitaine Griffiths James Power. Trois autres hydravions seront sous ses ordres.

Le Cambria est un jumeau du Caledonia. Il quittera Foynes jeudi après-midi pour se rendre à Botwood, le lendemain matin. Il viendra à New-York, où il doit arriver le 1er août en passant par Montréal.

La compagnie allemande Luft-hansa a aussi annoncé samedi que l'un de ses avions quitterait Hambourg, le 14 août, pour se rendre à New-York, via les Açores.

Grève de tisserands

La majorité des 7,000 employés des huit filatures de la Dominion Textile ont donné leur assentiment au projet de grève de la Fédération nationale catholique des ouvriers des textiles, a déclaré hier après-midi le président de la fédération, M. Albert Côté. Les syndicats catholiques de l'industrie textile réclament un contrat collectif qui comporterait la semaine de 48 heures et une augmentation de l'échelle des salaires d'environ 40 p.c. Le scrutin a été tenu chez les syndicats la semaine dernière et M. Côté aurait déclaré hier soir à une réunion des tisserands de la région de Montréal samedi soir à la salle de l'Assistance publique que 95 p.c. des syndicats s'étaient prononcés en faveur de la grève. Les syndicats catholiques qui réclamaient 4,000 membres il y a quelques temps affirment maintenant qu'ils ont fait entrer dans leurs rangs 6,000 des 7,000 employés de la Dominion Textile dans la province de Québec.

On ne croit pas que la grève soit déclarée immédiatement cependant. Les syndicats tenteraient auparavant de nouvelles négociations avec l'arrivé du gérant général, M. G. Blair Gordon, qui se trouve actuellement en Europe.

Départ et arrivée de cinq paquebots en 48 heures

En moins de 48 heures, cinq paquebots sont arrivés dans le port de Montréal ou en sont repartis samedi et dimanche. Les deux participants sont le Duches de Bedford, l'Antonia et l'Ascania.

Le mouvement des paquebots se poursuit. Ce matin même, le Duches de Atholl est arrivé avec 900 passagers. Il fera rapidement demi-tour et repartira demain pour les ports européens.

On signale aussi l'arrivée en moins d'une semaine d'une deuxième cargaison de charbon russe.

Le yacht Orion, qui passe pour le plus grand yacht privé arborant le drapeau étoilé, appartenant à M. Julius Forstman, a appareillé à destination de Portland, Maine.

Fête belge

Son Honneur le maître Raynault et plusieurs consuls ont pris part hier aux cérémonies organisées à l'occasion de la fête nationale belge. Il y a eu messe solennelle à l'église Notre-Dame. Tous les représentants des sociétés belges étaient présents.

Le soir, il y a eu concert par les Fusiliers Mont-Royal, au parc Jeanne-Mance.

Visite d'étudiants

Montréal a présentement la visite de 24 étudiants de la Maison française de l'Université de Syracuse. Les visiteurs pratiqueront leur français et feront une promenade à travers le Vieux-Montréal du régime français. M. Lucius G. Moffatt est à la tête du groupe.

La Maison française de l'Université de Syracuse a la direction des cours français d'été. Le nombre des élèves inscrits est trois fois plus élevé cette année que l'année dernière. Arrivé samedi, le groupe repartira ce soir. Le voyage à Montréal deviendra vraisemblablement une excursion annuelle pour les élèves de la Maison française.

La Vie Sportive

(Suite de la page 9)

Ligue Métropolitaine

HIER —
St-Hyacinthe 00000000 — 1 6 2
St-Thérèse 00000000 — 15 18 1
Burlington 00000000 — 1 1 1
Cantonville et Redmond 1 1 1
Moore 01320000 — 6 8 0
Baltimore 12100000 — 8 13 2
Burlington 00000000 — 8 13 2
Vanderberg, Winston, Silver, Matuzak et Phillips 4 11 286
Iberville 3 11 214

LE CLASSEMENT —

G. P. P.C.
Chamblay 14 3 824
St-Hyacinthe 10 4 718
Acton Vale 8 7 533
Burlington 8 8 385
Bedford 4 11 286
Iberville 3 11 214

La Vie Sportive

(Suite de la page 9)

Ligue Métropolitaine

HIER —
St-Hyacinthe 00000000 — 1 6 2
St-Thérèse 00000000 — 15 18 1
Burlington 00000000 — 1 1 1
Cantonville et Redmond 1 1 1
Moore 01320000 — 6 8 0
Baltimore 12100000 — 8 13 2
Burlington 00000000 — 8 13 2
Vanderberg, Winston, Silver, Matuzak et Phillips 4 11 286
Iberville 3 11 214

LE CLASSEMENT —

G. P. P.C.
Chamblay 14 3 824
St-Hyacinthe 10 4 718
Acton Vale 8 7 533
Burlington 8 8 385
Bedford 4 11 286
Iberville 3 11 214

Coups de circuit

Hier: Dickey, Yankees, 22; Henrich, Yankees, 2; DiMaggio, Yankees, 2; Crosetti, Yankees, 1; Walker, White Sox; Peters, Athletics; Walker, Rox, Greenberg et Bolton, Tigers; Almada, Kuhl et Stone, Senators; West et Bell, Browns; Haffey, Lombardi et V. Davis, Reds; Camilli et Norris, Phillies; Winsett et Phelps, Dodgers; Young, Pirates; Berger et Danning, Giants, chacun.